



BURKINA FASO

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Schéma directeur de la statistique

2016-2020

Octobre 2016

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
AVANT-PROPOS	9
RÉSUMÉ.....	10
INTRODUCTION	14
Contexte	14
Justification.....	14
I. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SSN.....	18
1.1 Etat des lieux du SSN	18
1.2 Forces, faiblesses, opportunités et menaces.....	26
1.3 Problème central, causes, enjeux et défis du SSN.....	27
II. MISSIONS, PRINCIPES ET VISION DU SSN.....	32
2.1 Missions du SSN	32
2.2 Principes et valeurs fondamentaux	32
2.3 Vision à l'horizon 2020.....	33
III. LOGIQUE D'INTERVENTION	34
3.1 Objectif général du SSN.....	34
3.2 Résultats attendus du SDS 2016-2020.....	34
3.3 Orientations stratégiques.....	34
3.4 Cadre logique axée sur les résultats.....	38
3.5 Plan d'actions 2016-2020	38
IV. FINANCEMENT DU SDS.....	40
4.1 Besoins de financement du SDS 2016-2020.....	40
4.2 Plan de financement du SDS 2016-2020.....	41
4.3 Mécanisme et stratégie de mobilisation des ressources financières.....	41
V. MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI-ÉVALUATION, HYPOTHÈSES ET RISQUES.....	44
5.1 Principes directeurs de la mise en œuvre du SDS.....	44
5.2 Dispositif institutionnel de pilotage du SDS.....	44
5.3 Mécanismes et outils de suivi- évaluation axés sur les résultats du SDS.....	45
5.4 Hypothèses et risques de mise en œuvre.....	47
CONCLUSION	48
ANNEXES.....	50
Annexe 1 : Cadre logique axé sur les résultats du SDS 2016-2020	52
Annexe 2 : Plan d'actions opérationnel du SDS 2016-2020.....	64
Annexe 3 : Processus d'élaboration du SDS 2016-2020.....	98
Annexe 4 : Bilan de la mise en œuvre du SDS 2011-2015	100

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AD	Adjoints techniques de la statistique
AFRISTAT	Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
APEX	Agence pour la promotion des exportations
AT	Agents techniques de la statistique
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BODI	Burkina Open Data Initiative
BRVM	Bourse régionale des valeurs mobilières
CAP	Certificat d'aptitude professionnel
CARFO	Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
CBC	Conseil burkinabè des chargeurs
CCIBF	Chambre du commerce et de l'industrie du Burkina Faso
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEOD	Cadre d'évaluation de la qualité des données
CILSS	Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CLAR	Cadre logique axé sur les résultats
CNS	Conseil national de la statistique
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CRD	Cadres régionaux de dialogue
CSD	Cadres sectoriels de dialogue
CSLP	Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté
DCEI	Direction de la coordination et de l'évaluation des investissements
DCSFR	Direction de la coordination statistique, de la formation de la recherche
DD	Direction de la démographie
DGA	Direction générale de l'assainissement
DGAEUE	Direction générale de l'assainissement, des eaux usées et des excréta
DGB	Direction générale du budget
DGC	Direction générale du commerce
DGCMEF	Direction générale du contrôle des marchés et des engagements financiers
DGCOOP	Direction générale de la coopération
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGI	Direction générale des impôts
DGRE	Direction générale des ressources en eau
DGSV	Direction générale de la santé vétérinaire
DPAM	Direction de la prévision et de l'analyse macro-économique
DR	Direction régionale
DR/INSD	Direction régionale de l'INSD
DREP	Direction régionale de l'économie et de la planification
DSCVM	Direction des statistiques sur les conditions de vie des ménages
DSS	Direction des statistiques sectorielles
DSSE	Direction des statistiques et synthèses économiques
ECOAGRIS	Système d'information sur l'agriculture de la CEDEAO

EDS	Enquête démographique et de santé
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
EMC	Enquête multisectorielle continue
ENAM	École nationale d'administration et de magistrature
ENAREF	École nationale des régions financières
ENEP	École nationale de l'enseignement primaire
ENSAE	École nationale supérieure de la statistique et de l'analyse économique
ENSEA	École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée
ENSP	École nationale de santé publique
EPA	Enquête permanente agricole
EPE	Établissement public de l'Etat
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDS	Fonds de développement de la statistique
FED	Fonds européen de développement
FESPACO	Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou
FFOM	Forces et faiblesses, opportunités et menaces
FILO	Foire internationale du livre à Ouagadougou
FMI	Fonds monétaire international
GAR	Gestion axée sur les résultats
IAP	Instrument automatisé de prévision
IFORD	Institut de formation et de recherche en démographie
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IHPI	Indice harmonisé de la production industrielle
INS	Institut national de statistiques
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
ISE	Ingénieurs statisticiens économistes
ISSEA	Institut supérieur de statistique et d'économie appliquée
ISSP	Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée
ITS	Ingénieurs de travaux statistiques
MAAH	Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques
MAECBE	Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur
MAECR	Ministère des affaires étrangères et de la coopération régionale
MASSN	Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale
MATDSI	Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure
MCAT	Ministère de la culture, des arts et du tourisme
MCIA	Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat
MCRP	Ministère de la communication et des relations avec le Parlement
MCS	Matrice de comptabilité sociale
MDENP	Ministère du développement de l'économie numérique et des postes
MDNAC	Ministère de la défense nationale et des anciens combattants
MEA	Ministère de l'eau et de l'assainissement
MEEVCC	Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique
MEMC	Modèle d'équilibre général calculable
MEMC	Ministère de l'énergie, des mines et des carrières
MENA	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
MESRSI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
MFPTPS	Ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale
MFSNF	Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille
MI	Ministère des infrastructures

MINEFID	Ministère de l'économie, des finances et du développement
MJDHPC	Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique
MJFIP	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle
MRAH	Ministère des ressources animales et halieutiques
MS	Ministère de la santé
MSL	Ministère des sports et des loisirs
MTMUSR	Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière
MUH	Ministère de l'urbanisme et de l'habitat
NSDD	Normes spéciales pour la diffusion des données
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
ODD	Objectifs du développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONEA	Office national de l'eau et de l'assainissement
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
ONG	Organisation non gouvernementale
OOAS	Organisation Ouest-africaine de la santé
Par-Gs	Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques
PNB	Produit national brut
PNDES	Plan national de développement économique et social
POSEF	Politique sectorielle de l'économie et des finances
PSN	Programme statistique national
PSSAR	Plan stratégique de développement des statistiques agricoles et rurales
PTF	Partenaire technique et financier
RGA	Recensement général de l'agriculture
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
RSN	Rapport statistique national
SARA	Service availability and readiness assessment
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SDI	Schéma directeur informatique
SDS	Schéma directeur de la statistique
SGDD	Système général de diffusion des données
SIAO	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SIM	système d'information sur les marchés
SNC	Semaine nationale de la culture
SONABEL	Société nationale burkinabè d'électricité
SONAGESS	Société nationale de gestion des stocks de sécurité
SONAPOST	Société nationale des postes
SP/CNLS-IST	Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le SIDA et les Infections sexuellement transmissibles
SP-CNS	Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique
SP-PNDES	Secrétariat permanent du Plan national de développement économique et social
SSN	Système statistique national
StatCom-Africa	Commission Statistique d'Afrique
STN-SCADD	Secrétariat technique national de la SCADD
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat

TRE	Tableau des ressources et emplois
UA	Union Africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UO	Université de Ouagadougou

AVANT-PROPOS

Le Schéma directeur de la statistique (SDS) est la stratégie nationale de développement de la statistique du Burkina Faso. Comme toute stratégie, elle consiste en la définition d'actions cohérentes intervenant selon une logique séquentielle pour atteindre des objectifs précis. Elle se traduit au niveau opérationnel en activités à réaliser déclinées par périodes bien spécifiées.

Le présent SDS couvre la période 2016-2020, il est le troisième du genre et intervient dans un contexte particulier. Outre les défis liés à la mondialisation et une intégration accélérée des économies au niveau régional, les exigences de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats sont plus que jamais pressantes au moment où le pays amorce un virage important de son histoire marqué en particulier par un essor remarquable de la veille et du contrôle citoyen de l'action publique.

Le SDS offre de ce point de vue un cadre efficient de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement notamment le Plan national de développement économique et social (PNDES) et des Objectifs du développement durable (ODD).

Dans le cadre de la présente stratégie, le Gouvernement réaffirme son adhésion :

- à la Charte africaine de la statistique adoptée par notre pays et reprenant les Principes fondamentaux de la statistique officielle proclamés par les Nations Unies ;
- à toutes les initiatives internationales placées sous l'égide des Nations Unies et de l'Union Africaine (UA) ;
- aux recommandations de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement, notamment sur la Gestion axée sur les résultats (GAR) ;
- à toutes les initiatives sous-régionales et régionales, multilatérales et bilatérales en faveur du développement de la statistique dans le pays tel que promu par l'UA, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) à travers la Commission Statistique d'Afrique (StatCom-Africa), l'Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), les agences locales des Nations unies, l'Union européenne, les pays amis.

De même, le Gouvernement maintient son engagement de faire du Système statistique national (SSN) un outil crédible et performant au service de la société burkinabè afin que l'information statistique joue son rôle fondamental d'orientation de la prise de décision par les autorités en matière de politiques économiques et sociales efficaces, sur des bases pertinentes.

Le Conseil national de la statistique (CNS) remercie tous les acteurs du SSN et les Partenaires techniques et financiers (PTF) pour leur étroite collaboration. Il exprime en particulier sa reconnaissance à l'Union européenne qui a accompagné techniquement et financièrement la préparation du document.

Je souhaite vivement que toutes les actions et initiatives en faveur de la statistique au Burkina s'inscrivent désormais dans le cadre du présent SDS.

Le Président du Conseil national de la statistique



Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI

Officier de l'ordre national

RÉSUMÉ

L'histoire de l'engagement du Burkina Faso à travers une approche de planification stratégique pluriannuelle de l'ensemble des activités statistiques, dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du SSN, remonte à l'année 2003, avec l'adoption du premier Schéma directeur de la statistique (SDS) portant sur la période 2004-2009. Depuis lors, cette approche a été internalisée et elle est devenue systématique. Ainsi, le Conseil national de la statistique (CNS) élabore périodiquement un projet de SDS qu'il soumet au Gouvernement pour adoption.

Le premier SDS, document de cadrage des activités statistiques, a été élaboré en 2003 avec l'appui de la Banque mondiale puis révisé en septembre 2007 avec l'appui du projet d'Appui au renforcement des capacités statistiques, financé par l'Union européenne. Le deuxième SDS, portant sur la période 2011-2015, a été élaboré sur un financement national avec l'appui technique de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et il doit prendre fin en décembre 2015. Le Gouvernement, avec l'appui du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs), financé par l'Union européenne (UE), a élaboré un troisième SDS dont les travaux se sont déroulés durant l'année 2015 pour entrer en vigueur en 2016.

Ce troisième SDS, qui couvrira la période 2016-2020, permet de poursuivre les réformes engagées au sein du SSN dans le cadre des SDS 2004-2009 et 2011-2015, de manière à ce que les efforts entamés durant les précédentes années ainsi que les acquis soient respectivement poursuivis et consolidés. La mise en œuvre d'une telle stratégie permettra de produire et de diffuser à bonne date les données et indicateurs nécessaires pour la conduite de la politique de développement économique et social, la promotion du secteur privé et les besoins des institutions internationales.

En effet, le suivi du Plan national de développement économique et social (PNDES) et des stratégies sectorielles, les nombreux engagements internationaux ainsi que l'attention bienveillante à l'égard du SSN des partenaires techniques et financiers (PTF) qui sont en même temps des utilisateurs de la production statistique nationale, sont autant d'opportunités qui placent la statistique au cœur des préoccupations des autorités. Il est donc indispensable de disposer d'un cadre stratégique de référence, qui définit la vision, les axes stratégiques, les objectifs visés et un plan d'actions pluriannuel. L'élaboration du troisième SDS portant sur la période 2016-2020 s'inscrit dans cette dynamique, conformément aux exigences de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats (GAR) qui nécessitent un cadre efficient de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement.

L'exercice a été initié en octobre 2014 à travers une mission d'appui du Par-Gs qui a abouti à l'adoption d'une feuille de route par le CNS au cours de sa session de décembre 2014. Planifié ainsi dans ladite feuille de route, le processus a été conduit en plusieurs étapes que sont (1) des activités préparatoires ; (2) le diagnostic du SSN et le bilan du SDS 2011-2015 ; (3) la définition d'une vision et des stratégies du SDS 2016-2020 ; et (4) l'élaboration d'un plan d'actions et d'un projet de document du SDS 2016-2020. Le détail du processus et de la méthodologie d'élaboration du SDS 2016-2020 figure en annexe 2.

Pour l'essentiel, le SDS 2016-2020 est articulé autour : de l'analyse diagnostique du SSN et de ses performances ; des missions et de la vision du SDS ; des problèmes et défis ; des orientations stratégiques ; des résultats attendus ; du plan d'actions opérationnel de la période 2016-2020 ; du plan de financement du SDS et du dispositif de mise œuvre et de suivi.

Il ressort de l'analyse diagnostique que le SSN a enregistré des avancées significatives notamment sur le plan institutionnel et organisationnel et dans l'amélioration de la production statistique aux niveaux central et sectoriel. Cependant, le SSN est confronté à des difficultés et contraintes qui freinent son développement. En effet, le problème central du SSN demeure la difficulté à produire et à livrer dans les

délais des données exhaustives et validées afin de satisfaire l'importante demande, notamment pour les besoins en informations pour le suivi de la SCADD. Les principales causes se résument en : une insuffisance de coordination technique et administrative ; une faible motivation et une insuffisance des capacités des ressources humaines ; la difficulté à mobiliser les ressources matérielles et financières ; la difficulté à respecter un agenda de production ; une faible diffusion et communication.

Le défi d'un SSN performant paraît évident, car la demande de statistiques couvre des domaines de plus en plus divers et des niveaux géographiques de plus en plus désagrégés pour tenir compte des politiques et stratégies sectorielles et locales. Par conséquent, le présent SDS 2016-2020 qui constitue la base de la politique du pays en matière statistique, doit permettre de relever un certain nombre de défis importants. À cet égard, les priorités pour ladite période seront les suivantes :

- Améliorer la coordination statistique ;
- Assurer le développement de la production statistique ainsi que la diffusion de données de bonne qualité dans les délais ;
- Améliorer la couverture des statistiques sectorielles ;
- Développer et moderniser les dispositions de production, d'archivage et de diffusion du SSN ;
- Promouvoir une plus grande utilisation des statistiques produites ;
- Assurer un meilleur suivi-évaluation du PNDES et de l'agenda mondial post 2015 ;
- Renforcer les capacités du SSN en ressources humaines et matérielles et assurer la stabilité des financements.

La vision du Gouvernement à l'horizon 2020 en matière de statistiques est : « Bâtir, à l'horizon 2020, un système statistique national moderne, performant et stable, produisant et diffusant en toute indépendance et en temps opportun, des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs ».

La réalisation de la vision passe par la mise en œuvre de stratégies structurées autour des 5 axes ci-après.

Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.

Pour l'essentiel, la législation étant le socle des activités statistiques, il s'agira : (i) d'actualiser les textes afin de les adapter à l'évolution du contexte ; (ii) de prendre en compte l'organisation des activités et le développement de la production statistique dans les départements ministériels ; (iii) de redynamiser la coordination et la coopération qui ont été affaiblies suite à la suppression du Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS).

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données

Cet axe est centré sur l'amélioration de la production statistique aux niveaux de la quantité, de la qualité et des délais. En outre, la production statistique devra être adaptée continuellement aux besoins des utilisateurs en ce qui concerne les thèmes traités, la couverture géographique ainsi que la périodicité et les délais de diffusion.

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique

Cet axe concourt à assurer une informatisation globale du SSN notamment par l'utilisation des TIC pour l'archivage et la diffusion des données, et valoriser l'information statistique à travers son utilisation.

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN

Ce pilier répond aux défis concernant la gestion des ressources humaines à l'INSD et au sein des autres structures du SSN pour les prochaines années. Il y a aussi la nécessité de mobiliser plus de ressources pour financer les activités statistiques, sécuriser les financements et améliorer les dotations budgétaires des Directions des statistiques sectorielles (DSS). Il faut souligner également l'amélioration des conditions de travail des agents du SSN notamment en matériel de pointe pour la production statistique.

Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES

Il s'agit de faire en sorte que le SSN soit en phase avec les besoins de suivi des politiques et avec l'agenda de la demande en informations statistiques. D'où la nécessité de faire de cette priorité majeure un axe visant à assurer un meilleur arrimage du SDS au PNDES conformément aux vœux du Gouvernement et des PTF.

Selon les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR), deux types de résultats sont attendus du SDS. Il s'agit des résultats opérationnels et des résultats de développement (qui génèrent des changements substantiels au sein du système statistique national).

Les résultats opérationnels sont constitués d'extrants ou produits, induits par la mise en œuvre du plan d'actions du SDS figurant en annexe 2. S'agissant des résultats de développement, ils témoignent des changements liés à la mise en œuvre du SDS et correspondant aux effets à moyen terme (moins de 5 ans) et aux impacts à long terme (5 ans et plus). De façon explicite, les effets correspondent aux axes stratégiques, tandis que les impacts correspondent à la vision et à l'objectif global du SSN. Le cadre logique axé sur les résultats (CLAR) du plan d'actions 2016-2020 du SDS (tableau 2) fournit la chaîne détaillée des résultats attendus du SDS 2016-2020.

Le coût global de réalisation des activités du SDS pour la période 2016-2020 est d'environ 73,85 milliards de FCFA. Le financement de la mise en œuvre sera en grande partie (77%) orienté vers le développement de la production statistique et l'amélioration de la qualité des données. La première année (2016) de mise en œuvre du plan d'actions nécessite d'importants financements, soit 31,4 milliards FCFA, au regard de l'importance des différentes activités à réaliser, en l'occurrence le RGPH et le RGA.

Les prévisions concernant les sources de financement indiquent environ 31% pour le budget de l'État et 9% pour les PTFs contre 60% à rechercher. Il faut dire que l'inscription d'un projet dans le plan d'actions du SDS n'est pas conditionnée par l'obtention préalable d'un budget ou l'identification d'une source potentielle de financement. Certes le budget de l'État devrait être la source principale de financement des statistiques officielles courantes ainsi que des enquêtes à caractère répétitif. Mais il sera nécessaire d'organiser une table ronde sur le financement du SDS, regroupant le Gouvernement, les principaux PTFs soutenant le développement de la statistique au Burkina Faso ainsi que différents partenaires et services nationaux concernés. En outre, la mobilisation des financements extérieurs passera également par l'utilisation de facilités aux niveaux sous régional, régional et international.

La responsabilité de la mise en œuvre du SDS et la réussite du processus incombent à l'ensemble des acteurs du SSN. Toutefois, le CNS reste l'organe supérieur de supervision de la conception, de la coordination, du suivi et de l'évaluation du SDS. Le cadre logique du SDS 2016-2020 (annexe 1) contient les indicateurs de performance du SDS, assortis d'une situation de référence et d'une cible (en 2020), permettant ainsi, à chaque étape, de vérifier le niveau de réalisation des résultats escomptés.

Le suivi des résultats opérationnels se fera travers les mécanismes que sont : le programme statistique national du CNS, le rapport statistique national du CNS et le bilan à mi-parcours du SDS. S'agissant du suivi et de l'évaluation au niveau des effets et impacts, ils seront assurés à travers : l'enquête sur l'état des lieux du SSN ; l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles ; les exercices d'évaluation indépendante des produits et du SSN ; l'évaluation finale indépendante du SDS.

Les risques majeurs susceptibles de perturber la bonne mise en œuvre du SDS 2016-2020 pourraient venir notamment :

- du manque d'engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS ;
- du manque de garantie suffisante concernant la régularité et la pérennité d'activités importantes dont certaines sont de souveraineté nationale (RGPH, RGA, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, etc.), la plupart des grandes opérations statistiques étant encore exécutées grâce à une importante part de financements extérieurs et ponctuels ;
- de l'insuffisance de mobilisation des ressources financières ;
- du retard dans la mise en place des apports financiers du Gouvernement et des donateurs ;
- de la forte mobilité des cadres statisticiens de l'INSD et des personnels des services statistiques sectoriels, préjudiciable à la capitalisation des expériences acquises ;
- de la méconnaissance des dispositions légales et réglementaires régissant les activités statistiques au Burkina Faso, compromettant l'efficacité de la coordination et de la mise en œuvre des activités ;
- d'une insuffisance de coopération des diverses structures nationales concernées et particulièrement entre l'INSD et les structures sectorielles ;
- de l'instabilité socio-politique du pays.

Pour le succès de l'opérationnalisation du SDS, le Gouvernement réaffirme son engagement politique en faveur du développement de la statistique à travers les cinq axes prioritaires dégagés dans le présent SDS. Des mesures indispensables à la levée des contraintes inhérentes aux ressources financières et humaines seront adoptées. De la même manière, les PTFs doivent s'inscrire dans cette dynamique, en faisant du SDS l'unique cadre de référence en matière d'intervention et de financement des activités statistiques.

INTRODUCTION

Contexte

Entre 2004 et 2015, la Vision du Gouvernement du Burkina Faso concernant l'évolution souhaitable du Système statistique national (SSN) a subi une évolution en se recentrant sur la nécessité d'asseoir un système statistique stable, efficient, produisant et diffusant des données statistiques fiables et actuelles, répondant aux besoins des utilisateurs pour la conception ainsi que pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.

L'organisation du SSN du Burkina Faso a été profondément remaniée. Un important corpus législatif et réglementaire constitue aujourd'hui la base institutionnelle du SSN et le Conseil national de la statistique (CNS) assure la coordination du SSN. Une réforme institutionnelle importante a concerné, en 2013, l'adoption d'une organisation-type des départements ministériels avec la création systématique en leur sein d'une Direction des statistiques sectorielles (DSS). La mise en œuvre de cette réforme s'est étalée tout au long des années 2013 et 2014, ce qui donne plus de visibilité à l'activité statistique au niveau sectoriel et contribue à son amélioration y compris dans la diversification de la production.

Toutes les réformes engagées depuis 2004, dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du SSN, ont permis d'enregistrer des progrès remarquables qui ont fait du SSN burkinabè, de l'avis de ses pairs, un des plus performants de la sous-région et ce, grâce à une production statistique relativement importante, régulière et diversifiée.

Ces acquis résultent notamment du fort engagement des autorités politiques en faveur de la statistique avec une contribution notable des partenaires techniques et financiers multilatéraux (Banque mondiale, BAD, Union européenne, UNFPA, UNICEF, etc.) et bilatéraux (Suède, Pays Bas, Luxembourg, Danemark, France, etc.).

Cependant, malgré les progrès réalisés par le SSN, d'énormes défis demeurent. Le rapport diagnostic relève, pour ce qui est du deuxième SDS (2011-2015), une performance mitigée voire peu satisfaisante par endroit, avec en conséquence la persistance de problèmes majeurs dans la production, la diffusion et la communication ainsi que la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

En outre, après la mise en œuvre des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) de 2000 à 2010, le Gouvernement burkinabè s'est engagé dans une nouvelle étape de lutte contre la pauvreté, en élaborant une Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) avec une gestion axée sur les résultats. Ceci implique que l'appareil statistique national soit en mesure de contribuer au suivi des indicateurs de résultats et de performances de cette stratégie. Toutefois, Il apparaît que la contribution du SSN pour le suivi de la SCADD est mal définie, la production des indicateurs se faisant tous azimuts en l'absence d'un cahier des charges définissant les responsabilités et l'agenda de chaque membre du SSN.

Justification

L'histoire de l'engagement du Burkina Faso à travers une approche de planification stratégique pluriannuelle de l'ensemble des activités statistiques, dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du SSN, remonte à l'année 2003, avec l'adoption du premier Schéma directeur de la statistique (SDS) portant sur la période 2004-2009. Depuis lors, cette approche a été internalisée et elle est devenue systématique. Ainsi, le Conseil national de la statistique (CNS) élabore périodiquement un projet de SDS qu'il soumet au Gouvernement pour adoption.

Le premier SDS, document de cadrage des activités statistiques, a été élaboré en 2003 avec l'appui de la Banque mondiale puis révisé en septembre 2007 avec l'appui du projet d'Appui au renforcement des

capacités statistiques, financé par l'Union européenne. Le deuxième SDS, portant sur la période 2011-2015, a été élaboré sur un financement national avec l'appui technique de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et il doit prendre fin en décembre 2015. Le Gouvernement, avec l'appui du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs), financé par l'Union européenne, a élaboré un troisième SDS dont les travaux se sont déroulés durant l'année 2015 pour entrer en vigueur en 2016.

Ce troisième SDS, qui couvrira la période 2016-2020, permet de poursuivre les réformes engagées au sein du SSN dans le cadre des SDS 2004-2009 et 2011-2015, de manière à ce que les efforts entamés durant les précédentes années ainsi que les acquis soient respectivement poursuivis et consolidés. La mise en œuvre d'une telle stratégie permettra de produire et de diffuser à bonne date les données et indicateurs nécessaires pour la conduite de la politique de développement économique et social, la promotion du secteur privé et les besoins des institutions internationales.

En outre, le SDS 2016-2020 vient principalement en réponse aux besoins du suivi et de l'évaluation du PNDES. Le PNDES a été adopté en juillet 2016 à la suite de la SCADD qui a couvert la période 2011-2015 et du CSLP qui a couvert la période 2000-2010. Le PNDES couvre la période 2016-2020 et constitue un cadre fédérateur des politiques sectorielles.

Le suivi du PNDES est adossé aussi bien à l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) qu'aux services statistiques sectoriels animés désormais par les DSS dans les ministères. Il convient donc d'assurer une bonne synergie entre les deux stratégies (le SDS 2016-2020 et le PNDES 2016-2020).

En sus des besoins nationaux, la nécessité de formuler une nouvelle stratégie découle des enjeux et exigences pour notre pays, aux niveaux sous-régional et régional, y compris toutes les initiatives en faveur du développement de la statistique en Afrique. Ces initiatives sont promues par l'Union africaine (UA) dans le cadre de la Charte africaine de la statistique, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) à travers la Commission statistique d'Afrique (StatCom-Africa) et AFRISTAT. Les critères de convergence définis à partir d'indicateurs statistiques dans le cadre du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et les nombreux autres engagements dans le cadre de partenariats (CEDEAO, CILSS, FAO, BAD, etc.) doivent également être pris en compte.

Par ailleurs, outre les enjeux liés à la mondialisation, le SSN doit satisfaire d'autres engagements internationaux auxquels le Gouvernement a adhéré, en l'occurrence : les normes d'établissement et de diffusion des données statistiques sur lesquelles le Burkina Faso s'est engagé en adhérant au Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI. Ce cadre vise à encourager les Etats membres à améliorer la qualité des données, à offrir un cadre d'évaluation des besoins en matière d'amélioration des données et à fixer des priorités à cet égard et, enfin, à guider les pays membres dans la publication, en temps opportun de statistiques économiques et financières exhaustives, accessibles et fiables.

Le Burkina Faso adhère également aux Principes fondamentaux de la statistique officielle proclamés par les Nations unies et aux recommandations de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement, notamment sur la gestion axée sur les résultats (GAR).

En conclusion, le suivi du PNDES et des stratégies sectorielles, les nombreux engagements internationaux ainsi que l'attention bienveillante à l'égard du SSN des partenaires techniques et financiers (PTF) qui sont en même temps des utilisateurs de la production statistique nationale, sont autant d'opportunités qui placent la statistique au cœur des préoccupations des autorités. Il est donc indispensable de disposer d'un cadre stratégique de référence, qui définit la vision, les axes stratégiques, les objectifs visés et un plan d'actions pluriannuel. L'élaboration du troisième SDS portant sur la période 2016-2020 s'inscrit dans cette dynamique, conformément aux exigences de la bonne

gouvernance et de la GAR qui nécessitent un cadre efficient de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement.

L'exercice a été initié en octobre 2014 à travers une mission d'appui du Par-Gs qui a abouti à l'adoption d'une feuille de route par le CNS au cours de sa session de décembre 2014. Planifié ainsi dans ladite feuille de route, le processus a été conduit en plusieurs étapes que sont (1) des activités préparatoires ; (2) le diagnostic du SSN et le bilan du SDS 2011-2015 ; (3) la définition d'une vision et des stratégies du SDS 2016-2020 ; et (4) l'élaboration d'un plan d'actions et d'un projet de document du SDS 2016-2020. Le détail du processus et de la méthodologie d'élaboration du SDS 2016-2020 figure en annexe 2.

Pour l'essentiel, le présent document de SDS 2016-2020 est articulé autour : de l'analyse diagnostique du SSN et de ses performances ; des missions et de la vision du SDS ; des problèmes et défis ; des orientations stratégiques ; des résultats attendus ; du plan d'actions opérationnel de la période 2016-2020 ; du financement du SDS et du dispositif de mise œuvre et de suivi.

I. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SSN

1.1 Etat des lieux du SSN

L'analyse diagnostique vise à faire l'état des lieux du SSN, à décrire son fonctionnement et à analyser ses acquis et ses insuffisances. Elle propose également des pistes d'actions pour corriger les insuffisances majeures dans la perspective du prochain SDS. Elle est articulée autour du cadre juridique et institutionnel ; de la coordination du SSN y compris la planification et le suivi du SDS ; de la production statistique ; de la diffusion des données ; de la demande de données et la satisfaction des utilisateurs et enfin des ressources du SSN. Il s'agit essentiellement d'une synthèse du diagnostic établi dans le cadre de l'étude diagnostique réalisé en mai 2015 par l'INSD.

1.1.1 Cadre juridique, institutionnel et organisationnel

La loi n° 012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques définit les principes fondamentaux qui régissent les activités statistiques et définit le SSN. Deux décrets et deux arrêtés complètent la loi :

- Le décret n° 2007-720/PRES/PM/MEF du 7 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de réalisation des recensements et enquêtes statistiques par les services et organismes statistiques publics auprès de personnes ne faisant pas partie de ces structures ;
- Le décret n° 2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national ;
- L'arrêté n° 2007-767/MEF/CAB du 31 décembre 2007 fixant les modalités de communication des données aux services et organismes statistiques relevant du système statistique national par les administrations et organismes publics ;
- L'arrêté n° 2007-785/MEF/CAB du 31 décembre 2007 portant création, attributions, composition et fonctionnement des commissions spécialisées du Conseil national de la statistique.

D'autres textes viennent compléter ce dispositif : Arrêté n°2008-216 /MEF/SG du 25 juillet 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique ; Statuts de l'INSD ; Arrêté 2013-000116 /MEF/SG/INSD portant attributions, organisation, et fonctionnement de l'INSD ; Décrets et arrêtés fixant les attributions des structures en charge des statistiques sectorielles ; Loi n°010-2004/AN portant protection des données à caractère personnel ; Décrets et arrêtés portant création et organisation des dispositifs de suivi et d'évaluation de la SCADD aux niveaux national, sectoriel et régional.

Le cadre juridique et réglementaire du SSN a été renforcé par la Charte africaine de la statistique qui a été ratifiée en 2013 par le Burkina Faso, promulguée et vulgarisée à l'ensemble des acteurs du système. En outre, le cadre institutionnel et organisationnel du SSN s'est renforcé récemment grâce à la réforme institutionnelle de 2013 concernant l'organisation type des départements ministériels avec la création systématique en leur sein d'une Direction des statistiques sectorielles. Cette réforme, longtemps souhaitée par le CNS, harmonise et renforce la place des statistiques dans les institutions du pays.

L'ensemble des textes qui constituent la base juridique et réglementaire des activités statistiques offrent un cadre légal à la production statistique, favorisent la coordination des acteurs du SSN, garantissent l'indépendance technique des statisticiens et offrent une protection des droits et des données des personnes morales et physiques qui fournissent ces données. Les activités d'information menées avec l'appui du Par-Gs en 2013 et 2014 ont contribué à mieux les vulgariser. Le cadre est globalement

fonctionnel y compris les sessions ordinaires du CNS, les commissions spécialisées, l'octroi de visas statistiques, l'assermentation des statisticiens et démographes, etc.

Quelques insuffisances sont cependant à relever dans le fonctionnement du CNS notamment dans sa capacité à mener un dialogue de haut niveau sur les politiques et réformes du secteur de la statistique. Par ailleurs, la qualité du processus de planification et de suivi-évaluation du SDS reste limitée. Enfin un constat subsiste qui est celui de l'effritement de l'intérêt des autorités vis-à-vis des activités du SSN lié au caractère routinier des sessions et des thématiques traitées qui se résument essentiellement à l'adoption du Rapport statistique national (RSN) et du Programme statistique national (PSN) ainsi qu'à la présentation de quelques résultats d'études.

Malgré les acquis, il y a une nécessité d'évaluer et d'actualiser les textes de base (loi, décrets et arrêtés d'application). Par exemple, la composition des membres du CNS telle que prévue par le décret N°2007-741/PRES/PM/MEF portant organisation, attribution et fonctionnement du SSN n'est plus conforme aux évolutions institutionnelles, avec notamment la création des DGESS dans tous les départements ministériels. En outre, l'ancrage et l'autorité de la coordination statistique se sont affaiblis avec la réforme institutionnelle au sein du Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) qui a placé la fonction de coordination institutionnelle du SSN au niveau de l'INSD qui s'approprie ainsi les attributions du Secrétariat permanent du CNS (SP-CNS). Les conséquences relevées concernent notamment la réduction de l'indépendance que devrait avoir le SP-CNS, l'INSD étant à la fois juge et partie en assumant à la fois la coordination technique, administrative et politique du SSN. La suppression du SP-CNS constitue pour la majorité des acteurs du SSN un recul dans le processus de développement de l'appareil statistique national. Elle a un impact négatif sur l'efficacité de la coordination, la qualité de la production, la capacité de dialogue avec les hautes autorités, les PTF et les acteurs du SSN.

Les textes disponibles ne suffisent pas à garantir un bon fonctionnement du système d'information statistique dans les départements ministériels. En général, les organigrammes précisent les attributions des services mais ils ne sont pas toujours accompagnés de textes qui organisent l'activité de développement de la production statistique. A l'instar du Ministère en charge de la justice qui dispose d'un arrêté portant organisation de la production des statistiques judiciaires¹ et du Ministère en charge de la santé avec l'arrêté interministériel sur le Comité national de suivi du PNDS² qui prévoit une commission thématique « Système d'information sanitaire et recherche pour la santé », il importe que cette pratique soit harmonisée et généralisée à toutes les DGESS des départements ministériels.

Les protocoles d'accord qui devraient permettre l'échange des données entre administrations n'existent pas encore et, souvent, il n'y a pas de procédures formelles communiquées aux utilisateurs pour l'obtention des données. Ces difficultés sont exacerbées par l'absence, au sein de chaque secteur, de mécanisme de coordination permettant de renforcer l'intégration du système d'information statistique ainsi que la sensibilisation des acteurs de la chaîne de production quant à leurs responsabilités.

L'indépendance statistique garantie par la loi n'est pas pleinement assumée par les producteurs de statistiques officielles avec des pratiques non recommandées, concernant la diffusion de données non validées sous la pression de l'autorité. Il appartient donc exclusivement aux responsables du SSN de décider des méthodes, des normes et des procédures statistiques ainsi que du contenu et de la date de diffusion des publications statistiques.

L'institutionnalisation des opérations statistiques de grande envergure et la création du Fonds de développement de la statistique (FDS) qui sont des orientations stratégiques majeures du SSN sont toujours attendues alors que certains partenaires manifestent déjà leur intérêt à contribuer au

¹ Arrêté n°2012-131/MJ/CAB portant organisation de la production des statistiques judiciaires

² Arrêté interministériel n°2012-313/MS/MEF/MATDS portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du Comité national de suivi du plan national de développement sanitaire 2011-2020 et ses démembrements

financement de ce mécanisme. Les lois et textes d'application prévus à cet effet ne sont pas encore adoptés par le Gouvernement.

Au niveau spécifiquement de l'INSD, un audit institutionnel, organisationnel et financier est toujours en cours, le processus ayant commencé depuis 2012. Les résultats de ces travaux devraient aider à mettre en lumière les goulots d'étranglement et les pistes de solutions adaptées. D'ores et déjà, il apparaît que la forme juridique de l'INSD a révélé, dans sa mise en œuvre, de nombreuses contraintes. Parmi ces difficultés, les plus importantes sont :

- l'absence d'indépendance véritable vis-à-vis des pouvoirs publics tant au plan décisionnel que financier ;
- la faiblesse des ressources financières constituées en grande partie de la dotation budgétaire de l'Etat ;
- la soumission à des règles de procédure et de fonctionnement rigides (les avis ou autorisations des organes de tutelle sont exigés pour l'adoption de décisions importantes) ;
- la soumission à la rigidité et lenteur de la réglementation relative aux marchés publics ;
- la rigidité de la grille salariale applicable au personnel de l'INSD ;
- le traitement discriminatoire dans la rémunération du personnel contractuel et du personnel détaché.

En plus, l'INSD n'a pas recours aux nombreux outils usuels pour communiquer. Toutes ces contraintes ont des répercussions sur les performances de l'INSD. Ceci impacte non seulement sur la notoriété de l'institution mais surtout sur son image de marque.

1.1.2 Production statistique

Ces dernières années ont été marquées par un développement de la production statistique, notamment au niveau des structures sectorielles. L'appui des différents programmes de développement de la statistique a permis de mettre en place des productions courantes dans la plupart des départements ministériels. Selon l'étude diagnostique du SSN, plus de 70% des structures du SSN ayant participé à l'enquête sur l'état des lieux déclarent avoir des attributions en matière de production de statistiques courantes. L'enquête révèle qu'en 2014, plus de la moitié de ces structures ont réalisé la quasi-totalité de leurs productions courantes attendues et 77% au moins la moitié. Ainsi, l'offre de production de statistiques courantes, mesurée par le nombre de rapports statistiques produits sous forme d'annuaires, de bulletins ou de rapports statistiques comme les tableaux de bord, s'est accrue et renforcée significativement à l'INSD et dans les structures sectorielles.

La production est de plus en plus diversifiée en couvrant progressivement l'ensemble des secteurs socio-économiques et dans de nouveaux secteurs ou sur de nouvelles thématiques, contribuant à la diversification de l'offre. L'annuaire statistique qui est la forme la plus commune de production annuelle de statistique courante a connu des progrès dans plusieurs structures. Il s'accompagne de plus en plus d'autres types de publications périodiques comme les tableaux de bord, les bulletins et les notes statistiques et autres rapports statistiques de périodicité annuelle ou infra-annuelle dans divers domaines.

S'agissant de la régularité des productions courantes, les annuaires statistiques sont produits annuellement par l'INSD y compris au niveau régional ainsi que dans quasi-totalité des secteurs : l'agriculture, l'éducation de base, les enseignements secondaire et supérieur, la santé, la justice, l'économie et les finances, le travail et la sécurité sociale, l'action sociale, la défense nationale, la culture et le tourisme. Dans d'autres domaines comme les transports, le commerce et l'artisanat, l'environnement, l'eau et l'assainissement, l'habitat et l'urbanisme ainsi que les mines et l'énergie, un effort a été fait pour la production des annuaires, mais il reste encore ponctuel.

Pour ce qui est du respect de la périodicité, l'enquête sur l'état des lieux du SSN montre qu'environ la moitié des structures ont pu respecter la périodicité de réalisation de la totalité de leurs productions statistiques courantes et plus de 80% la périodicité d'au moins la moitié de leurs productions courantes en 2014. La disponibilité des ressources financières, la disponibilité des ressources humaines compétentes, la fluidité du circuit de collecte des données et une planification rigoureuse des activités sont des facteurs déterminants pour permettre une régularité dans la production statistique.

Concernant la qualité des données, elle est de plus en plus une préoccupation pour la majorité des acteurs du SSN. L'enquête sur l'état des lieux du SSN indique qu'une culture d'utilisation de bases méthodologiques claires et précises s'installe progressivement. La proportion de structures ayant eu recours à des documents méthodologiques dans la production de leurs statistiques a augmenté continuellement de 61,5% en 2011 à 76% en 2014. Par ailleurs, plus de 80% des structures disent disposer d'un processus défini de validation des données. Toutefois, les conditions de la généralisation de la démarche qualité dans la production statistique ne sont pas encore réunies en raison de la priorité encore donnée à la production et les compétences nécessaires à une bonne conduite des opérations statistiques sont insuffisantes dans une bonne partie des structures.

Cependant, il ressort de l'étude diagnostique que plus de 9% des structures ne sont pas encore en mesure de réaliser la moindre production de statistiques courantes, et certains secteurs restent très peu couverts. En effet, aucune publication statistique courante n'avait été enregistrée dans les secteurs tels que l'administration territoriale, la décentralisation, l'état civil et l'économie numérique. Les efforts ont pu être poursuivis dans d'autres secteurs comme les mines et énergie, l'urbanisme, le transport, le commerce et l'artisanat, l'environnement ainsi que la sécurité qui ont déjà initiés des annuaires et des tableaux de bord statistiques.

En outre, le domaine des enquêtes et recensements a enregistré le plus faible niveau de performance du SSN en matière de productions statistiques. Ceci est préjudiciable à l'évaluation des progrès réalisés dans le cadre de la SCADD, des OMD et des politiques sectorielles puisque plusieurs des indicateurs qui permettent de faire l'évaluation de ces politiques et stratégies ne peuvent pas être renseignés à partir des systèmes de routine. Les difficultés évoquées par les structures en matière de production statistique portent notamment sur la faible mobilisation des financements, les retards d'allocation des fonds, l'absence ou le départ des cadres statisticiens.

1.1.3 Diffusion des données

L'objectif des statistiques étant de contribuer à la prise de décision éclairée, les informations doivent être communiquées aux utilisateurs sous la forme souhaitée et au moment opportun. Il ressort de l'étude diagnostique que les outils et les canaux de diffusion les plus utilisés par les structures du SSN sont le support papier, le fichier électronique, la transmission systématique aux principaux utilisateurs et les bibliothèques (entre 75% et 90% des structures). Les technologies de l'information et de la communication TIC (sites web, CD, mailing liste) offrent une opportunité pour la redynamisation de l'archivage et la diffusion des données. Leur utilisation connaît des progrès timides, malgré l'existence, outre les sites web de l'INSD et du CNS, d'autres sites en place au sein de la plupart des structures sectorielles. Selon le rapport diagnostic, en 2015, 33% des structures utilisent le site web du CNS, 25% le site web de leur ministère et 48% le site web de leur propre structure. 20,8% des structures n'avaient diffusé aucun produit selon les résultats de l'enquête sur l'état des lieux du SSN en 2015.

Le manque de matériel approprié et de maîtrise suffisante de la gestion de ces sites et l'absence ou le faible débit de la connexion internet ont été évoqués comme des freins. Des efforts restent à faire pour améliorer l'accessibilité des données statistiques via des bases de données interactives en ligne, comme sur les sites de l'INSD et du CNS. De la même manière, une liste standard de publications et un agenda de diffusion devraient être diffusés au grand public, en guise d'information sur la nature des données disponibles et la structure qui la produit, sans oublier la nécessité pour le SSN de disposer

d'un processus fonctionnel de validation des publications permettant de respecter le calendrier de diffusion.

1.1.4 Demande de données et satisfaction des utilisateurs

1.1.4.1 Demande de données statistiques

Ces dernières années, on note une plus grande demande de données statistiques aussi bien pour le suivi de la SCADD, des OMD et des stratégies de développement sectorielles que pour faire face aux engagements internationaux, régionaux et sous régionaux, en matière de statistiques.

Le suivi des politiques et programmes se fait à partir d'indicateurs dont les données de base proviennent d'enquêtes réalisées auprès des ménages ou de statistiques administratives. La matrice de suivi de la SCADD compte 41 indicateurs dont le suivi est assuré, pour la plupart par les DGESS, à travers leur dispositif statistique de routine. Pour ce qui est de l'incidence de la pauvreté, elle nécessite, de l'INSD, la réalisation d'une enquête sur les dépenses des ménages. La contrainte reste que le SSN peine à respecter l'agenda de la SCADD en matière de disponibilité des données validées dans les délais. Au premier trimestre de l'année, les indicateurs livrés sont non exhaustifs et provisoires. Des divergences apparaissent souvent, par la suite, entre ces données qui sont consignées dans la matrice de performance paraphée et les statistiques validées devant servir de référence.

L'autre contrainte concerne le coût et l'organisation des enquêtes auprès des ménages qui font qu'elles ne peuvent pas être réalisées avec une périodicité courte et régulière. Par ailleurs les données d'enquête ne sont représentatives au mieux qu'au niveau régional, alors que la demande de statistiques est en forte progression dans le cadre des programmes de développement locaux et exige davantage des données désagrégées jusqu'au niveau communal. Par contre, les statistiques administratives produisent, elles, des résultats à un niveau fin (jusqu'au niveau communal) et à une périodicité annuelle, mais les informations collectées ne correspondent pas toujours à celles utilisées pour certains indicateurs.

S'agissant des attentes au niveau des institutions et organisations régionales et internationales, elles sont importantes. Au plan sous-régional, le suivi des critères de convergence dans le cadre de la surveillance multilatérale implique que les Etats membres de l'UEMOA, fournissent chaque année des données pour le suivi de l'inflation, des ratios budgétaires, de l'endettement, de la pression fiscale et de la croissance économique ainsi que d'autres indicateurs de performance du programme économique régional. Ensuite, au niveau de la CEDEAO, en plus de la surveillance multilatérale et de la performance économique, des indicateurs traceurs de la santé ont été adoptés et doivent être régulièrement renseignés par les Etats. Par ailleurs, la situation épidémiologique des pays est demandée de façon hebdomadaire par l'OOAS³ et l'OMS.

Au niveau régional, AFRISTAT, la CEA, l'Union africaine (UA) et la BAD conduisent des programmes de renforcement des capacités statistiques des pays, avec un accent mis sur l'harmonisation des méthodes de production des statistiques afin d'améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité des statistiques pour le suivi du développement des pays africains. Dans le cadre de ces programmes, une attention particulière est accordée à la production des statistiques sur les prix et au calcul de la parité du pouvoir d'achat, à l'amélioration des comptes nationaux, au développement des statistiques des faits d'état civil, etc...

Au plan international, dans le cadre des comparaisons internationales, le FMI a mis en place le système général de diffusion des données (SGDD) afin d'améliorer les systèmes statistiques des pays en voie de développement. Le Burkina Faso a adhéré au SGDD en 2001 et dans ce cadre, des évaluations

³ Organisation Ouest-africaine de la santé

périodiques sont faites par le FMI sur la qualité, la disponibilité, l'accès, l'intégrité et les délais de diffusion des statistiques économiques, monétaires et financières, mais aussi de quelques indicateurs sociodémographiques (population, santé, éducation).

Par ailleurs, le Burkina Faso s'est engagé à rendre les informations publiques plus accessibles à travers l'initiative des données gouvernementales ouvertes du Burkina Faso (BODI : Burkina Open Data Initiative). Elle vise à « encourager les services publics à mettre à disposition, de façon libre et gratuite, toute donnée numérique non nominative produite dans une mission de service public, ne relevant pas de la vie privée ni de la sécurité et ayant une dimension territoriale sous un format non propriétaire et exploitable par les machines. » Cette initiative, accompagnée par la Banque mondiale est une opportunité pour le SSN d'accroître la diffusion des données à travers des plateformes électroniques modernes.

D'autres initiatives existent comme le projet FAO-Bill et Melinda Gates Fondation pour le « Renforcement des statistique agricoles dans les pays pilotes-Phase I » qui vise à accompagner le Burkina avec six autres pays bénéficiaires dans la mise en œuvre du plan d'actions pour l'Afrique de la stratégie d'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

1.1.4.2 Etat de satisfaction des utilisateurs

Les utilisateurs des statistiques constituent un maillon indispensable puisque c'est par leur demande qu'ils participeront à la pérennisation de l'offre de statistiques. L'enquête réalisée par l'INSD en 2015 a permis d'évaluer leur niveau de satisfaction à travers les dimensions que sont la couverture géographique et thématique, la fiabilité des données, les analyses et la périodicité. Il apparaît que les utilisateurs de statistiques officielles semblent plus satisfaits des statistiques macroéconomiques, financières, démographiques, de l'éducation et des prix à la consommation. Ceci est probablement dû à la diversification et à la régularité de la diffusion des statistiques financières et monétaires : (i) au rattrapage du retard de production des comptes nationaux et au démarrage des comptes trimestriels ; (ii) à la maîtrise des prévisions macroéconomiques avec l'IAP ; (iii) à la disponibilité des données démographiques désagrégées et des analyses thématiques du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006 ; (iv) à la diversité et à la régularité des statistiques scolaires ; (v) à la promptitude dans la production de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).

Selon les critères, le niveau de satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles est moyen pour ce qui est des couvertures géographique et thématique. Les utilisateurs souhaiteraient disposer de données désagrégées sur l'emploi, les prix et les prévisions macroéconomiques. Ils accordent un grand crédit aux données qui leur sont fournies. Toutefois, ils estiment que des efforts sont requis pour rendre les statistiques sur l'état civil, de la production minière ainsi que du travail et de la sécurité sociale plus fiables. Ils sont relativement satisfaits des analyses qui sont faites des données, en l'occurrence les statistiques démographiques. La périodicité de diffusion des statistiques officielles est assez bien appréciée, surtout pour l'IHPC qui enregistre 61,1% d'utilisateurs entièrement satisfaits. Les griefs concernent surtout l'absence d'information dans les domaines de l'état civil, de l'élevage, des mines et de l'énergie, de la pauvreté, des conditions de vie des ménages et des transports.

1.1.5 Ressources du SSN

Il ressort de l'étude diagnostique que les contraintes majeures du SSN sont liées à l'insuffisance des capacités humaines, matérielles et financières. Ces contraintes font que le système n'arrive pas à valoriser certains de ses acquis et à élargir son champ d'action. En effet, la production statistique est une activité très exigeante en matière de financement et de capacités techniques. L'enquête sur l'état des lieux du SSN a permis de faire une évaluation de la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières.

1.1.5.1 Ressources humaines

Les entités en charge des activités statistiques dans les structures du SSN sont animées à la fois par des cadres statisticiens et des cadres non formés en statistique. Le problème reste d'actualité malgré les efforts de formation consentis depuis le premier SDS. Comme l'indique le tableau ci-dessous, en février 2015, l'effectif du personnel statisticien du SSN est estimé à 259 agents dont 61% de cadres moyens (adjoints techniques (AD) et agents techniques (AT) de la statistique) et environ 39% de cadres supérieurs (ingénieurs statisticiens économistes (ISE), démographes, ingénieurs des travaux statistiques (ITS)), attachés de santé en épidémiologie). Ce chiffre indique une progression très remarquable par rapport à l'année 2005 où il était estimé à 76⁴. En plus du personnel permanent statisticien, 479 autres personnes d'autres profils sont affectées à la production statistique au sein du SSN. On y retrouve des assistants et conseillers des affaires économiques, des contrôleurs et administrateurs des services financiers, des gestionnaires, des comptables, des économistes planificateurs, des informaticiens, etc.

Tableau 1 : Répartition du personnel statisticien du SSN entre les différentes catégories en février 2015

	Effectifs	%
Agents techniques de la statistique	61	23,6
Adjoints techniques de la statistique	97	37,5
Ingénieurs de travaux statistiques	34	13,1
Ingénieurs statisticiens économistes	37	14,3
Démographes	26	10,0
Attachés de santé en épidémiologie	4	1,5
Total	259	100,0

Sources : Etude diagnostique, INSD, 2015

L'opérationnalisation des DSS dans les départements ministériels a mis en lumière le problème de l'insuffisance des ressources humaines au sein du SSN. Hormis l'INSD et les DGESS des ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de l'éducation, dans les autres structures sectorielles, les services statistiques sont animés le plus souvent par des cadres moyens statisticiens (AT, AD) et du personnel non statisticien. Les attentes vis-à-vis de ces agents sont en déphasage avec leurs compétences, puisqu'ils se retrouvent souvent à faire un travail de conception sans l'encadrement nécessaire. En outre, la formation continue pour leur donner plus de compétences en statistique mais aussi leur permettre de s'imprégner des métiers relevant du secteur dans lequel ils exercent, est insuffisante. Il est donc nécessaire de les faire évoluer vers une formation plus renforcée (de type Bac+3 ou ITS) pour permettre à cette catégorie d'agents d'être plus efficaces et autonomes dans leurs tâches.

Au niveau de l'INSD, il n'y a pas de plan de gestion des carrières adapté pour chaque profil, tout comme un système interne de promotion. Par conséquent, l'institut connaît une forte mobilité du personnel statisticien vers d'autres structures, y compris le secteur privé, qui offrent des conditions d'emploi plus incitatives en termes de rémunération et de cadre de travail. Ainsi, entre 2011 et 2014, l'INSD a connu en moyenne chaque année, 11 suspensions de contrat d'ISE, de démographes et d'ITS, représentant 14,3% de ses cadres supérieurs. Face à cette contrainte ainsi qu'à ses capacités limitées de recrutement de personnel, l'INSD éprouve des difficultés à mettre à la disposition des structures du SSN les cadres supérieurs dont elles ont besoin pour l'animation des services statistiques.

Une préoccupation non résolue demeure la gestion centralisée du personnel statisticien, malgré les différentes études et initiatives concernant l'amélioration de la gestion des ressources humaines ainsi qu'un plan de carrière pour le personnel statisticien. Alors qu'au niveau sectoriel, le cadre institutionnel parfois étroit n'a pas toujours permis aux statisticiens d'envisager une carrière. Des difficultés d'insertion

⁴ INSD, Rapport de l'étude plan de formation 2005-2015, septembre 2005

peuvent résulter, liées soit à des lacunes pour l'agent à assumer les tâches demandées, soit de l'incapacité de la structure d'accueil à offrir les conditions optimales au travail du personnel statisticien, soit de conflits avec d'autres corps professionnels. Le cas des AD formés à l'École nationale des régies financières (ENAREF) et affectés dans les structures statistiques sectorielles où il n'y a pas de cadre supérieur statisticien est assez emblématique de cette situation, y compris en termes de mobilité verticale. Les perspectives de promotion pour cette catégorie d'agents du SSN restent limitées, étant donné qu'elles sont contingentées par les conditions d'admission aux concours d'entrée dans les écoles internationales de formation en statistique (ENSEA, IFORD, ISSEA, ENSAE)⁵ et d'obtention d'une bourse d'études.

Les effectifs de cadres formés sont restés en deçà des besoins des structures du SSN. Le besoin en complémentaire pour l'ensemble des structures du SSN est estimé à 408 cadres statisticiens pour les cinq années à venir, selon l'étude relative au programme de formation réalisée par l'INSD en 2015. La formation des cadres supérieurs statisticiens se fait dans les écoles internationales de statistique et de démographie. Quant à l'offre de formation des cadres statisticiens moyens, elle est assurée par l'ENAREF et la formation des attachés de santé en épidémiologie par l'École nationale de santé publique (ENSP). Il apparaît que l'accompagnement de l'INSD est insuffisant, notamment sa capacité à organiser et coordonner les activités de la filière de l'ENAREF pour garantir une formation de qualité. Il s'agit surtout de renforcer les capacités de la filière pour répondre à la demande actuelle, y compris l'évaluation de la qualité des enseignements, la révision des cursus de formation pour s'adapter aux évolutions de la demande.

1.1.5.2 Ressources matérielles

L'étude diagnostique indique que les structures en charge des activités statistiques sont relativement bien équipées en matériels informatiques, mais elles ne disposent pas d'assez de moyens de communication et de locaux adéquats.

On dénombre environ 705 ordinateurs (601 ordinateurs fixes et 104 portables) affectés à la production statistique, soit un ratio moyen d'un ordinateur par agent. En moyenne, chaque structure dispose également de cinq imprimantes et d'une photocopieuse fonctionnelles. Le matériel soft se compose de logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Access, etc.) et de traitements statistiques (SPSS, CSPRO, STATA, ArcGis, etc.), quoique leur utilisation se fasse généralement sans licence valide. Ainsi, par exemple, seules 25% des structures utilisant EVIEWS possèdent une licence valide.

Les déficits concernent les moyens de communication, avec 38,2% des structures ne disposant d'aucune ligne téléphonique ; 46,3% ayant un accès difficile à l'internet ; et quelques services ne disposant pas d'un abonnement à l'internet. Il ressort également un manque de salles informatiques pour la saisie et la consultation des données, alors que celle de l'INSD est de capacité limitée, avec un équipement vétuste. La reprographie est essentiellement basée sur des photocopieuses individuelles qui ne permettent pas une production à grande échelle des publications statistiques et des outils de collecte des données. Les dotations en matériel roulant sont insuffisantes aux niveaux sectoriel et régional, avec en moyenne un véhicule pour la réalisation d'activités nécessitant souvent des déplacements simultanés de plusieurs équipes. L'INSD qui semble mieux pourvu a souvent recours à des locations de véhicules dans le cadre des enquêtes de grande envergure. Les infrastructures affectées à la production statistique dans les ministères sont, pour la plupart, vétustes. La moitié des structures disposent d'au plus deux bureaux affectés à la production, tandis que d'autres n'ont qu'un.

⁵ Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan ; Institut de formation et de recherche démographique (IFORD) de Yaoundé ; Institut supérieur de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé ; l'École nationale supérieure de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE) de Dakar

1.1.5.3 Ressources financières

En dehors de l'INSD, l'évaluation des ressources financières consacrées aux activités statistiques des autres structures sectorielles reste difficile compte tenu de la difficulté à cerner la part du budget affectée à la production statistique dans la plupart des ministères. Lorsqu'ils existent (structures en charge de la santé, de l'agriculture, de l'éducation), ces budgets nécessaires au fonctionnement normal du service statistique, outre leur modestie, ne sont pas toujours disponibles à temps, ce qui compromet les activités liées à des cycles comme les campagnes agricoles ou les rentrées scolaires. Dans certains cas, la même allocation budgétaire est systématiquement reconduite sans tenir compte de la charge de travail, à l'instar de l'éducation où le nombre d'écoles est en perpétuelle augmentation sans que le montant alloué à la collecte des données ne soit ajusté en conséquence.

La Charte africaine de la statistique stipule en son article 7 que : « la Commission (de l'Union africaine) veille à ce que les Etats parties mettent sur pied un fonds national pour le développement de la statistique ». A ce jour, malgré l'élaboration des projets de texte soumis au Gouvernement, la mise en place de ce fonds n'est pas encore une réalité au Burkina Faso. Le risque d'une instabilité du système demeure tant que l'institutionnalisation des opérations statistiques d'envergure relevant de la souveraineté de l'Etat ainsi que la mise en place du fonds ne seront pas effectives. Ce fonds qui serait un instrument de financement stable et pérenne pourrait être alimenté par une subvention budgétaire de l'Etat et des appuis financiers des PTF. En outre, il importe que l'INSD, en tant qu'organe central du SSN, puisse signer un contrat-plan avec le Gouvernement, de sorte que les ressources financières puissent être mises à sa disposition, avec la flexibilité de gestion qui sied.

1.2 Forces, faiblesses, opportunités et menaces

Le SSN a enregistré des avancées significatives notamment sur le plan institutionnel et organisationnel et dans l'amélioration de la production statistique aux niveaux central et sectoriel. Cependant, il ressort de l'analyse diagnostique que le SSN est confronté à des difficultés et contraintes qui freinent son développement. La synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du SSN se présente comme suit.

Tableau 2 : Matrice des forces et faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du SSN

Critères	Performances
Forces	<ul style="list-style-type: none">• Existence d'un cadre législatif et institutionnel fonctionnel pour la coordination des activités statistiques ;• Régularité de la planification et du suivi et évaluation à travers des outils comme le SDS, le PSN et le RSN ;• Renforcement du dispositif institutionnel de production des statistiques avec la création des DGESS dans les départements ministériels ;• Renforcement des couvertures thématique et sectorielle avec de nombreuses productions statistiques courantes de plus en plus régulières ;• Grande expérience de l'INSD et de certaines structures sectorielles en matière de réalisation d'opérations statistiques de grande envergure (recensements, enquêtes auprès des ménages, etc.) ;• Fort sentiment de confiance sur la qualité des données statistiques officielles de la part des utilisateurs ;• Existence de cadres d'analyse et d'utilisation des statistiques, notamment à travers les revues sectorielles, régionales et nationales de suivi de la SCADD et des diverses politiques et stratégies de développement ;
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none">• Financement imprévisible et insuffisant des opérations statistiques de grande envergure ;• Absence de calendriers sectoriels et d'un calendrier global de production et de publication des

	<p>données statistiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion insuffisante des données ; • Faible développement des activités de communication sur les statistiques destinées aux médias et au public ; • Faible capacité de recrutement et de motivation du personnel statisticien par les structures du SSN • Absence de mesures fortes pour le développement des capacités nationales de formation des cadres supérieurs statisticiens et démographes ; • Faible développement des statistiques au niveau décentralisé et dans certains domaines prioritaires comme l'état civil, les mines et l'énergie, l'environnement, le tourisme, l'économie numérique, etc. ; • Insuffisance du cadre de travail dans la plupart des structures du SSN, avec notamment un quasi-dénuement des nouvelles DSS ;
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du PNDES et des objectifs du programme de développement post 2015 des Nations-unies et des autres engagements internationaux ; • Mise en œuvre des programmes internationaux de développement de la statistique, avec notamment la Banque mondiale (Open Data), la CEA, AFRISTAT, le FMI (SGDD), la CEDEAO et l'UEMOA ; • Volonté manifestée par l'Etat d'accélérer la formation des cadres statisticiens à travers l'augmentation du nombre de bourses aux admis des écoles internationales de statistique et l'accroissement des effectifs recrutés à l'ENAREF ; • Disponibilité de solutions technologiques, notamment les applications mobiles, pouvant faciliter la collecte, la transmission et le traitement des statistiques de routine et des enquêtes ; • Disponibilité des partenaires techniques et financiers à poursuivre l'appui au renforcement du SSN ;
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Non poursuite des engagements de l'Etat au vu des évolutions politiques attendues ; • Mobilité du personnel statisticien expérimenté en dehors du SSN ; • Instabilité institutionnelle entraînant des redimensionnements des organigrammes ministériels pouvant conduire à une perte des acquis obtenus avec la création des DGESS ; • Perte d'intérêt des autorités vis-à-vis des activités du CNS ; • Non application des textes, notamment sur l'indépendance statistique, pouvant conduire à une perte de crédibilité de l'appareil statistique.

1.3 Problème central, causes, enjeux et défis du SSN

1.3.1 Problème central du SSN et principales causes

Les problèmes identifiés dans l'analyse diagnostique du SSN sont les suivants : problèmes liés au cadre légal et institutionnel ; problèmes liés aux ressources humaines ; problèmes liés à la mobilisation des ressources matérielles et financières ; problèmes liés à la production statistique ; problèmes liés à la diffusion et à la communication. Par conséquent, le problème central du SSN demeure la difficulté à produire et à livrer dans les délais des données exhaustives et validées afin de satisfaire l'importante demande, notamment pour les besoins en informations pour le suivi de la SCADD.

Les principales causes se résument en :

i. Une insuffisance de coordination technique et administrative

- Suppression du Secrétariat permanent du CNS,
- Absence de protocoles d'accord et non application de la réglementation concernant le partage de l'information, une des causes des longs délais dans la centralisation et la production des données statistiques,

- Faible capacité de management et de programmation,
 - Insuffisance de coordination des partenaires techniques et financiers en matière d'appui au SSN ;
- ii. *Une faible motivation et une insuffisance des capacités des ressources humaines*
- Absence de plan de carrière,
 - Insuffisance du personnel statisticien qualifié au sein des structures sectorielles,
 - Insuffisance de formation continue ;
- iii. *La difficulté à mobiliser les ressources matérielles et financières*
- Insuffisance en termes de dotation des ressources matérielles, en particulier informatiques et financières, pour le fonctionnement courant des structures du SSN,
 - Absence d'un fonds de développement de la statistique ;
- iv. *La difficulté à respecter un agenda de production*
- Arrimage insuffisant entre la production statistique et le suivi des stratégies de développement,
 - Indisponibilité à temps des financements conformément aux prévisions des PSN
 - Obsolescence des procédures et outils techniques de collecte, saisie, traitement et diffusion des données en rapport avec le développement des TIC,
 - Absence d'un mécanisme rigoureux et formel de validation des données ;
- v. *Une faible diffusion et communication*
- Absence d'un répertoire et agenda de production et de diffusion,
 - Manque d'indépendance dans la production et la diffusion,
 - Faiblesse de l'accessibilité et de l'utilisation des données,
 - Faiblesse de la communication autour des nombreux produits statistiques ;

Le défi d'un SSN performant paraît évident, car la demande de statistiques couvre des domaines de plus en plus divers et des niveaux géographiques de plus en plus désagrégés pour tenir compte des politiques et stratégies sectorielles et locales. Par conséquent, le présent SDS pour la période 2016-2020 qui constitue la base de la politique du pays en matière statistique, doit permettre de relever un certain nombre de défis importants cités ci-après. Il s'agit en effet de trouver des solutions efficaces aux causes du problème principal du SSN.

1.3.2 Enjeux et défis pour la période 2016-2020

Le cadre légal régissant les activités statistiques : une attention particulière devrait être accordée à l'actualisation et au renforcement du cadre légal régissant les activités statistiques dans le pays afin de mieux prendre en compte les évolutions récentes de l'organisation des activités statistiques dans les départements ministériels et de lever les goulots d'étranglement concernant le partage de l'information qui est la source de nombreux retards dans la production des données.

Le SP-CNS et la coordination du SSN : il faut rappeler que l'instauration d'un secrétariat administratif permanent était apparue comme une bonne pratique qui rendait le fonctionnement du CNS moins tributaire des difficultés de l'INSD et plus indépendant. Sa suppression en 2012 a été perçue comme une baisse de l'intérêt des autorités politiques pour la statistique et un recul qui a affaibli la coordination

statistique. Il faudrait le restaurer et améliorer son ancrage institutionnel, afin de garantir son indépendance, son autorité et sa capacité de dialogue autour des réformes et politiques qui touchent au développement de la statistique. Ceci nécessitera pour son animation un responsable gouvernemental de haut rang et des ressources humaines appropriées.

La gestion des ressources humaines du SSN : il est souhaitable que les conditions de travail et de motivation soient améliorées de manière à stabiliser le personnel avec un système de mobilité interne. Ceci implique : (i) l'adoption d'un statut particulier du statisticien plus motivant ; (ii) des décisions en matière d'effectifs, de budgétisation, de recrutement, d'orientation et de formation des agents ; (iii) une bonne politique de mobilité, aussi bien verticale qu'horizontale.

Il faudra donc résoudre le problème fondamental concernant la gestion des carrières des statisticiens et leur évolution dans le système. Au plan institutionnel, il faudra créer les conditions pour que les postes techniques statistiques dans les ministères soient assurés par du personnel relevant du statut de l'INSD. Le cas particulier des adjoints techniques (AD) formés à l'ENAREF et affectés directement dans les structures statistiques sectorielles nécessite un traitement adéquat en leur facilitant les conditions d'accès aux niveaux BAC+3 ou ITS. Plusieurs leviers peuvent être envisagés dans ce sens : (i) accroissement du financement des bourses ; (ii) organisation de sessions de formation à l'intention des candidats aux concours d'entrée dans les écoles internationales ; (iii) reconnaissance par le ministère en charge de la Fonction publique des formations diplômantes en statistique dans les universités publiques nationales (ISSP⁶, Université de Bobo-Dioulasso) contribuant à la formation du personnel du SSN, à l'image de la licence professionnelle de statistiques sociales de l'ISSP. Pour ce qui est de la motivation salariale du personnel, elle pourrait être résolue par des négociations entre les responsables de l'INSD et les autorités pour l'adoption d'une nouvelle grille salariale spécifique à l'INSD grâce notamment à une augmentation de la subvention annuelle de l'Etat à l'Institut et aussi aux revenus issus de la facturation des prestations des agents de l'INSD.

La formation des cadres statisticiens : les acquis du plan de formation de la période 2005-2010 semblent s'effriter au vu de la baisse continue des effectifs de cadres supérieurs constatée à l'INSD et au sein des autres structures du SSN durant les dernières années. Par conséquent, le CNS devra adopter et mettre en œuvre le Programme de formation continue et diplômante du personnel du SSN élaboré en juin 2015 par l'INSD. Les compétences nécessaires pour la production statistique sont de plus en plus variées et complexes et appellent à un perfectionnement continu, voire une spécialisation du personnel statisticien compte tenu de la diversification des besoins. Par exemple, la production des comptes économiques sectoriels, le développement de la cartographie des services sociaux, la surveillance des épidémies ou la mise en place des systèmes de remontée routinière des statistiques utilisant les technologies mobiles (dans l'agriculture, l'éducation et la santé) font de plus en plus appel à des compétences avancées. De la même manière, d'autres secteurs en plein essor, tels que l'environnement, l'économie sectorielle, l'état civil ou l'eau et l'assainissement nécessitent des statisticiens professionnels imprégnés de ces questions. Par conséquent, dans les années à venir, la formation du personnel statisticien se posera aussi bien en termes de quantité que de pertinence.

L'organisation des systèmes statistiques sectoriels : depuis l'adoption du décret n°2013-404/PRES/PMSGG-CM du 23 mai 2013 portant organisation-type des départements ministériels, ceux-ci sont dotés de directions des statistiques sectorielles chargées de coordonner, centraliser et diffuser la production statistique des départements dont elles relèvent. Ces directions viennent renforcer l'appareil statistique national qui ne comptait auparavant des structures de même envergure qu'au niveau des départements de la santé et de l'agriculture. Ces bouleversements entraînent sans conteste des défis nouveaux pour le système statistique, notamment en termes d'organisation, de coordination des différents acteurs et d'animation de ces services. Il conviendra d'améliorer l'organisation des systèmes

⁶ Institut supérieur des sciences de la population

d'information sectoriels pour les rendre plus efficaces et à même de produire et satisfaire la demande à temps, notamment pour le PNDES et les conventions internationales. La mise à disposition de statisticiens de haut niveau auprès des services statistiques sectoriels permettrait d'améliorer la qualité des données. En outre, l'INSD devrait mettre en place des cellules de correspondants par ministère pour le traitement des statistiques sectorielles.

Les outils de production statistique du SSN : le développement rapide des technologies de l'information, ces dernières années, offre la possibilité et l'opportunité de reconfigurer les activités statistiques. L'objectif sera de développer et moderniser les dispositifs de production, d'archivage et de diffusion du SSN grâce à l'utilisation d'une large gamme de nouveaux outils et de nouvelles applications informatiques (tablettes numériques, téléphones, GPS, etc.), afin de rendre l'ensemble du cycle de production plus léger et moins onéreux. En général, le support papier est encore la technologie la plus utilisée pour collecter l'information ou recueillir les données d'enquête mais l'évolution en cours est inéluctable. De la même manière, l'archivage et la diffusion restent relativement traditionnels et nécessitent d'être modernisés. La mise au point d'un système entièrement nouveau et moderne de production statistique sera certainement un grand pas en avant pour le SSN. L'objectif final étant le passage d'un système relativement traditionnel et cloisonné à de nouveaux systèmes méthodologiques et informatiques. L'introduction envisagée d'innovations technologiques à l'INSD dans le cadre du prochain RGPH prévu en 2016 devrait servir d'exemple. Les résultats devraient aider à mettre en place un nouveau système modernisé de gestion du traitement des données statistiques dans les différentes structures du SSN depuis la collecte jusqu'à la diffusion.

Les financements et dotations budgétaires des DSS : la problématique de la sécurisation des financements reste entière et les autorités doivent démontrer qu'elles sont conscientes de l'importance de la statistique en assurant les ressources financières adéquates. Pour ce faire le Fonds de développement de la statistique devrait être créé et opérationnalisé pour le financement des opérations statistiques d'envergure. Au niveau des départements ministériels, il faudra : (i) systématiser les lignes budgétaires affectées à la production statistique ; (ii) améliorer les dotations budgétaires en rapport avec la charge de travail ; (iii) prendre les dispositions idoines afin que l'utilisation des ressources financières soit souple et en adéquation avec les exigences en matière d'activités statistiques.

L'offre et la demande statistique : la demande statistique à des fins nationales et internationales est très importante et des efforts doivent être déployés pour la satisfaire, au mieux, par la production de données appropriées et de bonne qualité. Le défi au cours de la période quinquennale à venir sera de doter le SSN des capacités de production et de diffusion requises, afin qu'il soit apte à répondre aux besoins sans cesse croissants de l'ensemble des utilisateurs. Le système se devra d'être à l'écoute des utilisateurs et capable d'anticiper la demande d'information. Il se devra aussi d'être moderne et soutenu par une culture de planification stratégique et de gestion axée sur les résultats.

Au plan opérationnel, les efforts de diversification des productions statistiques doivent se poursuivre et couvrir l'ensemble des secteurs avec au moins un annuaire statistique et un rapport statistique annuel d'analyse (ou tableau de bord). En outre, des efforts supplémentaires seront requis par le SSN pour satisfaire la demande croissante, en particulier au niveau de l'état civil, de l'emploi, du suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages, de l'environnement et du cadre de vie, de l'énergie et des mines ainsi que des ressources animales.

L'institutionnalisation des recensements et enquêtes est requise ainsi que la mise en place d'un mécanisme de financement pérenne afin de répondre dans les délais à la demande potentielle en données pour l'évaluation des effets et impacts du PNDES et des stratégies sectorielles et régionales qui lui sont arrimées. En outre, le besoin d'informations statistiques à des périodicités infra-annuelles se fait de plus en plus pressant, notamment avec le suivi semestriel du PNDES. L'adoption d'un calendrier préétabli de publication de données validées devrait être suivie de l'amélioration des mécanismes de financement des activités statistiques. Parallèlement, il faut moderniser les processus de production qui

sont devenus obsolètes au regard de l'évolution technologique. La production statistique doit être rationalisée dans les structures productrices, en affinant et standardisant les processus et en implémentant une démarche qualité.

La diffusion de l'information statistique : plusieurs défis sont à relever notamment pour améliorer l'accessibilité aux données et aux publications du SSN à un plus grand nombre d'utilisateurs. Il faudrait donc une meilleure visibilité du SSN autour des nombreux produits statistiques et leur promotion y compris auprès des médias de masse et du grand public. Pour ce faire, il faut adopter et publier pour le public le répertoire des productions statistiques y compris leur périodicité et les structures responsables. En outre, il faudrait recourir aux nombreux outils disponibles pour développer une culture de communication des statistiques au grand public à travers les médias et des forums de discussions. Par ailleurs, il faudrait convaincre les responsables politiques, administratifs et privés de l'importance stratégique que revêtent les données statistiques. Sans oublier la nécessité de créer un service de la communication et des relations publiques à l'INSD, avec du personnel qualifié, pour assurer une meilleure visibilité et le lobbying, et rendre compte des résultats à l'autorité et aux partenaires.

La synergie entre le SDS et le PNDES : pour être en phase avec les besoins de suivi des politiques, il est nécessaire d'assurer une meilleure synergie entre le SDS et le PNDES pour la période 2016-2020. Le PNDES s'exécutant à partir des stratégies sectorielles et régionales, l'arrimage devrait se faire à ces niveaux d'abord. Il faut que chaque structure sectorielle soit à mesure de produire régulièrement un annuaire et un tableau de bord intégrant une batterie d'indicateurs de suivi. Ceci nécessite un travail d'évaluation de la pertinence des indicateurs et des cibles à renseigner, puisque parfois certains ne peuvent l'être régulièrement et à défaut, le même chiffre est reconduit systématiquement chaque année (exemple : l'indicateur relatif aux superficies forestières au niveau du ministère en charge de l'environnement).

Des liens plus étroits doivent être institués entre les structures concernées (INSD, SP-PNDES) notamment via un mécanisme formel de coordination. Le SP-PNDES devrait être au cœur du dispositif en jouant un rôle plus actif pour susciter la demande d'informations. En retour et en amont, il serait important de prendre en compte les besoins du SSN dans le PNDES, en considérant la statistique comme secteur transversal. Ceci permettrait d'utiliser les mécanismes de concertation existants pour mobiliser les financements nécessaires à la production statistique, et favoriserait l'engagement national et des PTF.

II. MISSIONS, PRINCIPES ET VISION DU SSN

2.1 Missions du SSN

Le cadre institutionnel de la coordination statistique est régi par la loi statistique du 31 mai 2007 et ses textes d'application. Au titre du décret 2007/741 du 19 novembre 2007, le SSN est le cadre administratif regroupant des organes de coordination, les structures productrices de statistiques, les institutions nationales de formation de statisticiens et les utilisateurs. Il comprend :

- L'INSD en tant qu'organe officiel de l'État en matière d'information statistique et organe exécutif principal chargé de la mise en place d'un système d'information statistique national intégré ;
- Les structures sectorielles en grande partie constituées des DGESS et d'autres structures produisant des statistiques officielles dans un secteur ou domaine donné ;
- Les institutions de formation qui sont les structures dont la mission est de former des statisticiens et des démographes pour le SSN. Les plus visibles au plan national sont : l'ENAREF qui forme des cadres moyens en statistique, l'ISSP qui dispose d'une filière de formation en licence professionnelle de statistiques sociales et l'ENSP qui forme chaque année une vingtaine d'attachés de santé en épidémiologie.

A travers ses différentes composantes, le SSN a pour missions de fournir aux administrations publiques, aux entreprises, aux organisations nationales, sous-régionales et internationales, aux médias, aux chercheurs et au public, les données statistiques se rapportant notamment aux domaines économique, social, démographique, culturel et environnemental.

Le CNS est l'organe central de la coordination statistique de l'ensemble du SSN. Constitué de l'ensemble des structures du SSN, il est chargé de proposer les orientations générales de la politique statistique nationale, les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique, et les instruments de coordination des activités du SSN. Pour assurer l'efficacité de ses actions, le CNS est adossé à un secrétariat administratif, un secrétariat technique et à cinq commissions spécialisées.

2.2 Principes et valeurs fondamentaux

La production du système statistique doit respecter les Principes fondamentaux des statistiques publiques des Nations Unies et de la Charte africaine de la statistique auxquels le Burkina a adhéré et qui donnent une série de directives très explicites sur le rôle des statistiques publiques. La Charte africaine, par exemple, stipule que la production statistique doit reposer sur des valeurs, en rapport avec l'indépendance professionnelle, qui doivent être partagées par toutes les composantes du système. Il s'agit de :

L'indépendance scientifique : Les autorités statistiques doivent pouvoir exercer leurs activités selon le principe de l'indépendance scientifique, en particulier vis-à-vis du pouvoir politique et de tout groupe d'intérêt ; cela signifie que les méthodes, concepts et nomenclatures utilisés pour l'exécution d'une opération statistique ne doivent être choisis que par les autorités statistiques sans aucune influence de quelque forme que ce soit et dans le respect des règles d'éthique et de bonne conduite.

L'impartialité : Les autorités statistiques doivent produire, analyser, diffuser et commenter les statistiques africaines dans le respect de l'indépendance scientifique et de manière objective, professionnelle et transparente.

La responsabilité : Les autorités statistiques et les statisticiens africains doivent recourir à des modes de collecte, de traitement, d'analyse et de présentation des données statistiques claires et pertinentes. De plus, les autorités statistiques ont le droit et le devoir de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs de l'information statistique qu'elles diffusent.

Transparence : Pour faciliter une interprétation correcte des données, les autorités statistiques doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'elles utilisent. Le droit interne régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doit être porté à la connaissance du public.

De la même manière, la Loi statistique au Burkina stipule que les activités statistiques doivent s'accomplir en toute indépendance scientifique, impartialité et objectivité, conformément aux concepts, règles méthodologiques et techniques communément admises dans le domaine. C'est pourquoi, avant leur entrée en fonction, les agents des structures statistiques doivent être assermentés au professionnalisme et à l'intégrité y compris au respect du secret statistique.

2.3 Vision à l'horizon 2020

La vision proposée est un souhait pour le SSN au regard de ses faiblesses actuelles. L'enjeu du développement des statistiques nationales en quantité et qualité reste capital et concerne notamment la nécessité pour le Gouvernement de disposer des données cruciales et indispensables pour éclairer la conception des politiques et des programmes de développement, mesurer les progrès réalisés et rendre compte à la société burkinabè et aux partenaires techniques et financiers des résultats en matière de développement. Il importe en conséquence de visualiser la situation de référence que le SSN aspire atteindre à l'horizon 2020, en l'occurrence de bâtir une image forte de la situation à laquelle on souhaiterait faire aboutir le SSN en vue de le rendre performant et capable de fournir à temps aux utilisateurs nationaux et internationaux des informations statistiques fiables, pertinentes et conformes aux règles et normes internationales.

Une telle vision du Gouvernement du Burkina Faso s'énonce comme suit :

« Bâtir, à l'horizon 2020, un système statistique national moderne, performant et stable, produisant et diffusant en toute indépendance et en temps opportun, des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs ».

La vision s'articule donc autour de trois blocs fondateurs que sont la modernité, la performance et la stabilité.

La modernité fait référence à un système pleinement adapté aux progrès et innovations de son époque, en l'occurrence les outils des TIC.

La performance répond aux soucis d'efficacité et d'efficience, en l'occurrence l'assurance d'une offre qui réponde à la demande et d'un système produisant à temps les données statistiques de qualité en utilisant les moyens disponibles.

La stabilité fait référence à l'aptitude du SSN à répondre de manière pérenne aux besoins des utilisateurs.

III. LOGIQUE D'INTERVENTION

3.1 Objectif général du SSN

En se fondant sur les défis clés issus de l'analyse de la situation, le SSN se donne pour objectif général de : **mettre à la disposition des utilisateurs, en temps opportun, des données statistiques complètes, cohérentes, fiables et accessibles, notamment pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement et dans le cadre des engagements extérieurs du Burkina Faso.**

À cet égard, les priorités pour la période 2016-2020, seront les suivantes :

- Améliorer la coordination statistique ;
- Assurer le développement de la production statistique ainsi que la diffusion de données de bonne qualité dans les délais ;
- Améliorer la couverture des statistiques sectorielles ;
- Développer et moderniser les dispositions de production, d'archivage et de diffusion du SSN ;
- Promouvoir une plus grande utilisation des statistiques produites ;
- Assurer un meilleur suivi-évaluation du PNDES et de l'agenda mondial post 2015 ;
- Renforcer les capacités du SSN en ressources humaines et matérielles et assurer la stabilité des financements.

3.2 Résultats attendus du SDS 2016-2020

Selon les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR) et comme le montre le cadre logique (Annexe 1), deux types de résultats sont attendus du SDS. Il s'agit des résultats opérationnels et des résultats de développement (qui génèrent des changements substantiels au sein du système statistique national).

Les résultats opérationnels sont constitués d'extrants ou produits, induits par la mise en œuvre du plan d'actions du SDS. En d'autres termes, il s'agit des changements découlant immédiatement de la réalisation physique des activités à l'aide des ressources mobilisées. La liste détaillée des activités ou plan d'actions 2016-2020 ainsi que les ressources financières requises pour leur financement figurent en annexe 1.

S'agissant des résultats de développement, ils témoignent des changements liés à la mise en œuvre du SDS et correspondant aux effets à moyen terme (moins de 5 ans) et aux impacts à long terme (5 ans et plus). De façon explicite, les effets correspondent aux axes stratégiques, tandis que les impacts correspondent à la vision et à l'objectif global du SSN.

3.3 Orientations stratégiques

En fonction des priorités du SSN et de la vision souhaitée du SSN en 2020, les objectifs stratégiques et opérationnels sont articulés autour de cinq axes stratégiques : (i) rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel ; (ii) amélioration de la production et de la qualité des données ; (iii) renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique ; (iv) renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN ; (v) renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES.

Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.

Malgré certains acquis, des marges d'amélioration existent afin de parvenir à un fonctionnement harmonieux et efficace de l'ensemble des structures pour une meilleure coordination statistique. Pour l'essentiel, la législation étant le socle des activités statistiques, il s'agira : (i) d'actualiser les textes afin de les adapter à l'évolution du contexte ; (ii) de prendre en compte l'organisation des activités et le développement de la production statistique dans les départements ministériels ; (iii) de redynamiser la coordination et la coopération qui ont été affaiblies suite à la suppression du SP-CNS.

Cet axe s'articule autour des objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

Objectif stratégique 1.1 : Renforcer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel

Objectif opérationnel 1.1.1 : Actualiser la législation et garantir son application

Objectif opérationnel 1.1.2 : Améliorer la réglementation concernant l'organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels

Objectif opérationnel 1.1.3 : Améliorer la réglementation concernant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN

Objectif opérationnel 1.1.4 : Institutionnaliser les recensements et les enquêtes de grande envergure

Objectif opérationnel 1.1.5 : Doter l'INSD d'un nouveau statut adapté à sa mission et créer les conditions institutionnelles d'une gestion centralisée des ressources humaines du SSN

Objectif opérationnel 1.1.6 : Intégrer le dispositif de coordination du PSSAR⁷ dans le dispositif institutionnel du CNS

Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la coordination, la coopération et le partenariat

Objectif opérationnel 1.2.1 : Vulgariser les outils de normalisation statistique et garantir leur usage au sein du SSN

Objectif opérationnel 1.2.2 : Améliorer le fonctionnement du CNS (y compris dotation du secrétariat du CNS en ressources conséquentes ; planification et suivi-évaluation des activités statistiques ; niveau de représentation des structures aux sessions du CNS ; suivi de la satisfaction des utilisateurs, etc.).

Objectif opérationnel 1.2.3 : Renforcer la coopération et le partenariat

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données

Cet axe est centré sur l'amélioration de la production statistique aux niveaux de la quantité, de la qualité et des délais. Ainsi, la production existante devra s'accroître, au cours des cinq années à venir, à travers essentiellement les recensements, les enquêtes d'envergure et la collecte des données de routine. En outre, les données produites devront respecter les normes de qualité. Enfin, la production statistique devra être adaptée continuellement aux besoins des utilisateurs en ce qui concerne les thèmes traités, la couverture géographique ainsi que la périodicité et les délais de diffusion. Les objectifs stratégiques et opérationnels retenus sont les suivants :

Objectif stratégique 2.1 : Moderniser la chaîne de la production à la diffusion des données

Objectif opérationnel 2.1.1 : Développer une stratégie de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN

⁷ Plan stratégique de développement des statistiques agricoles et rurales

Objectif opérationnel 2.1.2 : Mettre en place des outils de production statistiques basés sur les TIC (tablettes numériques, smartphones, etc.)

Objectif stratégique 2.2 : Renforcer la production statistique en quantité et qualité

Objectif opérationnel 2.2.1 : Assurer la mise en œuvre d'un programme minimum d'opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins

Objectif opérationnel 2.2.2 : Développer les productions statistiques de sources administratives dans tous les secteurs et départements ministériels, en assurant de meilleures couvertures thématique et géographique

Objectif opérationnel 2.2.3 : Développer des produits statistiques répondant aux besoins de suivi des activités des régions et communes

Objectif opérationnel 2.2.4 : Généraliser l'évaluation de la qualité des statistiques

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique

Cet axe concourt à assurer une informatisation globale du SSN notamment par l'utilisation des TIC pour l'archivage et la diffusion des données, et valoriser l'information statistique à travers son utilisation. Quoiqu'insuffisante, la diffusion a connu une nette amélioration ces dernières années grâce à la mise en ligne des publications notamment. Cependant, pour une meilleure diffusion des données, il est primordial de renforcer et moderniser l'archivage, et de rendre l'information statistique accessible à tous les utilisateurs. Il s'agit au niveau de cet axe de créer une société encline à utiliser l'information statistique comme outil d'éclairage et d'aide aux décisions ainsi qu'au contrôle citoyen de l'action publique. En outre, et pour ce faire, il y a lieu de développer une culture statistique dans le pays. La réalisation de cet axe passe par les objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

Objectif stratégique 3.1 : Améliorer l'accessibilité de l'information statistique à tous les utilisateurs

Objectif opérationnel 3.1.1 : Moderniser les dispositions d'archivage numérique des données et de diffusion (outils et applications informatiques des TIC)

Objectif opérationnel 3.1.2 : Sécuriser l'entreposage de la production statistique

Objectif opérationnel 3.1.3 : Définir et mettre en place un processus de validation et publication des données en toute indépendance aux niveaux de l'INSD et des structures sectorielles

Objectif opérationnel 3.1.4 : Réduire les délais de diffusion des principales productions statistiques du SSN (mesurés à travers des indicateurs de performance)

Objectif opérationnel 3.1.5 : Développer les modules statistiques des sites web des départements ministériels et améliorer la mise en ligne régulière des publications statistiques

Objectif opérationnel 3.1.6 : Améliorer l'accessibilité aux bases de données selon le type d'utilisateur et dans le respect de la loi

Objectif stratégique 3.2 : Améliorer les communications interne et externe

Objectif opérationnel 3.2.1 : Développer des stratégies de communications interne et externe au sein du SSN

Objectif opérationnel 3.2.2 : Sensibiliser les responsables politiques, administratifs et privés à l'importance stratégique des données statistiques

Objectif opérationnel 3.2.3 : Développer une culture de communication des statistiques aux responsables, aux médias de masse et au grand public

Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données et la culture statistique

Objectif opérationnel 3.3.1 : Renforcer le suivi statistique des politiques et programmes sectoriels

Objectif opérationnel 3.3.2 : Renforcer l'exploitation des données à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées

Objectif opérationnel 3.3.3 : Promouvoir la recherche appliquée pour une meilleure utilisation des statistiques

Objectif opérationnel 3.3.4 : Promouvoir la culture statistique (y compris la formation des utilisateurs et l'enseignement de la statistique dans les établissements professionnels)

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN

Ce pilier répond aux défis concernant la gestion des ressources humaines à l'INSD et au sein des autres structures du SSN pour les prochaines années. Les acquis en termes de formation et de recrutement de la période 2005-2010 s'effritant, il faut mettre en œuvre le *Programme de formation continue et diplômante du personnel du SSN pour la période 2016-2020* afin de doter le SSN des compétences nécessaires et variées, car c'est sur lui que va reposer la réussite du SDS. L'autre préoccupation concerne la gestion plus rationnelle des ressources humaines notamment par une gestion centralisée des ressources humaines statisticiennes, afin de faciliter la mobilité à l'intérieur du système. Il y a aussi la nécessité de mobiliser plus de ressources pour financer les activités statistiques, sécuriser les financements et améliorer les dotations budgétaires des DSS. Enfin, il faut souligner la nécessité d'améliorer les conditions de travail des agents du SSN notamment en matériel de pointe pour la production statistique.

Les objectifs stratégiques et opérationnels composant cet axe et susceptibles de lever les contraintes en ressources qui paralysent le SSN sont les suivants :

Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes

Objectif opérationnel 4.1.1 : Améliorer le plan de carrière des statisticiens du SSN

Objectif opérationnel 4.1.2 : Améliorer la motivation salariale du personnel

Objectif stratégique 4.2 : Renforcer les capacités humaines du SSN.

Objectif opérationnel 4.2.1 : Renforcer la formation continue et diplômante au profit du SSN

Objectif opérationnel 4.2.2 : Soutenir l'expansion, au niveau national, des filières de formation des cadres supérieurs statisticiens et démographes

Objectif opérationnel 4.2.3 : Renforcer les structures statistiques du SSN en ressources humaines

Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités financières et assurer un financement pérenne des activités du SSN.

Objectif opérationnel 4.3.1 : Mettre en place le Fonds de développement de la statistique et un contrat plan avec l'autorité de tutelle

Objectif opérationnel 4.3.2 : Assurer des lignes budgétaires conséquentes, distinctes et sécurisées dédiées aux activités statistiques des départements ministériels

Objectif stratégique 4.4 : Renforcer les capacités matérielles

Objectif opérationnel 4.4.1 : Renforcer les structures du SSN en ressources matérielles modernes

Objectif opérationnel 4.4.2 : Améliorer le cadre de travail des structures du SSN (y compris les locaux)

Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES

Le suivi annuel du PNDES est basé, pour l'essentiel, sur des indicateurs produits par les dispositifs statistiques sectoriels, tandis que l'évaluation des effets et de l'impact nécessite un dispositif d'enquêtes statistiques souvent lourdes. Les demandes de statistiques pour les besoins du suivi sectoriel et national de la SCADD n'ont pas été satisfaites en temps opportun. Le PNDES étant considéré comme une opportunité, la pertinence du SDS reste liée à l'existence d'une forte synergie entre les deux stratégies. Il s'agit de faire en sorte que le SSN soit en phase avec les besoins de suivi des politiques et avec l'agenda de la demande en informations statistiques. D'où la nécessité de faire de cette priorité majeure un axe visant à assurer un meilleur arrimage du SDS au PNDES conformément aux vœux du Gouvernement et des PTF. L'axe s'articule autour des objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

Objectif stratégique 5.1 : Renforcer des liens entre le SDS et le PNDES

Objectif opérationnel 5.1.1 : Améliorer le dialogue avec le SP-PNDES et renforcer la place des structures et organes du CNS (INSD, DGESS, DREP, commissions spécialisées) dans les organes et instances de suivi du PNDES (CSD, CRD et revues à différents niveaux)

Objectif opérationnel 5.1.2 : Assurer une meilleure intégration de l'information statistique dans le PNDES

Objectif opérationnel 5.1.3 : Evaluer et améliorer la pertinence des indicateurs de suivi des documents de politiques (PNDES, agenda mondial post 2015, stratégies sectorielles)

Objectif stratégique 5.2 : Assurer la disponibilité des ressources financières nécessaires aux activités statistiques de suivi du PNDES.

Objectif opérationnel 5.2.1 : Assurer l'inscription des activités statistiques dans les CDMT sectoriels (plaidoyer au sein de la POSEF, sensibilisation des acteurs)

Objectif opérationnel 5.2.2 : Garantir à chaque DSS les financements nécessaires pour la collecte des données et l'élaboration des indicateurs du PNDES (plaidoyer au sein de la POSEF ; sensibilisation, allocation des ressources destinées au suivi)

3.4 Cadre logique axée sur les résultats

Le cadre logique axé sur les résultats (CLAR) du SDS fournit la chaîne détaillée des résultats attendus du SDS 2016-2020. Il synthétise sous forme de tableau toutes les informations clés du SDS : objectifs, résultats, activités, risques, programmation, ressources. Ainsi, les activités telles que définies dans le plan d'actions, permettront d'atteindre des sous-produits dont le cumul permettra d'atteindre les produits qui sont les objectifs opérationnels définis. L'atteinte de ces objectifs opérationnels conditionnera l'accomplissement des cinq effets identifiés qui sont les axes stratégiques définis. Enfin la réalisation des effets conditionnera l'impact global attendu du SDS qui est le suivant : « Des données statistiques complètes, cohérentes, fiables et accessibles, sont disponibles en temps opportun aux utilisateurs pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que des engagements extérieurs du Burkina Faso. »

Le CLAR du SDS 2016-2020 est détaillé à l'Annexe 1.

3.5 Plan d'actions 2016-2020

Le plan d'actions donne l'ensemble des activités permettant l'atteinte des résultats définis. Il s'agit de la matrice détaillée des activités par structure avec leur programmation sur la période 2016-2020. Le budget est également indiqué ainsi que le plan de financement. Ce plan d'action constitue la dernière partie du CLAR et est donc partie intégrante du SDS.

Le plan d'actions a pour vocation de rendre plus concret le SDS en articulant sur la période couverte une série de produits à réaliser pour atteindre les objectifs définis. Sa mise en œuvre, dans une démarche coordonnée et cohérente, permettra à la vision de devenir une réalité. Elle permettra aussi un meilleur suivi et évaluation des activités statistiques et des politiques et stratégies de développement.

Le plan d'actions du SDS 2016-2020 est détaillé à l'Annexe 2.

IV. FINANCEMENT DU SDS

4.1 Besoins de financement du SDS 2016-2020

Le tableau 3 ci-après présente les coûts de financement du SDS 2016-2020 par axe et objectif stratégique. Les détails des coûts du plan d'actions sont présentés en annexe 1.

Tableau 3 : Coûts de financement du SDS 2016-2020 par axe et objectif stratégique (en millions de FCFA)

AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.	194	239	169	138	238	976
Objectif stratégique 1.1 : Renforcer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel	35	50	0	20	0	105
Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la coordination, la coopération et le partenariat	159	189	169	118	238	871
Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	28 692	8 205	8 556	5 479	7 776	57 002
Objectif stratégique 2.1 : Moderniser la chaîne de la production à la diffusion des données	150	125	175	175	175	800
Objectif stratégique 2.2 : Renforcer la production statistique en quantité et qualité	28 542	8 080	8 381	5 304	7 601	56 202
Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	1 913	2 300	1 915	2 015	1 878	9 858
Objectif stratégique 3.1 : Améliorer l'accessibilité de l'information statistique à tous les utilisateurs	358	663	323	323	321	1 986
Objectif stratégique 3.2 : Améliorer la communication interne et externe	186	179	174	174	174	887
Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données et la culture statistique	1 370	1 459	1 419	1 519	1 384	6 986
Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN	546	1 377	1 432	1 317	1 133	5 804
Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes	12	0	0	0	0	12
Objectif stratégique 4.2 : Renforcer les capacités humaines du SSN.	494	722	872	962	1 008	4 057
Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités financières et assurer un financement pérenne des activités du SSN.	15	15	0	0	0	30
Objectif stratégique 4.4 : Renforcer les capacités matérielles	25	640	560	355	125	1 705
Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans la SCADD	50	40	50	35	35	210
Objectif stratégique 5.1 : Renforcer des liens entre le SDS et le <u>PNDES</u>	40	35	25	25	25	150
Objectif stratégique 5.2 : Assurer la disponibilité des ressources financières nécessaires aux activités statistiques de suivi du PNDES.	10	5	25	10	10	60
TOTAL GENERAL	31 395	12 161	12 122	8 984	11 060	73 850

Le coût global de la mise en œuvre du SDS 2016-2020 est estimé à 73,85 milliards de FCFA. Le financement de la mise en œuvre sera en grande partie (77%) orienté vers le développement de la production statistique et l'amélioration de la qualité des données. Ensuite, 13% des financements vont au renforcement de la diffusion statistique, la promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique. Puis viennent le renforcement des capacités de production et de management du SSN (8%), la rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel (1,3%) et le renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES (0,3%).

La première année (2016) de mise en œuvre du plan d'actions nécessite d'importants financements, soit 31,4 milliards FCFA, au regard de l'importance des différentes activités à réaliser, en l'occurrence le RGPH et le RGA. Ceci justifie aussi le coût élevé de la mise en œuvre du SDS.

4.2 Plan de financement du SDS 2016-2020

L'inscription d'un projet dans le plan d'actions du SDS n'est pas conditionnée par l'obtention préalable d'un budget ou l'identification d'une source potentielle de financement. Le seul critère retenu est que le producteur ait jugé son projet pertinent. Ainsi, comme le montre le tableau 4, les prévisions concernant les sources de financement indiquent environ 31% pour le budget de l'Etat et 9% pour les PTFs contre 60% à rechercher.

Tableau 4 : Plan de financement du SDS 2016-2020 (en millions de FCFA)

AXES STRATEGIQUES	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A recher cher	% Etat/ Fonds propres	% PTFs	%A recher cher
Axe 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.	976	410	25	541	42,0	55,4	55,4
Axe 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	57 002	15 723	6 292	34 987	27,6	11,0	61,4
Axe 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	9 858	4 962	200	4 696	50,3	2,0	47,6
Axe 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN	5 804	2 010	0	3 794	34,6	0,0	65,4
Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES	210	125	0	85	59,5	0,0	40,5
TOTAL GENERAL	73 850	23 230	6 517	44 103	31,5	8,8	59,7

4.3 Mécanisme et stratégie de mobilisation des ressources financières

Le budget de l'Etat devrait être la source principale de financement des statistiques officielles courantes ainsi que des enquêtes à caractère répétitif. Aussi, il est nécessaire que des lignes budgétaires conséquentes soient inscrites chaque année dans la loi de finances en vue de la prise en charge de ces activités. A cet effet, il s'avère nécessaire de faire coïncider la programmation annuelle des activités statistiques du SSN avec le calendrier budgétaire de l'Etat. Puis, l'INSD, en tant qu'organe central du SSN et compte tenu de son statut d'établissement public de l'Etat (EPE), doit signer une convention de financement pluriannuel (contrat plan) avec l'Etat, basée sur le plan d'actions du SDS. Cette convention devrait lui permettre de disposer de ressources financières suffisantes pour accomplir sa mission.

Les opérations statistiques de grande envergure devront bénéficier, outre le financement de l'Etat, de la participation des PTFs. Après la validation et l'adoption du SDS 2016-2020 par le Gouvernement, il sera nécessaire de mettre en place un groupe de travail au sein du CNS, qui aura pour tâches d'étudier les opportunités et les conditions de financement des activités du SDS. Ensuite, il devra assurer l'organisation d'une table ronde sur le financement du SDS, regroupant le Gouvernement, les principaux

PTFs soutenant le développement de la statistique au Burkina Faso ainsi que différents partenaires et services nationaux concernés.

L'alimentation du Fonds de développement de la statistique initié par le CNS pourra se faire par des dotations budgétaires de l'Etat ainsi que par le concours financier des PTFs sous forme d'appuis budgétaires ou d'appuis ciblés. Le cadre de concertation entre le CNS et le SP-PNDES devrait, par ailleurs, participer à toutes les actions de mobilisation des ressources dans le cadre du suivi du PNDES. Il s'agira d'inscrire les besoins du SSN dans le PNDES y compris les CDMT sectoriels, afin d'utiliser les mécanismes de concertation existant pour la mobilisation des financements nécessaires.

Enfin, la mobilisation des financements extérieurs passera également par l'utilisation de facilités aux niveaux sous régional, régional et international, comme par exemple :

- Le projet de modernisation et d'harmonisation des enquêtes auprès des ménages dans les Etats membres de l'UEMOA porté par la Banque mondiale et l'UEMOA, dont l'objectif est de produire des indicateurs de pauvreté et de suivi des Objectifs de développement durable (ODD) à travers une enquête harmonisée dans les Etats membres ;
- Le recensement agricole simultané dans les Etats membres dans le cadre du Programme statistique régional 2015-2020 de l'UEMOA ;
- La stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales dont la mise en œuvre, au niveau africain, est placée sous l'égide conjointement de la Commission de l'Union africaine (UA), la BAD, la CEA et la FAO, et qui s'effectue à travers des plans d'actions quinquennaux glissants ;
- Le programme de plates-formes Open Data lancé par la BAD en 2013 et qui fait partie de l'initiative « Autoroutes de l'information » visant à améliorer, de manière notable, la gestion et la diffusion des données en Afrique ;
- Le Programme d'appui institutionnel dans le domaine des statistiques et de l'économie en cours de formulation dans le cadre du 11^e FED de l'Union européenne.
- Le Projet ECOAGRIS (Système d'information sur l'agriculture) de la CEDEAO mis en œuvre par le Centre régional AGRHYMET sur financement de l'Union européenne.
- Etc.

V. MISE EN ŒUVRE, SUIVI-ÉVALUATION, HYPOTHÈSES ET RISQUES

5.1 Principes directeurs de la mise en œuvre du SDS

La responsabilité de la mise en œuvre du SDS et la réussite du processus incombent à l'ensemble des acteurs du SSN. Elles seront régies par les principes directeurs suivants : la subsidiarité, la codécision, la flexibilité, la transparence et l'équité.

Principe de la subsidiarité : les activités du programme sont réalisées au niveau le plus optimal par les acteurs du SSN et la coordination incombe au CNS à travers son secrétariat technique (INSD).

Principe de codécision : les décisions sur le contenu des programmes statistiques annuels ne peuvent être prises que par le CNS qui est l'organe représentatif des parties prenantes à travers le SP-CNS.

Principe de flexibilité : le programme d'activités sera glissant et tout nouveau besoin peut être pris en compte dans le respect des mécanismes mis en place.

Principe de transparence : un rapport d'activités sera élaboré par le SP-CNS chaque année dont la validation avant sa publication incombe au CNS.

Principe d'équité : les dimensions centrale, sectorielle, régionale et genre sont prises en compte dans le processus de mise en œuvre du SDS.

5.2 Dispositif institutionnel de pilotage du SDS

Les conditions de réussite du SDS reposent sur une définition claire et précise des rôles de chaque acteur impliqué dans sa mise en œuvre. A cet égard, le dispositif de pilotage du SDS repose sur une structuration pyramidale à trois paliers : (i) à la base, les services et institutions chargées des productions statistiques sectorielles; (ii) au niveau intermédiaire, les Commissions spécialisées par domaine du système statistique ; et (iii) au sommet, le CNS, organe de coordination, de suivi et d'évaluation du SDS.

Les structures productrices : le plan d'actions 2016-2020 comporte des projets d'enquêtes et de recensements, des activités de production de statistiques courantes, des études, des actions de renforcement des capacités, etc. Chaque service, chaque direction et chaque ministère sont responsables de l'exécution de sa part de programme. Les structures concernées présenteront chaque année, un rapport d'exécution des activités de la période écoulée et de nouvelles propositions d'actions à réaliser.

Les responsables des opérations assurent la supervision quotidienne de l'exécution des opérations relevant de leur responsabilité. Ils fournissent toutes les informations nécessaires à leur évaluation et adressent selon une périodicité établie, un rapport d'exécution aux organes de coordination. Ces rapports sont élaborés conformément à un canevas standardisé pour tous les producteurs. En outre, ils proposent, dans leur rapport, les ajustements nécessaires selon les besoins.

L'INSD, organe central du SSN, outre l'exécution des activités relevant de son domaine de compétence, sera chargé d'apporter un appui technique aux autres structures dans la réalisation de leurs activités.

Les Commissions spécialisées par grand domaine du CNS : elles sont au nombre de cinq et chargées essentiellement du suivi de questions relevant de l'activité et des missions du CNS. Chaque commission se réunit en tant que de besoin sur convocation de son Président après saisine par le Président du CNS.

Le Conseil national de la statistique (CNS) : c'est l'organe supérieur de supervision de la conception, de la coordination, du suivi et de l'évaluation du SDS. Il coordonne toutes les activités et adopte le bilan annuel et les documents techniques de base du CNS. Son secrétariat est assuré par un Secrétariat

permanent (SP-CNS) qui va bénéficier de l'appui technique de l'INSD, en particulier en ce qui concerne la programmation et le suivi-évaluation y compris le basculement vers un système codifié et totalement informatisé.

Le SDS sera opérationnalisé à travers une programmation annuelle des activités. Dans le cadre de ses sessions, le CNS appréciera l'exécution du plan annuel d'actions en vue de formuler les orientations appropriées. Il fera l'objet d'un bilan en 2019, sur les trois premières années de mise en œuvre conformément au mécanisme de suivi des résultats ci-dessous indiqué et d'une évaluation globale en 2020, toujours sous la responsabilité du SP-CNS et avec l'appui technique de l'INSD.

5.3 Mécanismes et outils de suivi-évaluation axés sur les résultats du SDS

5.3.1 Objectifs du suivi-évaluation

Le dispositif de suivi évaluation du SDS vise à mettre à la disposition de l'ensemble des acteurs du SSN, y compris les décideurs politiques et les partenaires financiers, un ensemble cohérent d'informations concernant les résultats liés à la mise en œuvre du plan d'actions 2016-2020 du SDS.

Il offre l'opportunité de responsabiliser chaque acteur du SSN en vue de l'obtention de résultats. Il s'agit d'un moyen de collecte d'informations en vue d'améliorer la communication et la concertation entre les différents acteurs du SSN. Il permet ainsi de prendre les mesures correctives nécessaires pour la bonne exécution des actions définies.

Enfin, ceci est indispensable pour rendre compte aux PTFs qui accompagnent le pays dans ses efforts de développement, de l'utilisation des ressources financières mobilisées et ce, sur la base des principes de la gestion axée sur les résultats.

5.3.2 Indicateurs de suivi-évaluation du SDS

Le Cadre logique du SDS 2016-2020 (annexe 1) contient les indicateurs de performance du SDS, assortis d'une situation de référence et d'une cible (en 2020), permettant ainsi, à chaque étape, de vérifier le niveau de réalisation des résultats escomptés. En outre, une attention particulière est accordée à la qualité des produits du SSN par rapport aux normes en usage ainsi qu'aux appréciations portées par les utilisateurs.

5.3.3 Mécanisme de suivi au niveau des résultats opérationnels

Le programme statistique national du CNS

Afin de rendre opérationnel le SDS et faciliter sa mise en œuvre, un Programme statistique national (PSN) est élaboré chaque année. Il contient la tranche annuelle des activités programmées dans le SDS et intègre les opérations statistiques non initialement prévues. En outre, il intègre aussi d'autres activités non planifiées jugées comme étant nécessaires pour l'atteinte des objectifs du SDS et du PNDES. Sur la base du plan d'actions de la période 2016-2020 du SDS, les acteurs du SSN définissent leurs priorités pour l'année suivante (n+1) qui fera l'objet d'une validation au cours de la première session ordinaire du CNS de l'année n. Au total, cinq PSN vont être élaborés d'ici 2020.

Le rapport statistique national du CNS

Le PSN est soumis à une gestion axée sur les résultats. Il devra faire l'objet d'une évaluation, afin de mesurer les progrès vers la réalisation des objectifs du SDS. Ceci consistera à faire le bilan de l'exécution des tranches annuelles du SDS et sera sanctionnée par un Rapport statistique national (RSN). Au total cinq rapports vont être produits, d'ici la fin de l'année 2020. Ils vont mesurer les progrès vers l'atteinte des cibles des indicateurs contenus dans le CLAR du SDS (annexe 1). Des améliorations seront requises par rapport aux précédents RSN, en veillant notamment à ce que ces rapports intègrent systématiquement : le CLAR actualisé du SDS ; et une partie analytique faisant état : du processus d'avancement dans l'atteinte des résultats, des explications des écarts entre les prévisions ainsi que les actions correctives, s'il y a lieu, pour la période subséquente.

Le bilan à mi-parcours du SDS

Après trois années de mise en œuvre du SDS, il sera nécessaire d'effectuer un bilan à mi-parcours et d'apporter des ajustements. Il s'agira d'une évaluation des objectifs clés de la stratégie en vue de mesurer le niveau d'atteinte des résultats attendus. Du fait que les besoins exprimés soient susceptibles d'évoluer dans le temps, son contenu peut être amélioré progressivement.

Aussi, si nécessaire, le SDS pourra faire l'objet d'une révision à mi-parcours en 2018. Dans cette éventualité, la démarche sera participative en impliquant tous les acteurs du SSN : producteurs, utilisateurs et PTFs.

5.3.4 Mécanisme de suivi-évaluation au niveau des effets et impacts

La collecte des informations s'opèrera par le biais d'une série d'enquêtes et d'études qui permettront de mesurer l'ampleur des changements induits par la mise en œuvre du SDS.

L'enquête sur l'état des lieux du SSN

Il s'agit d'une enquête statistique auprès des structures productrices de statistiques officielles qui vise à relater leurs modes de fonctionnement, leurs conditions de travail ainsi que l'état actuel du financement et de la production. Elle permet ainsi d'appréhender sous forme d'indicateurs de suivi statistique : le degré d'accomplissement des attributions en matière de production statistique, le respect des périodicités et des méthodologies de production, les pratiques de diffusion des statistiques, les utilisateurs connus; les effectifs et profils professionnels des personnels; les moyens matériels; les logiciels et applications informatiques utilisés ainsi que leur niveau de maîtrise ; l'adéquation des locaux affectés aux activités statistiques et leur niveau d'équipement ; la couverture financière ; le mode de financement et les contributeurs ; etc..

L'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SDS et du suivi de ses indicateurs de performance ainsi que des décisions de l'Assemblée générale des sociétés d'Etat, l'INSD organise périodiquement une enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles. Celle-ci vise à évaluer leur niveau de satisfaction, notamment en ce qui concerne l'accessibilité, la couverture, la fiabilité, la périodicité et les pratiques de diffusion.

Les exercices d'évaluation indépendante des produits et du SSN

Pour un pays comme le Burkina qui a souscrit ou adhéré aux normes internationales, notamment les cadres proposés par le FMI, à savoir le SGDD, la NSDD (Normes spéciales pour la diffusion des données) et le CEQD (Cadre d'évaluation de la qualité des données), des évaluations indépendantes pourront être réalisées en vue de se rendre compte des progrès réalisés dans l'amélioration de la qualité des statistiques officielles. La réalisation de ces évaluations pourrait être placée sous la responsabilité de l'INSD après l'impulsion du CNS. Des consultants devront être sollicités à cet effet.

En outre, la Banque mondiale dispose d'un indicateur calculé pour la notation des systèmes statistiques nationaux des Etats. Les Instituts nationaux de statistiques (INS) ont la possibilité de suivre l'état d'évolution de leurs indicateurs, ce qui leur permettrait de corriger les insuffisances relevées en matière de production et de diffusion de données⁸.

⁸ L'adresse du site est le <http://datatopics.worldbank.org/statisticalcapacity/SCIdashboard.aspx>

L'évaluation finale indépendante du SDS

L'évaluation finale du SDS sera aussi de type externe et se déroulera en 2020, afin d'aider à la préparation du SDS suivant. Elle permettra de dégager l'atteinte globale des résultats attendus. Elle sera adossée à l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles et à l'enquête sur l'état des lieux du système statistique national qui vont permettre une meilleure mesure des indicateurs cibles d'effets et d'impacts des actions entreprises au cours des cinq années de mise en œuvre du SDS. L'évaluation finale devra se faire suivant les standards internationaux en la matière, en l'occurrence selon les critères suivants : la pertinence, l'efficacité (réalisation des objectifs), l'efficience, l'impact sur le développement institutionnel, la durabilité, la performance des parties prenantes, les enseignements tirés.

5.4 Hypothèses et risques de mise en œuvre

5.4.1 Hypothèses et risques

Les risques majeurs susceptibles de perturber la bonne mise en œuvre des activités du SDS 2016-2020 pourraient venir notamment :

- de l'instabilité socio-politique du pays, consécutive aux échéances électorales majeures prévues en octobre 2015 ;
- du manque d'engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS ;
- du manque de garantie suffisante concernant la régularité et la pérennité d'activités importantes dont certaines sont de souveraineté nationale (RGPH, RGA, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, etc.), la plupart des grandes opérations statistiques étant encore exécutées grâce à des financements extérieurs et ponctuels.
- du retard dans la mise en place des apports financiers du Gouvernement et des donateurs ;
- de la forte mobilité des cadres statisticiens de l'INSD et des personnels des services statistiques sectoriels, préjudiciable à la capitalisation des expériences acquises ;
- de la méconnaissance des dispositions légales et réglementaires régissant les activités statistiques au Burkina Faso, compromettant l'efficacité de la coordination et de la mise en œuvre des activités ;
- d'une insuffisance de coopération des diverses structures nationales concernées et particulièrement entre l'INSD et les structures sectorielles.

5.4.2 Mesures d'atténuation

Le succès de l'opérationnalisation du SDS suppose que le Gouvernement réaffirme son engagement politique en faveur du développement de la statistique, et ce, à travers les cinq axes prioritaires dégagés dans le SDS et l'approbation du document. Il est conditionné également par l'adoption des mesures indispensables à la levée des contraintes inhérentes aux ressources financières et humaines. Ces mesures concernent l'institutionnalisation des recensements et enquêtes de grande envergure par des textes législatifs et réglementaires ; la création et l'opérationnalisation du Fonds de développement de la statistique ; des dotations budgétaires conséquentes de l'Etat aux structures statistiques sectorielles ; la célérité dans la mise en place des apports financiers ; la mise à disposition du SSN de personnels qualifiés et compétents pour l'exécution des activités statistiques et la valorisation du métier de statisticien.

CONCLUSION

Le processus d'élaboration du SDS 2016-2020 a abouti grâce à la participation active de l'ensemble des acteurs du SSN dans le cadre du CNS. Il a permis de faire un bilan consolidé de l'état des lieux depuis 2004, année de la mise en œuvre du premier SDS, et surtout d'identifier les défis majeurs qui restent à relever.

Ainsi, les priorités pour la période 2016-2020 concernent l'amélioration de la coordination statistique ; le développement de la production statistique ainsi que la diffusion de données de bonne qualité dans les délais ; l'amélioration et l'expansion des statistiques sectorielles ; le développement et la modernisation des dispositions de production, d'archivage et de diffusion ; la promotion d'une plus grande utilisation des statistiques produites ; l'assurance d'un meilleur suivi-évaluation du PNDES ; le renforcement des capacités du SSN et la pérennisation des financements.

A cet égard, la définition d'une vision concernant le développement de la statistique publique, le choix des orientations stratégiques et l'identification du plan d'actions ont fait l'objet d'un consensus par tous les acteurs du SSN. En termes de résultats attendus, les efforts seront poursuivis afin de mettre à la disposition des utilisateurs des données actualisées, valides et fiables.

L'évaluation financière du SDS 2016-2020 aboutit à un coût global des activités programmées de 73,850 milliards de FCFA dont environ 60% des financements sont à rechercher. Le budget de l'Etat devrait être la source principale de financement des statistiques officielles courantes ainsi que des opérations statistiques de grande envergure, mais ces dernières devraient bénéficier également de la contribution des PTFs.

Le SDS va servir de base au développement du SSN pour la période 2016-2020 et sa mise en œuvre requiert l'engagement de tous les acteurs concernés conformément au dispositif de pilotage et de suivi-évaluation prévu. En outre, le Gouvernement devrait confirmer son engagement politique à travers des dotations budgétaires conséquentes et pérennes. De la même manière, les PTFs devraient s'inscrire dans cette dynamique, en faisant du SDS l'unique cadre de référence en matière d'intervention et de financement des activités statistiques.

Annexes

Annexe 1 : Cadre logique axé sur les résultats du SDS 2016-2020

		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
Chaîne des résultats		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
IMPACT	Des données statistiques complètes, cohérentes, fiables et accessibles, sont disponibles en temps opportun aux utilisateurs pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que des engagements extérieurs du Burkina Faso.	Taux de satisfaction totale des utilisateurs de statistiques	25% en 2015	50% en 2020	Enquête sur la satisfaction des utilisateurs	Stabilité socio-politique du pays Transition politique réussie, consécutive aux échéances électorales majeures prévues en novembre 2015
EFFETS	<u>Effet 1</u> : Le cadre législatif, institutionnel et organisationnel est rénové et consolidé.	Taux d'exécution moyen des activités programmées dans le PSN pour l'axe stratégique 1	30% en 2014	Au moins 100%	RSN	Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS
	<u>Effet 2</u> : La production des données est améliorée en quantité et qualité.	Taux d'exécution des opérations de recensements et d'enquêtes prévues dans le SDS	28% entre 2011 et 2014	75%	Bilan de de la mise en œuvre du SDS	
		Proportion de structures du SSN ayant produit toutes les statistiques courantes prévues dans leurs attributions	52% en 2014	75% entre 2016 et 2020	Enquête « Etat de lieux du SSN »	
	<u>Effet 3</u> : La diffusion statistique et l'utilisation des données et la culture statistique sont renforcées.	Proportion de structures du SSN ayant diffusé tous leurs produits statistiques	30,2%	75%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
	<u>Effet 4</u> : Des capacités de production et de management des acteurs du SSN se sont améliorées.	Taux d'exécution moyen des activités initialement programmées dans le PSN	76,4% en 2014	90%	RSN	
	<u>Effet 5</u> : La place de l'information statistique dans le PNDES est renforcée.	Proportion d'indicateurs de suivi évaluation du PNDES qui sont renseignés correctement à temps	ND	100%	Etude d'évaluation des indicateurs centraux, sectoriels et régionaux	
		Proportion d'indicateurs de suivi évaluation des politiques sectorielles qui sont renseignés correctement à temps.	ND	100%	Etude d'évaluation des indicateurs centraux, sectoriels et régionaux	
		Proportion d'indicateurs de suivi évaluation des politiques régionales qui sont renseignés correctement à temps	ND	100%	Etude d'évaluation des indicateurs centraux, sectoriels et régionaux	

		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
Chaîne des résultats		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
PRODUITS	Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.					
	Produit 1.1 : Le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel est renforcé.					Transition politique réussie, consécutive aux échéances électorales majeures prévues en novembre 2015
	Sous-produit 1.1.1 : Les textes législatifs sont actualisés et respectés	Existence d'une nouvelle loi statistique adoptée par le Parlement et promulguée	Non	Oui	Journal officiel (JO)	
		Existence de différents décrets d'application de la nouvelle loi pris et publiés	Non	Oui	Journal officiel (JO)	
	Sous-produit 1.1.2 : La réglementation concernant l'organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels est améliorée.	Existence de textes réglementaires régissant l'organisation du système d'information statistique au sein de chaque département ministériel	Non	Oui	Arrêtés ministériels	
	Sous-produit 1.1.3 : La réglementation concernant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN est améliorée.	Textes réglementant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN adoptés	Non	Oui	Arrêtés ministériels	
	Sous-produit 1.1.4 : les recensements et les enquêtes de grande envergure sont Institutionnalisés.	Textes instituant les recensements les enquêtes et le FDS adoptés et publiés	Non	Oui	Journal officiel (JO)	
	Sous-produit : 1.1.5 : L'INSD dispose d'un nouveau statut adapté à sa mission et les conditions institutionnelles d'une gestion centralisée des ressources humaines du SSN sont créées.	Nouveaux statuts de l'INSD adoptés	Non	Oui	Journal officiel (JO)	
		Personnel statisticien en charge de la production dans le SSN rattaché techniquement et financièrement à l'INSD	Non	Oui	JO/Arrêtés ministériels	

Chaîne des résultats	INDICATEURS DE PERFORMANCE			Cibles	Moyens de vérification	HYPOTHÈSES/RISQUES
	Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence				
Sous-produit 1.1.6 : Intégrer le dispositif de coordination du PSSAR ⁹ dans le dispositif institutionnel du CNS.	PSSAR adopté par le CNS	Non	Oui	RSN		
	Textes élargissant les attributions de la Commission spécialisée « Statistiques agricoles et de l'environnement » à la coordination et au suivi évaluation du PSSAR adoptés	Non	Oui	RSN		
Produit 1.2 : La coordination, la coopération et le partenariat sont renforcés.					Méconnaissance des dispositions légales et réglementaires régissant les activités statistiques au Burkina Faso, compromettant l'efficacité de la coordination et mise en œuvre des activités	
Sous-produit 1.2.1 : Les outils de normalisation statistique sont vulgarisés et utilisés au sein du SSN.	Codes, nomenclatures, concepts, méthodes et manuels de procédure du SSN adaptés aux normes internationales actualisés et postés sur le site du CNS	Non	Oui	Site web du CNS		
	Métadonnées et manuel de procédures et d'exécution de la collecte de données disponibles pour toutes les statistiques produites dans les administrations	Non	Oui	Site web du CNS		
	Existence d'une base de sondage multiutilisateurs numérisée	Non	Oui	Site web de l'INSD		
	Répertoire des sources statistiques actualisé et publié	Non	Oui	Site web du CNS		
	Nombre d'ateliers de formation sur les codes, nomenclatures, concepts, méthodes et manuels de procédures organisés	0	5	RSN		
Sous-produit 1.2.2 : Le fonctionnement du CNS est	Nombre de sessions statutaires du CNS	0	10	Bilan de de la mise en		

⁹ Plan stratégique de développement des statistiques agricoles et rurales

		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
Chaîne des résultats		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
	amélioré.	tenus			œuvre du SDS	
		Nombre de sessions des commissions spécialisées du CNS	0	10	Bilan de de la mise en œuvre du SDS	
		Nombre de PNS élaborés	0	5	Bilan de de la mise en œuvre du SDS	
		Nombre de RSN élaborés	0	5	Bilan de de la mise en œuvre du SDS	
		Nombre d'enquêtes sur la satisfaction des besoins des utilisateurs de statistiques réalisées	0	2	Bilan de de la mise en œuvre du SDS	
		Nombre d'enquêtes sur l'état des lieux du SSN réalisées	0	2	Bilan de de la mise en œuvre du SDS	
		Bilan à mi-parcours du SDS organisée	Non	Oui	Bilan de de la mise en œuvre du SDS	
		Rapport final d'évaluation du SDS produit	Non	Oui	Bilan de de la mise en œuvre du SDS	
	<u>Sous-produit 1.2.3</u> : La coopération et le partenariat sont renforcées.	Un cadre de concertation des PTF en place	Non	Oui	RSN	
		Nombre de sessions du cadre de concertation des PTF du SSN tenues	0	5	RSN	
		Nombre de requêtes de financement du SDS soumises aux guichets des PTF	0	10	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
PR OD UIT S	Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données					
	Produit 2.1 : La chaîne de la production à la diffusion des données est modernisée.					Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS
	<u>Sous-produit 2.1.1</u> : Une stratégie de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN est développée.	Un plan de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN adopté et mis en œuvre.	Non	Oui	RSN	
	<u>Sous-produit 2.1.2</u> : Les outils de production statistiques basés sur les TIC (tablettes numériques, smartphones, etc.) sont mis en place.	Proportion d'opérations d'enquêtes et de recensements du SDS utilisant les équipements mobiles pour la collecte des données sur le terrain.	0	90%	RSN	
		Proportion d'opérations de collectes de routine utilisant les équipements mobiles	0	90%	RSN	

		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
Chaîne des résultats		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
		pour la collecte des données sur le terrain				
	Produit 2.2 : La production statistique est renforcée en quantité et qualité.					Mobilisation effective des ressources ; Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues
	<u>Sous-produits 2.2.1</u> : Un programme minimum d'opérations de recensements et d'enquêtes adaptés aux besoins est mis en œuvre.	5 ^{ème} RGPH 2016 réalisé	Non	Oui	RSN	
		2 ^{ème} RGA (2016) réalisé	Non	Oui	RSN	
		Nombre d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages réalisées	0	2	RSN	
		EDS V réalisée	Non	Oui	RSN	
	<u>Sous-produits 2.2.2</u> : Les productions statistiques de sources administratives sont développées dans tous les secteurs et départements ministériels, en assurant des meilleures couvertures thématique et géographique	Proportion d'annuaires statistiques prévus réalisés	ND	95%	RSN	
		Proportion de tableaux de bords prévus réalisés	ND	75%	RSN	
		Nombre de production infra annuelle réalisé	0	10	RSN	
	<u>Sous-produits : 2.2.3</u> : Des produits statistiques répondant aux besoins de suivi des activités des régions et communes sont développés.	Nombre d'annuaires régionaux produits	12	13	RSN	
		Nombre de tableaux de bord socio-économiques régionaux produits par les DREP	13	26	RSN	
		Nombre de documents de profil des régions produits par les DREP	13	26	RSN	
		Nombre de nouvelles publications statistiques relatives aux activités des conseils régionaux et municipaux	0	13 (une par région)	RSN	
	<u>Sous-produits 2.2.4</u> : L'évaluation de la qualité des statistiques est généralisée.	Proportion des structures du SSN ayant bénéficié d'un appui de l'INSD ou d'autres organismes spécialisés dans la production statistique	52%	75%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
		Proportion des structures utilisant un document méthodologique dans la production des statistiques	70,6%	100%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
		Proportion des structures utilisant de données validées dans la production de	72,5%	100%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	

		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
Chaîne des résultats		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
		toutes leurs statistiques				
		Nombre de domaines dont les statistiques ont fait l'objet d'évaluation de qualité selon les normes internationalement admises	13	50	Rapport bilan du SDS	
PRODUITS	Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique					
	Produit 3.1 : L'information statistique est accessible à tous les utilisateurs.					Mobilisation effective des ressources ; Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues
	<u>Sous-produit 3.1.1</u> : Les dispositions d'archivage numérique des données et de diffusion (outils et applications informatiques des TIC) sont modernes.	Nombre de nouvelles bases de données, métadonnées et micro-données développées au sein du SSN	0	50	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
		Base cartographique digitalisée disponible	Non	Oui	Rapport d'exécution du RGPH 2016	
	<u>Sous-produit 3.1.2</u> : L'entreposage de la production statistique est sécurisé.	Existence d'un entrepôt de données statistiques du SSN à l'INSD	Non	Oui		
	<u>Sous-produit 3.1.3</u> : Un processus de validation et de publication des données en toute indépendance est mis en place aux niveaux de l'INSD et des structures sectorielles.	Proportion de structures du SSN ayant un processus de validation défini pour leurs productions statistiques	11,5%	100%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
	<u>Sous-produit 3.1.4</u> : Les délais de diffusion des principales productions statistiques du SSN sont réduits.	Niveau de respect de la périodicité dans la réalisation des enquêtes et recensements pluriannuels	25%	75%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
		Niveau de respect de la périodicité des productions statistiques courantes	54%	75%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
		Proportion de structures utilisatrices jugeant que les délais de parution des statistiques officielles sont respectés	36%	100%	Enquête utilisateurs	
	<u>Sous-produit 3.1.5</u> : Les modules statistiques des sites web des départements ministériels sont	Proportion des structures diffusant leurs productions par le canal du site web du	33,3%	100%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	

Chaîne des résultats		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
	développés et les publications statistiques sont mises en ligne régulièrement.	CNS				
		Proportion des structures diffusant leur production sur leur propre site web	48%	100%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
	<u>Sous-produit 3.1.6</u> : Les bases de données sont accessibles selon le type d'utilisateur et dans le respect de la loi.	Un répertoire des bases de données, métadonnées et micro-données accessibles est rendu public.	Non	Oui	RSN	
		Existence d'un entrepôt de données statistiques du SSN à l'INSD fonctionnel et accessible aux utilisateurs	Non	Oui	RSN	
		Existence d'une plateforme Open Data à l'INSD	Non	Oui	RSN	
		Proportion des structures diffusant leur production sur le site web de leur ministère.	25%	100%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
	Produit 3.2 : La communication interne et externe est améliorée					Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues
	<u>Sous-produit 3.2.1</u> : Une stratégie de communication interne et externe au sein du SSN est développée.	Existence d'une stratégie de communication interne et externe au sein du SSN	Non	Oui	RSN	
	<u>Sous-produit 3.2.3</u> : Une culture de communication des statistiques aux responsables, aux médias de masse et au grand public est développée.	Existence d'un réseau de journalistes formés en statistique	Non	Oui	RSN	
		Nombre de sessions de communication des statistiques à l'intention des responsables, des médias de masse et du grand public	0	10	RSN	
		Existence d'une liste actualisée des publications du SSN disponibles publiée	Non	Oui	Sites web du CNS et de l'INSD	
		Nombre de participations du SSN à des manifestations d'intérêt public (SIAO, FESPACO, FILO, SNC,)	0	10	RSN	
		Nombre d'adresses email recevant des avis de mise en ligne des nouvelles publications de l'INSD	1500 (INSD)	3000 (INSD)	Bilan de de la mise en œuvre du SDS	
	Produit 3.3 : L'utilisation des données et la culture statistique sont promues.					Engagement effectif des acteurs impliqués dans la

		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
Chaîne des résultats		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
						mise en œuvre des actions prévues
	<u>Sous-produit 3.3.1</u> : Le suivi statistique des politiques et programmes sectoriels est renforcé.	Proportion des stratégies et programmes répertoriés ayant fait l'objet de suivi statistique et/ou d'évaluation	0	30%	RSN	
		Nombre de DGESS assurant le suivi-évaluation du budget-programme de leur département ministériel	0	Nombre de départements ministériels	RSN	
		Existence d'une base documentaire sur les politiques stratégies et programme existants aux niveaux national, sectoriel, régional et communal	Non	Oui	RSN	
	<u>Sous-produit 3.3.2</u> : L'exploitation des données est renforcée à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées.	Proportion d'opérations d'enquêtes et de recensements statistiques dont les résultats ont fait l'objet d'analyses approfondies	ND	100%	RSN	
		Taux de satisfaction des utilisateurs des statistiques par rapport aux analyses faites des statistiques	42,6% (en 2013)	60%	Enquête satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles	
	<u>Sous-produit 3.3.3</u> : La recherche appliquée pour une meilleure utilisation des statistiques est promue.	Existence d'une unité fonctionnelle de recherche en statistique et démographie à l'INSD	Non	Oui	RSN	
		Nombre de bourses de soutien à la formation de 3ème cycle (PhD, masters recherche et stages de spécialisation) mobilisées au profit des cadres du SSN	0	20	RSN	
		Nombre de publications conjointes avec des instituts de recherche	ND	10	RSN	
	<u>Sous-produit 3.3.4</u> : La culture statistique est promue (y compris par la formation des utilisateurs et l'enseignement de la statistique dans les établissements scolaires et universitaires)	Nombre de modules de formation en statistique développés et mis en œuvre pour les écoles professionnelles (ENSP, ENEP, CAP/Matourkou, ENSS, ENAM, etc.)	ND	5	RSN	
		Existence d'une option en statistiques agricoles dans la formation des techniciens supérieurs d'agriculture	Non	Oui	RSN	
		Nombre de modules de formation développés à l'intention des utilisateurs	0	15	RSN	

		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
Chaîne des résultats		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
		de statistiques				
		Nombre de personnes formées à l'utilisation des statistiques	0	2000	Bilan du SDS	
PRODUITS	Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN					
	Produit 4.1 : La gestion des ressources humaines statisticiennes est améliorée.					Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS
	<u>Sous-produit 4.1.1</u> : Le plan de carrière des statisticiens du SSN est amélioré.	Existence d'un plan de carrière opérationnel pour les agents de l'INSD	Non	Oui	Rapports d'activités de l'INSD	
	<u>Sous-produit 4.1.2</u> : La motivation salariale du personnel est améliorée.	Nouvelle grille salariale plus motivante disponible	Non	Oui	Rapports d'activités de l'INSD	
		Taux de mobilité du personnel statisticien hors du SSN (départ de plus d'un an)	INSD, entre 2011 et 2014 : 14,3% pour les cadres supérieurs ; 1,2% pour les cadres moyens	INSD, entre 2016 et 2019 : 5% pour les cadres supérieurs ; 0,5% pour les cadres moyens	Rapport diagnostic/Rapport d'activités de l'INSD	
	Produit 4.2 : Les capacités humaines du SSN sont renforcées.					Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS
	<u>Sous-produit 4.2.1</u> : La formation continue et diplômante au profit du SSN est renforcée	Nombre de cadres supérieurs statisticiens formés dans les écoles africaines de statistiques	0	47 ISE, 34 démographes et 65 ITS	Bilan de la mise en œuvre du Programme de formation du SSN/RSN	
		Nombre de cadres moyens formés à l'ENAREF	0	103 AD, 129 AT	Bilan de la mise en œuvre du Programme de formation du SSN/RSN	
		Nombre de modules de formation continue développés (2 modules par an)	0	20	Bilan de la mise en œuvre du Programme de formation du SSN/RSN	
		Nombre de sessions de formation continue réalisées	0	75	Bilan de la mise en œuvre du Programme	

		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
Chaîne des résultats		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
					de formation du SSN/RSN	
		Nombre de personnes formées selon les besoins exprimés par les structures du SSN	0	1 700	Bilan de la mise en œuvre du Programme de formation du SSN/RSN	
	Sous-produit 4.2.2 : L'expansion, au niveau national, des filières de formation des cadres supérieurs statisticiens et démographes est soutenue.	Existence d'une licence en statistique à partir du niveau baccalauréat à l'ISSP	Non	Oui	Programme de formation de l'ISSP/RSN	
		Existence d'un master en statistique et économie et d'un master en démographie à l'université de Ouagadougou	Non	Oui	Programmes de formation de l'UO/RSN	
	Sous-produit 4.2.3 : Les structures statistiques du SSN sont renforcées en ressources humaines	Nombre de cadres supérieurs statisticiens et démographes formés et recrutés par le SSN	0	147	RSN	
		Nombre de cadres moyens de la statistique formés et recrutés par le SSN	0	185	RSN	
		Taux de satisfaction des besoins des structures du SSN en cadres supérieurs statisticiens	40%	100%	Plan de formation du SSN/Bilan de la mise en œuvre du Plan de formation du SSN	
		Nombre de cadres non statisticiens d'autres spécialités recrutés	0	60	RSN	
		Taux de satisfaction des besoins des structures du SSN en cadres moyens statisticiens	39%	80%	Plan de formation du SSN/Bilan de la mise en œuvre du Plan de formation du SSN	
	Produit 4.3 : Les capacités financières sont renforcées et un financement pérenne des activités du SSN est assuré.					Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS
	Sous-produit 4.3.1 : Le Fonds de développement de la statistique est mis en place et un contrat plan est signé avec l'autorité de tutelle.	Existence du Fonds de développement de la statistique	Non	Oui	RSN/Rapports d'activités de l'INSD	
		Existence d'un contrat plan signé entre l'INSD et le Gouvernement	Non	Oui	RSN/Rapports d'activités de l'INSD	
	Sous-produit 4.3.2 : Des lignes budgétaires conséquentes, distinctes et sécurisées dédiées aux activités statistiques des départements	Proportion de structures sectorielles ayant disposé d'un financement de l'Etat dédié aux activités statistiques	62% en 2014	100%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	

		INDICATEURS DE PERFORMANCE				HYPOTHÈSES/RISQUES
Chaîne des résultats		Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence	Cibles	Moyens de vérification	
	ministériels sont assurées.	Montant (déclaré) des financements de l'État pour la réalisation d'activités statistiques courantes (hors INSD)	152 millions FCFA sur la période 2011-2014	Au moins 75% des prévisions budgétaires	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
	Produit 4.4 : Les capacités matérielles sont renforcées.					engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers la SDS
	Sous-produit 4.4.1 : Les structures du SSN sont renforcées en ressources matérielles modernes.	Ratio nombre d'ordinateurs par personnel affecté à la production	1	1	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
		Nombre d'appareils de technologies mobiles acquis dans le cadre du RGPH (Smartphones, tablettes numériques, GPS, etc. ...)	-	21 110	RGPH	
		Proportion de structures du SSN disposant d'une connexion Internet fonctionnelle	22%	100%	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
		Nombre de véhicules en bon état mobilisables pour les activités statistiques	85	150	Enquête « Etat des lieux du SSN »	
		Existence d'une imprimerie du SSN de grande capacité à l'INSD	Existe, mais nécessite encore un renforcement	Oui	Rapport d'activités INSD	
		Nombre de DR/INSD et de DSS/DGESS réhabilitées ou construites	0	15	RSN	
	Sous-produit 4.4.2 : Le cadre de travail des structures du SSN est amélioré.	Nombre moyen de personnes par salle ou bureau au sein du SSN.	3	2	Enquête « Etat des lieux du SSN »	

PR OD UIT S	Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES					
	Produit 5.1 : Les liens entre le SDS et le PNDES sont renforcés.					Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues

Chaîne des résultats	INDICATEURS DE PERFORMANCE			Cibles	Moyens de vérification	HYPOTHÈSES/RISQUES
	Indicateurs de performance	Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence				
	<u>Sous-produit 5.1.1</u> : Le dialogue avec le SP-PNDES est amélioré et la place des structures et organes du CNS (INSD, DGESS, DREP, commissions spécialisées) dans les organes instances de suivi du PNDES (CSD, CRD et revues à différents niveaux) est renforcée.	Existence d'un cadre fonctionnel de dialogue entre le CNS et le SP-PNDES	Non	Oui	RSN	
		Participation des structures et organes du CNS (INSD, DGESS, DREP, commissions spécialisées) aux instances de suivi du PNDES	Non	Oui	RSN	
	<u>Sous-produit 5.1.2</u> : L'intégration de l'information statistique dans le PNDES est meilleure.					
	<u>Sous-produit 5.1.3</u> : La pertinence des indicateurs de suivi des documents de politiques (PNDES, agenda mondial post 2015, stratégies sectorielles) est évaluée et améliorée	Référentiel des besoins d'agrégats et indicateurs de suivi des documents de politiques et programmes disponible	Non	Oui	RSN	
	Produit 5.2 : Les ressources financières nécessaires aux activités statistiques de suivi du PNDES sont disponibles.					Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues
	<u>Sous-produit 5.2.1</u> : Les activités statistiques sont inscrites dans les CDMT sectoriels.	Proportion des DGESS ayant inscrit leurs activités statistiques dans les CDMT sectoriels	0	100%	Document du PNDES	
	<u>Sous-produit 5.2.2</u> : Les financements nécessaires pour la collecte des données et l'élaboration des indicateurs du PNDES sont garantis à chaque DSS.	Taux de mobilisation des financements des PSN	75% en 2014	90%	RSN/Bilan d la mise en œuvre du SDS	
ACTIVITÉS	Plan d'actions opérationnel 2016-2020					Mobilisation d'environ 74 milliards FCFA

Annexe 2 : Plan d'actions opérationnel du SDS 2016-2020 (en millions FCFA)

Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif stratégique 1.1 : Renforcer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel		35	50	0	20	0	105	10	0	95
Objectif opérationnel 1.1.1 : Actualiser la législation et garantir son application		15	10	0	10	0	35	0	0	35
Evaluer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel	Secrétariat du CNS	10					10	0	0	10
Réviser et actualiser les textes législatifs régissant les activités statistiques (loi, décrets et arrêtés d'application)	Secrétariat du CNS	5					5	0	0	5
Faire adopter la nouvelle loi statistique par le Parlement	Secrétariat du CNS	pm								
Faire adopter les différents décrets et arrêtés d'application de la nouvelle loi statistique	Secrétariat du CNS	pm								
Vulgariser la nouvelle législation et les nouvelles réglementations du SSN	Secrétariat du CNS		10		10		20	0	0	20
Objectif opérationnel 1.1.2 : Améliorer la réglementation concernant l'organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels		5	10	0	10	0	25	10	0	15
Elaborer ou actualiser les textes réglementant (arrêtés, protocoles d'accord inter et intra domaine de production) les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN	Secrétariat du CNS	5					5	0	0	5
Faire adopter les textes réglementant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN	Secrétariat du CNS	pm								
Disséminer les textes réglementant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN	Secrétariat du CNS		10		10		20	10	0	10
Objectif opérationnel 1.1.3 : Améliorer la réglementation concernant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN		0	30	0	0	0	30	0	0	30
Elaborer ou actualiser les textes portant organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels	Structures sectorielles +INSD		10				10	0	0	10

Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Faire adopter les textes portant organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels	Structures sectorielles	pm								
Disséminer les textes portant organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels	Structures sectorielles		20				20	0	0	20
Objectif opérationnel 1.1.4 : Institutionnaliser les recensements et les enquêtes de grande envergure		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poursuivre le plaidoyer concernant l'institutionnalisation des principales opérations statistiques, dans le cadre de la POSEF et auprès des PTF	Secrétariat du CNS	pm								
Actualiser les textes instituant les principales opérations statistiques	INSD	pm								
Faire adopter les textes instituant les principales opérations statistiques	Secrétariat du CNS	pm								
Objectif opérationnel 1.1.5 : Doter l'INSD d'un nouveau statut adapté à sa mission et créer les conditions institutionnelles d'une gestion centralisée des ressources humaines du SSN		15	0	0	0	0	15	0	0	15
Réaliser une étude sur les enjeux d'une gestion centralisée des ressources humaines statisticiennes du SSN	INSD	15					15	0	0	15
Faire un plaidoyer auprès des autorités (MEF, Fonction publique) pour la mise en place d'une gestion centralisée des ressources humaines du SSN.	INSD	pm								
Adopter le rattachement de tous les postes techniques statistiques des ministères à l'INSD	INSD	pm								
Faire un plaidoyer au auprès des autorités de tutelle concernant l'augmentation de l'effectif des agents contractuels recrutés par l'INSD chaque année (dont une partie sera redéployée dans les départements ministériels)	INSD	pm								
Faire un plaidoyer auprès du ministère en charge de la fonction publique pour le recrutement par voie de concours d'agents publics de l'Etat détachés ou mis à disposition de l'INSD (ITS, ISE, démographes) chaque année (dont une partie sera redéployée dans les départements ministériels)	INSD	pm								

Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Créer un service de relations publiques et de communication à l'INSD	INSD	pm								
Poursuivre la création de DR-INSD afin de couvrir les 13 régions du pays	INSD	pm								
Mettre en place d'une cellule d'assistance technique et de conseils aux structures sectorielles	INSD	pm								
Mettre en place une équipe ayant les compétences pour centraliser et coordonner l'assistance aux utilisateurs, en collaboration avec les services techniques	INSD	pm								
Adopter les nouveaux statuts de l'INSD	INSD	pm								
Préparer et signer un contrats-plan quinquennal entre l'INSD et l'Etat dans cadre de la mise en œuvre du SDS 2016-2020, y compris le suivi statistique du PNDES 2016-2020	INSD	pm								
Objectif opérationnel 1.1.6 : Intégrer le dispositif de coordination du PSSAR dans le dispositif institutionnel du CNS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faire valider le PSSAR par la Commission spécialisée « Statistiques du secteur rural et de l'environnement »	DGESS-MAAH	pm								
Soumettre le PSSAR à l'adoption du CNS	DGESS-MAAH	pm								
Proposer un projet de texte élargissant les attributions de la Commission spécialisée « Statistiques agricoles et de l'environnement » à la coordination et au suivi évaluation du PSSAR	DGESS-MAAH	pm								
Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la coordination, la coopération et le partenariat		159	189	169	118	238	873	400	25	448
Objectif opérationnel 1.2.1 : Vulgariser les outils de normalisation statistique et garantir leur usage au sein du SSN		30	65	20	0	0	115	0	0	115
Actualiser et poster sur le site web du CNS tous outils de normalisation de la production des statistiques officielles (concepts, normes, nomenclatures, méthodologies, outils de collecte, etc.)	Secrétariat du CNS		15				15	0	0	15
Organiser des ateliers de vulgarisation directionnelle des outils de normalisation statistique	Secrétariat du CNS		30				30	0	0	30

Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Diagnostiquer les systèmes d'information statistique existants dans les DGESS	INSD	30					30	0	0	30
Appuyer la mise en place ou l'actualisation des systèmes d'information statistique dans les DGESS	INSD		20	20			40	0	0	40
Élaborer le manuel de procédure/ évaluation du système statistique de l'action social de la femme et du genre	DGESS-MFSNF	7					7		0	7
Objectif opérationnel 1.2.2 : Améliorer le fonctionnement du CNS		104	99	124	93	213	633	400	0	233
Allouer au Secrétariat du CNS des locaux, du personnel et des matériels d'équipement et de fonctionnement adéquats pour sa mission	MINEFID/CNS	pm								
Assurer le fonctionnement administratif du CNS et de ses commissions spécialisées	Secrétariat du CNS	30	30	30	30	30	150	150	0	0
Renforcer les capacités managériales et compétences en planification stratégique	Secrétariat du CNS	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Animer les réseaux des correspondants statistiques dans les services	INSD	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Codifier et informatiser les procédures de suivi et évaluation du SDS	INSD	5					5	5	0	0
Assurer le suivi du SDS et produire le programme statistique national et le rapport statistique national	Secrétariat du CNS	20	20	20	20	20	100	100	0	0
Organiser une revue à mi-parcours du SDS 2016-2020	Secrétariat du CNS	0	0	20	0	0	20	0	0	20
Réaliser l'évaluation finale du SDS 2016-2020	Secrétariat du CNS					15	15	0	0	15
Réaliser l'enquête sur la satisfaction des besoins des utilisateurs	Secrétariat du CNS			5	0	5	10	0	0	10
Organiser des rencontres pour la délivrance des visas d'enquêtes	Secrétariat du CNS	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Organiser les prestations de serment des statisticiens non assermentés	Secrétariat du CNS	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Elaborer le SDS 2021-2025	Secrétariat du CNS					100	100	20	0	80
Actualiser le répertoire des sources statistiques	INSD	pm								
Mettre en place et animer des comités de coordination du système d'information statistique au niveau sectoriel	Secrétariat du CNS + structures sectorielles	10	10	10	10	10	50	50	0	0

Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Elaborer un plan d'actions de développement des statistiques du secteur de l'économie et finances	DGESS-MINEFID	6	6	6			18	0	0	18
Coordonner et appuyer le développement des statistiques au niveau des autres structures du MINEFID	DGESS-MINEFID	8	8	8	8	8	40	0	0	40
Objectif opérationnel 1.2.3 : Renforcer la coopération et le partenariat		25	25	25	25	25	125	0	25	100
Mettre en place et animer un cadre de partenariat regroupant tous les PTF du SSN	Secrétariat du CNS	5	5	5	5	5	25	0	25	0
Faire prendre en compte l'appui à la mise en œuvre de la SDS 2016-2020 dans les stratégies et programmes-pays de coopération des PTF	Secrétariat du CNS	pm								
Soutenir les relations de partenariats avec les INS, les institutions internationales, les centres de recherche et le secteur privé, et assurer la représentation de SSN aux différents forums et rencontres aux niveaux sous régional, régional et International	Secrétariat du CNS+structures sectorielles	20	20	20	20	20	100	0	0	100
Total Axe 1		194	239	169	138	238	978	410	25	543

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif stratégique 2.1 : Moderniser la chaîne de la production à la diffusion des données		150	125	175	175	175	800	0	0	800
Objectif opérationnel 2.1.1 : Développer une stratégie de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN		50	25	25	25	25	150	0	0	150
Elaborer et adopter un plan de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN	INSD	25					25	0	0	25
Mettre en œuvre le plan de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN	INSD+ structures sectorielles	25	25	25	25	25	125	0	0	125
Objectif opérationnel 2.1.2 : Mettre en place des outils de production statistiques basés sur les TIC (tablettes numériques, smartphones, etc.)		100	100	150	150	150	650	0	0	650
Affecter les équipements, assurer la maintenance et mettre en place des réseaux informatiques sécurisés des données	INSD+structures sectorielles	pm								
Assurer une assistance technique de court terme à l'INSD et aux structures sectorielles pour la conception des applications informatiques et mobiles, et la formation des agents du SSN à la technologie de collecte mobile	INSD	100	100	50	50	50	350	0	0	350
Assurer la transition du papier (outil de collecte généralement utilisé) au support électronique, à travers l'utilisation d'équipements mobile pour RGPH 2016 et le 2ème RGA	INSD+ DGESS-MAAH	pm								
Etendre progressivement l'expérience du RGPH et du RGA à d'autres opérations statistiques du SSN	INSD+structures sectorielles	0	0	100	100	100	300	0	0	300
Objectif stratégique 2.2 : Renforcer la production statistique en quantité et qualité		28542	8080	8381	5304	7601	56202	15723	6292	34187
Objectif opérationnel 2.2.1 : Assurer la mise en œuvre d'un programme minimum d'opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins		25644	5216	5567	2348	4464	41302	8419	2025	30858
Réaliser le 5ème recensement général de la population et de l'habitation (RGPH)	DD-INSD	18528	819	535	0	0	19882	0	0	19882
Mettre en œuvre le système d'enquêtes pour le suivi des conditions de vie des ménages 2016-2020	DSCVM-INSD		750		750		1500	500	1000	0
Réaliser l'enquête démographique et de santé (EDS V)	DD-INSD		1500				1500	0	0	1500
Réaliser l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel	DSSE-INSD			700			700	0	0	700
Réaliser le 8ème Recensement industriel et commercial (RIC VIII)	DSSE-INSD					392	392	392	0	0

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Réaliser le recensement des points d'activités de la région des Hauts-Bassins	DR-INSD/Haut-Bassins		40				40	0	0	40
Réaliser l'enquête sur les filles mères célibataires à bobo	DR-INSD/Haut-Bassins		15				15	15	0	0
Réaliser l'enquête sur la production domestique de lait dans le sahel	DR-INSD Sahel	15					15	0	0	15
Réaliser l'enquête sur le comptage de trafic routier	DGESS-MI	Nd								
Réaliser un recensement des acteurs du secteur minier	DGESS-MEMC	111	0	10	0	10	131	0	0	131
Réaliser le 2ème recensement général de l'agriculture (RGA)	DGESS-MAAH	1983	1987	420			4390	0	0	4390
Réaliser l'enquête permanente Agricole (EPA)	DGESS-MAAH	600		600	600	600	2400	2400	0	0
Réaliser l'enquête permanente sur les cultures Irriguées (production de saison sèche)	DGESS-MAAH	278		278	278	278	1112	1112	0	0
Réaliser une enquête nationale sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	DGESS+DGA+ONEA-MEA	400					400	0	0	400
Réaliser un inventaire national des ouvrages hydrauliques	DGESS+DGRE-MAAH	120	120	120	120	120	600	600	0	0
Réaliser l'enquête sur la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain (VAMU)	DGESS/MAAH	100	100				200	100	100	0
Réaliser le ciblage national des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire	DGESS MAAH/SECNSA	1500					1500	0	0	1500
Collecte de données Ino AEUE (Assainissement des eaux usées et excreta)	DGA- MEA	160	160	160	160	160	800	600	200	0
Réaliser l'enquête sur l'offre de bois-énergie au niveau des bassins d'approvisionnement	DGESS-MEEVCC	35					35	0	35	0
Réaliser l'enquête nationale sur les ménages et l'environnement	DGESS-MEEVCC				50	150	200	0	0	200
Réaliser un inventaire faunique	DGESS-MEEVCC					400	400	0	0	400
Réaliser une enquête sur les déchets, les résidus et les pollutions	DGESS-MEEVCC		20				20	0	0	20
Réaliser une enquête sur les dépenses de protection de l'environnement	DGESS-MEEVCC	10	10	10			30	0	10	20
Réaliser une enquête sur les produits forestiers non ligneux	DGESS-MEEVCC		20			20	40	0	0	40
Réaliser les inventaires nationaux des gaz à effet de serre	DGESS-MEEVCC	30	30	30	30	30	150	0	0	150
Réaliser des inventaires forestiers périodiques	DGESS-MEEVCC	100		100		100	300	0	0	300
Réaliser l'enquête permanente halieutique	DGESS-MRAH	70	70	70	70	70	350	0	0	350
Réaliser la première enquête nationale sur le Cheptel (ENC I)	DGESS-MRAH	1500	700	500	0	0	2700	2700	0	0

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Réaliser une enquête sur les paramètres de production et zootechniques	DGESS-MRAH		75	75	75	75	300	0	0	300
Réaliser une enquête sur les mouvements de transhumance du bétail	DGESS-MRAH					30	30	0	0	30
Réaliser l'enquête nationale sur la production de lait	DGESS-MRAH		300	50			350	0	200	150
Réaliser l'enquête nationale sur la production de viandes	DGESS-MRAH			200	100		300	0	200	100
Réaliser une enquête pilote sur la production d'œufs	DGESS-MRAH					25	25	0	25	0
Réaliser des enquêtes sur les incidences économiques des maladies animales prioritaires sur l'économie nationale (1 maladie par année)	DGESS-MRAH ET DGSV			50	60	60	170	0	50	120
Réaliser une enquête épidémiologique sur la Peste Porcine Africaine	DGESS-MRAH ET DGSV					40	40	0	30	10
Réaliser l'enquête sur la disponibilité des services de santé et la capacité opérationnelle (SARA)	DGESS-MS	80		80		80	240	0	240	0
Réaliser l'enquête nationale sur les conditions des vies des ménages et protection sociale	DGESS-MFSNF		300				300		0	300
Réaliser le recensement des enfants et jeunes en situation de rue	DGESS-MFSNF	94					94	80		14
Objectif opérationnel 2.2.2 : Développer les productions statistiques de sources administratives dans tous les secteurs et départements ministériels, en assurant une meilleure couverture thématique et géographique		2838	2749	2699	2841	3022	14380	7304	4267	2809
Statistiques générales										
Elaborer le tableau de bord de la gouvernance	DCSFR-INSD	10	10	10	10	10	50	50	0	0
Réaliser un inventaire des engagements et initiatives internationaux	DGEP-DSEP	11					11	11	0	0
Actualiser les tableaux de bord socio-économiques régionaux	Toutes les DREP	33		33		33	99	99	0	0
Actualiser les documents de profils des régions	Toutes les DREP	7		7		7	21	21	0	0
Elaborer le répertoire des ONG et Associations intervenant dans la région Centre Sud	DREP Centre Sud	2	2	2	2	2	10	0	0	10
Elaborer le répertoire des ONG/AD	DREP Boucle du Mouhoun	1					1	1	0	0
Elaborer l'annuaire statistique national	DIMIS-INSD	20	20	20	20	20	100	100	0	0
Actualiser le livret genre	INSD	5		5		5	15	15	0	0

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Elaborer les annuaires régionaux	Toutes les DR-INSD	52	52	52	52	52	260	260	0	0
Elaborer les tableaux de bord économiques et sociaux des régions	Toutes les DR-INSD	52	52	52	52	52	260	260	0	0
plaquettes « les régions en chiffres » des régions	Toutes les DR-INSD	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Actualiser le livret genre des régions	Toutes les DR-INSD	15		15		15	45	0	0	45
Statistiques sociales et démographiques										
Elaborer un recueil mensuel des statistiques sur l'emploi pour le suivi de la conjoncture	ANPE	pm								
Elaborer un recueil annuel des statistiques sur l'emploi pour le suivi de la conjoncture	ANPE	pm								
Elaborer un bulletin mensuel sur la demande et l'offre d'emploi	ANPE	pm								
Elaborer l'annuaire statistique de la CARFO	CARFO	pm								
Elaborer l'annuaire statistique de la CNSS	CNSS	8					8	8	0	0
Produire l'annuaire statistique du Ministère des affaires étrangères et de la coopération régionale	DGESS-MAECBE	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Elaborer le tableau de bord de l'action sociale	DGESS-MFSNF	4	4	4	4	4	20	20	0	0
Elaborer l'annuaire des statistiques de l'action sociale	DGESS-MFSNF	25	25	25	25	25	125	11	89	25
Elaborer l'annuaire statistique des élus locaux	DGESS-MATDSI	35	35	35	35	35	175	0	175	0
Elaborer l'annuaire statistique de la sécurité	DGESS-MATDSI	35	35	35	35	35	175	0	175	0
Elaborer l'annuaire statistique de l'administration du territoire	DGESS-MATDSI	35	35	35	35	35	175	0	175	0
Elaborer l'annuaire statistique de la décentralisation	DGESS-MATDSI	35	35	35	35	35	175	0	175	0
Elaborer l'annuaire statistique du MCRP	DGESS-MCRP	3	3	3	3	3	15	15	0	0
Elaborer le tableau de bord des statistiques du MCRP	DGESS-MCRP			2	2	2	6	6	0	0
Elaborer l'annuaire statistique du Ministère de la culture, des arts et du tourisme	DGESS-MCAT	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Elaborer le tableau de bord des statistiques du Ministère de la culture, des arts et du tourisme	DGESS-MCAT	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Elaborer l'annuaire statistique du Ministère de la défense nationale et des anciens combattants (MDNAC)	DGESS-MDNAC	7	7	7	7	7	35	35	0	0
Elaborer le tableau de bord du MDNAC	DGESS-MDNAC	7	7	7	7	7	35	35	0	0
Elaborer le tableau de bord statistique de la justice	DGESS-MJDHPC	10	10	10	10	10	50	0	50	0

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Élaborer le répertoire des indicateurs de la justice	DGESS-MJDHPC	10	10	10	10	10	50	0	50	0
Élaborer l'annuaire statistique des droits humains	DGESS-MJDHPC	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Élaborer l'annuaire statistique de la justice	DGESS-MJDHPC	27	27	27	27	27	135	35	100	0
Recenser le personnel du MINEFID	DGESS-MINEFID			100			100	0	0	100
Réaliser le recensement du personnel administratif (RPA) du MENA	DGESS-MENA	10	10	10	10	10	50	50	0	0
Elaborer le répertoire des ENEP/EPFEP	DGESS-MENA	5	5	5	5	5	25	20	0	5
Réaliser l'enquête rapide du primaire	DGESS-MENA	8	8	8	8	8	40	40	0	0
Réaliser le recensement des cours du soir	DGESS-MENA	20	20	20	20	20	100	100	0	0
Produire l'annuaire statistique du MENA	DGESS-MENA	145	145	145	145	145	725	725	0	0
Elaborer le tableau de bord de l'enseignement du primaire	DGESS-MENA	10					10	10	0	0
Elaborer l'annuaire des statistiques de l'enseignement non formel	DGESS-MENA	35	35	35	35	35	175	175	0	0
Elaborer le tableau de bord de l'enseignement non formel	DGESS-MENA	10	10	10	10	10	50	50	0	0
Elaborer l'annuaire du post-primaire et ses sous-produits (dépliants, synthèse, répertoire CEG ...)	DGESS-MENA	20	20	20			60	60	0	0
Elaborer le tableau de bord de l'enseignement post primaire	DGESS-MENA	10	10	10	10	10	50	50	0	0
Elaborer l'annuaire du préscolaire et ses sous-produits (dépliants, synthèse, répertoire CEEP ...)	DGESS-MENA	20	20	20	20	20	100	100	0	0
Produire le tableau de bord du préscolaire	DGESS-MENA	10	10	10	10	10	50	50	0	0
Elaborer l'annuaire statistique de l'enseignement secondaire	DGESS-MENA	35	35	35	35	35	175	175	0	0
Elaborer le tableau de bord des enseignements post-primaire et secondaire	DGESS-MENA	8	8	8	8	8	40	40	0	0
Produire l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur	DGESS-MESRSI	4	4	4	4	4	20	20	0	0
Elaborer le tableau de bord de l'enseignement supérieur	DGESS-MESRSI	9	9	9	9	9	45	45	0	0
Elaborer l'annuaire statistique de la fonction publique, du travail et de la protection sociale	DGESS-MFPTPS	2	2	2	2	2	10	10	0	0
Elaborer le tableau de bord de la fonction publique, du travail et de la protection sociale	DGESS-MFPTPS	10	10	10	10	10	50	50	0	0
Élaborer l'annuaire statistique du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat	DGESS-MUH	10	10	10	10	10	50	0	0	50

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Élaborer le tableau de bord du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat	DGESS-MUH	7	7	7	7	7	35	0	0	35
Elaborer un tableau de bord sur de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle	DGESS-MJFIP	15	20	20	20	20	95	0	0	95
Élaborer l'annuaire statistique sur de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle	DGESS-MJFIP	15	17	20	20	20	92	0	0	92
Produire les annuaires statistiques du Ministère des mines et des carrières (MEMC)	DGESS-MEMC	25	25	25	25	25	125	0	0	125
Produire le tableau de bord du MEMC	DGESS-MEMC	15	15	15	15	15	75	0	0	75
Elaborer l'annuaire statistique de la femme et du genre	DGESS-MFSNF	15	15	15	15	15	75	0	75	0
Elaborer le tableau de bord statistique de la femme et du genre	DGESS-MFSNF	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	37.5	0	37.5	0
Produire l'annuaire des statistiques du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRSI)	DGESS- MESRSI	20	20	20	20	20	100	0	0	100
Elaborer l'annuaire statistique du secteur de la santé	DGESS-MS	3	3	4	4	5	19	0	19	0
Elaborer le tableau de bord de la santé	DGESS-MS	6	6	6	6	6	30	0	30	0
Elaborer les comptes nationaux de la santé	DGESS-MS	12	12	12	12	12	60	0	60	0
Elaborer le bulletin de l'information sanitaire	DGESS-MS	9	9	9	9	9	45	0	45	0
Élaborer l'annuaire statistique des sports et loisirs	DGESS-MSL	15	16	16	18	18	83	51	32	0
Élaborer le tableau de bord des sports et loisirs	DGESS-MSL	3	3	4	4	5	19	15	0	5
Réaliser la cartographie de l'offre d'infrastructures et aires réservées aux sports et loisirs	DGESS-MSL		20				20	15	5	0
Produire l'annuaire statistique de l'état civil	DGTC-MATDSI	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Elaborer un tableau de bord des statistiques d'état civil	DGTC-MATDSI	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Produire l'annuaire statistique des finances locales	DGTC-MATDSI	9	9	9	9	9	45	20	25	0
Produire le guide des ratios financiers des collectivités territoriales	DGTC-MATDSI	11	11	11	11	11	55	25	30	0
Elaborer la matrice de comptabilité sociale (MCS)	INSD	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Elaborer le tableau de bord démographique	INSD			20			20	20	0	0
Elaborer le tableau de bord social	INSD	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Elaborer les projections régionales, provinciales et communales	Toutes les DR-INSD		100				100	100	0	0
Elaborer un rapport sur les statistiques sur les accidents de la circulation	INSD	4	4	4	4	4	20	20	0	0

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Elaborer le tableau de bord statistique de l'emploi	ONEF	3	3	3	3	3	15	15	0	0
Elaborer l'annuaire statistique du marché de l'emploi	ONEF	8	8	8	8	8	40	40	0	0
Elaborer Le rapport mensuel sur l'emploi	ONEF	pm								
Produire l'information à partir de la surveillance du VIH par site sentinelle	SP/CNLS-IST	23	23	23	23	23	115	0	115	0
Elaborer le bulletin de retro-information sur la surveillance de l'épidémie du VIH/Sida	SP/CNLS-IST	3	3	3	3	3	16	16	0	0
Produire des informations à partir de la surveillance des IST	SP/CNLS-IST	13	13	13	13	13	65	0	65	0
Elaborer le Tableau de Bord des Indicateurs Sida	SP/CNLS-IST	4	4	4	4	4	20	20	0	0
Réaliser les comptes nationaux du VIH/Sida	SP/CNLS-IST	23	23	23	23	23	115	50	0	65
Produire l'information à partir d'une étude bio comportementale chez les usagers de drogue injectable	SP/CNLS-IST	54					54	0	54	0
Produire l'information à partir d'une étude bio comportementale chez les travailleuses de sexe	SP/CNLS-IST		96			96	192	0	192	0
Produire l'information à partir d'une étude bio comportementale chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes	SP/CNLS-IST		54			54	108	0	108	0
Produire l'information à partir d'une étude bio comportementale chez les détenus	SP/CNLS-IST		15			15	30	0	30	0
Réaliser une enquête de surveillance comportementale VIH/sida	SP/CNLS-IST	45	45	45	45	45	225	0	225	0
Actualiser les données du logiciel d'estimation et de projection des indicateurs VIH/Sida (logiciel Spectrum)	SP/CNLS-IST	1	1	1	1	1	5	5	0	0
Elaborer le rapport annuel sur l'état des lieux des progrès accomplis par le Burkina Faso dans la riposte au VIH/Sida	SP/CNLS-IST	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Statistiques économiques										
Produire l'information sur les échanges commerciaux du Burkina Faso	APEX-MCIA	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Elaborer les statistiques monétaires	BCEAO	pm								
Elaborer la balance des paiements extérieurs	BCEAO	pm								
Produire l'information sur les coûts d'exploitation des véhicules	CBC-MTMUSR	15					15	15	0	0
Réaliser l'enquête sur les coûts et délai de transport auprès des chargeurs	CBC-MTMUSR	6		6		6	18	18	0	0
Elaborer le répertoire des chargeurs et transporteurs du Burkina	CBC-MTMUSR	10					10	10	0	0

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Produire la note de conjoncture sur les transports internationaux	CBC-MTMUSR	3	3	3	3	3	15	8	0	7
Elaborer le bulletin statistique des transports internationaux de marchandises	CBC-MTMUSR	3	3	3	3	3	15	10	0	5
Elaborer le répertoire des chargeurs	CBC-MTMUSR	10					10	10	0	0
Produire l'information sur les filières d'exportation	CBC-MTMUSR	10					10	10	0	0
Elaborer la note semestrielle de conjoncture	CCIBF- BRVM	6	6	6	6	6	30	30	0	0
Elaborer le répertoire des 500 premières entreprises du Burkina Faso	CCIBF- BRVM	15	15	15	15	15	75	75	0	0
Elaborer l'annuaire des statistiques budgétaires	DGB-MINEFID	6	6	6	6	6	30	30	0	0
Élaborer le tableau de bord annuel des statistiques budgétaires	DGB-MINEFID	6	6	6	6	6	30	30	0	0
Élaborer le tableau de bord mensuel des statistiques budgétaires	DGB-MINEFID	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Elaborer la mercuriale des prix des fournitures, des prestations de services, bâtiments et travaux public	DGCMEF-MINEFID	106	106	106	106	106	530	530	0	0
Produire les statistiques sur l'aide publique au développement, actualiser la plateforme de gestion de l'aide et produire le rapport annuel sur la coopération pour le développement	DGCOOP	50	50	50	50	50	250	152	98	0
Elaborer les notes de suivi de la conjoncture	DGEP-DPAM	36	36	36	36	36	180	180	0	0
Elaborer le bulletin statistique de l'économie et des finances	DGESS-MINEFID	20	20	20	20	20	100	60	0	40
Elaborer le tableau de bord statistique de l'économie et des finances	DGB-MINEFID	10	10	10	10	10	50	30	0	20
Elaborer le rapport annuel sur les finances publiques	DGB-MINEFID	9	9	9	9	9	45	45	0	0
Elaborer l'annuaire statistique de l'économie et des finances	DGB-MINEFID	12	12	12	12	12	60	50	0	10
Élaborer l'annuaire statistique du Ministère du développement de l'économie numérique et des postes (MDENP)	DGESS-MDENP	10	10	12	12	12	56	56	0	0
Recenser les entreprises opérant dans le secteur (TIC, télécom, postes)	DGESS-MDENP	15					15	15	0	0
Collecter les données et mettre en place une base des données des écoles secondaires en relation avec les TIC	DGESS-MDENP		20				20	20	0	0
Collecter les données et actualiser la base des données des acteurs de la poste	DGESS-MDENP			5			5	5	0	0
Elaborer la balance commerciale du Burkina Faso	DGC-MCIA	2	2	2	2	2	10	10	0	0
Elaborer le rapport annuel de l'industrie	DGI-MCIA	1	1	1	1	1	5	5	0	0

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Elaborer l'Annuaire statistique du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	DGESS-MCIA	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Elaborer le tableau de bord statistique du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	DGESS-MCIA	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Elaborer le tableau de bord du secteur des transports	DGESS- MTMUSR	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Elaboration de l'annuaire statistique du secteur des transports	DGESS- MTMUSR	10	10	10	10	10	50	50	0	0
Produire les annuaires statistiques du Ministère des mines et de carrières (MEMC)	DGESS-MEMC	10	10	10	10	10	50	50	0	0
Suivre les marchés à bétail dans le cadre du SIM bétail (prix et flux)	DGESS-MRAH	2	2	2	2	2	10	10	0	0
Produire l'information sur la commercialisation du bétail	DGESS-MRAH	17	18	20	20	25	100	100	0	0
Elaborer les comptes économiques de l'eau	DGESS-MEA	50	10	10	10	50	130	0	0	130
Élaborer les comptes environnementaux et économiques intégrés	DGESS-MEEVCC	20	20	20	20	20	100	0	26	74
Analyser l'économie des ménages (householdeconomyanalysis : HEA)	DGESS-MAAH	50	50	50	50	50	250	125	125	0
Elaborer l'annuaire statistique du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	DGESS-MAAH	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Elaborer le tableau de bord statistique du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	DGESS-MAAH	3	3	3	3	3	15	15	0	0
Réaliser l'annuaire statistique de l'assainissement, des eaux usées et excréta	DGA- MEA	8	8	8	8	8	40	40	0	0
Élaborer le tableau de bord statistique du Ministère des ressources animales	DGESS-MRAH	3	3	3	5	5	19	19	0	0
Élaborer l'annuaire statistique du Ministère des ressources animales	DGESS-MRAH	3	3	3	5	5	19	19	0	0
Actualiser le répertoire des infrastructures d'élevage	DGESS-MRAH	3		3		3	9	9	0	0
Réaliser le monitoring des pâturages (en vue de bilan fourrager)	DGEAP/MRAH	150	200	250	300	350	1250	0	1250	0
Suivre les inséminations artificielles (répertoire des inséminateurs et leurs performances)	DGESS-MRAH ET DNSIA	3	3	3	3	3	15	0	15	0
Créer et mettre à jour un répertoire sur le biodigeste	DGESS-MRAH ET PNB	3	3	3	3	3	15	15	0	0
Mettre à jour les outils de simulation (MCS, TRE et Prix agricoles, etc)	DGESS-MAAH	14	14	14	14	14	70	70	0	0
Produire le baromètre du tourisme au Burkina	OBSTOUR-MCAT	6	6	6	6	6	30	30	0	0

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Produire le tableau de bord des statistiques du tourisme	OBSTOUR-MCAT	2	2	2	2	2	10	10	0	0
Produire l'annuaire statistique du tourisme	OBSTOUR-MCAT	2	2	2	2	2	10	10	0	0
Réaliser l'enquête de conjoncture du tourisme	OBSTOUR-MCAT	7	7	7	7	7	35	35	0	0
Produire le rapport général des prévisions budgétaires des collectivités territoriales	DGTC-MATDSI	8	8	8	8	8	40	40	0	0
Elaborer les comptes nationaux trimestriels	DSSE-INSD	40	40	40	40	40	200	200	0	0
Elaborer les comptes nationaux annuels provisoires	DSSE-INSD	15	15	15	15	15	75	75	0	0
Elaborer les comptes nationaux annuels définitifs	DSSE-INSD	30	30	30	30	30	150	150	0	0
Actualiser l'année de base utilisée pour l'élaboration des comptes nationaux	DSSE-INSD				300	150	450	0	0	450
Elaborer le rapport périodique sur les investissements	DSSE-INSD	40	40	40	40	40	200	0	0	200
Elaborer le tableau de bord de l'économie	DSSE-INSD	15	15	15	15	15	75	75	0	0
Elaborer les comptes économiques des régions	Toutes les DR-INSD		130	130	130	130	520	0	0	520
Elaborer les notes trimestrielles de conjoncture des régions	Toutes les DR-INSD	24	24	24	24	24	120	120	0	0
Analyse sur les activités des entreprises (RSE)	DR-INSD/Haut-Bassins	4	4	4	4	4	20	0	0	20
Actualiser le modèle de prévision des prix à la consommation	DSCVM-INSD	3	3	3	3	3	15	15	0	0
Réaliser l'enquête trimestrielle de conjoncture (ETC)	DSSE-INSD	17	17	17	17	17	85	85	0	0
Elaborer l'indice du chiffre d'affaires (ICA)	DSSE-INSD	11	11	11	11	11	55	55	0	0
Elaborer l'indice des prix de la production des services aux entreprises (IPPSE)	DSSE-INSD	15	15	15	15	15	75	75	0	0
Elaborer l'Indice de coût de la construction (ICC)	DSCVM-INSD	15	15	15	15	15	75	75	0	0
Bulletin trimestriel de conjoncture	DSSE-INSD	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Elaborer l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) et l'indice des prix à la production industrielle (IPPI)	DSSE-INSD	11	11	11	11	11	55	55	0	0
Elaborer l'annuaire du commerce extérieur du Burkina Faso	DSSE-INSD	10	10	10	10	10	50	50	0	0
Actualiser le répertoire statistique des entreprises (RSE)	DSSE-INSD	4	4	4	4	4	20	20	0	0
Elaborer le rapport sur la situation annuelle du commerce extérieur du Burkina Faso	DSSE-INSD	2	2	2	2	2	10	10	0	0
Elaborer les indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)	DSCVM-INSD	26	26	26	26	26	130	130	0	0

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Réaliser l'enquête sur l'utilisation des TIC par les entreprises	DSSE-INSD	30	30	30	30	30	150	150	0	0
Produire l'information sur la satisfaction de la clientèle de la SONABEL	SONABEL	5	5	5	5	5	25	25	0	0
Collecter et traiter les données pour alimenter le SIGEST (Système d'information de gestion) de la SONABEL	SONABEL	25					25	25	0	0
Réaliser l'enquête segmentation de la clientèle de la SONABEL	SONABEL	300					300	0	300	0
Produire l'information sur les prix des produits agricoles	SONAGESS	80	80	80	80	80	400	400	0	0
Produire la plaquette statistique postale	SONAPOST	pm								
Chronométrer les opérations postales et financières	SONAPOST	3	3	3	3	3	15	15	0	0
Statistiques environnementales										
Elaborer le tableau de bord de l'environnement	DGESS-MEEVCC	10	10	10	10	10	50	0	10	40
Elaborer l'annuaire statistique de l'environnement	DGESS-MEEVCC	12	12	12	12	12	60	0	10	50
Elaborer le rapport d'activités de l'ONEA	ONEA	pm								
Produire le rapport de gestion clientèle	ONEA	pm								
Elaborer le rapport technique d'exploitation	ONEA	pm								
Elaborer le rapport volet urbain du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PN-AEPA) post OMD	ONEA	pm								
Contrôler l'eutrophisation des plans d'eau exploités par l'ONEA	ONEA	pm								
Objectif opérationnel 2.2.3 : Développer des produits statistiques répondant aux besoins de suivi des activités des régions et communes.		20	70	70	70	70	300	0	0	300
Réaliser un inventaire des besoins prioritaires des collectivités territoriales (régions, communes) en données pour la planification du développement	DR-INSD+DREP	10					10	0	0	10
Réaliser un inventaire des informations statistiques administratives induites par l'activité des collectivités territoriales (régions, communes)	DR-INSD+DREP	10					10	0	0	10
Appuyer la production de données désagrégées	DR-INSD+DREP		20	20	20	20	80	0	0	80
Appuyer l'organisation de la collecte et traitement des données sur les activités des régions et communes	DR-INSD+DREP		50	50	50	50	200	0	0	200

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif opérationnel 2.2.4 : Généraliser l'évaluation de la qualité des statistiques		40	45	45	45	45	220	0	0	220
Normaliser la production statistique dans tous départements ministériels (concepts, nomenclatures, outils de collecte, cadre matriciel, maquette annuaire, etc...)	Structures productrices	pm								
Former les agents du SSN à la démarche qualité	INSD	15	5	5	5	5	35	0	0	35
Systématiser la démarche qualité au sein du SSN	Structures productrices	pm								
Elaborer et publier un rapport annuel sur la qualité des statistiques courantes dans chaque secteur	Structures productrices concernées	25	25	25	25	25	125	0	0	125
Elaborer et publier un rapport sur la qualité des données relatives à chaque opération de recensement et d'enquête d'envergure nationale	Structures productrices concernées		15	15	15	15	60	0	0	60
Total axe 2		28 692	8205	8556	5479	7776	57002	15723	6292	34987

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif stratégique 3.1 : Améliorer l'accessibilité de l'information statistique à tous les utilisateurs		358	663	323	323	321	1986	288	200	1498
Objectif opérationnel 3.1.1 : Moderniser les dispositifs d'archivage numérique et de diffusion des données (outils et applications informatiques des TIC)		45	355	90	90	88	668	0	200	468
Systematiser l'utilisation des systèmes d'archivage et de gestion électronique des données au sein du SSN (TOOLKIT, COUNTRYSTAT, ...)	Structures productrices		15	5	5	5	30	0	0	30
Mettre le SSN en phase avec les standards internationaux de diffusion notamment la norme SDMX (Echanges de données statistiques et de métadonnées),	INSD		pm							
Créer ou renforcer les bases de données, métadonnées et micro-données aux niveaux de l'INSD et des structures sectorielles	INSD + structures sectorielles		30	30	30	30	120	0	0	120
Développer un entrepôt de données statistiques (Guichet unique) du SSN à l'INSD	INSD	0	150	15	15	15	195	0	0	195
Développer un entrepôt de données statistiques sur le secteur rural (Guichet unique) au MAAH (ECOAGRIS)	MAAH+MRAH+MEEVCC	30	30	30	30	30	150	0	150	0
Elaborer le schéma directeur informatique du MHU	DGESS-MUH	5	80	5	5	3	98	0		98
Construire une base de données urbaines	DGESS-MUH		40				40	0	40	0
Développer et rendre fonctionnelle une base de données des statistiques environnementales	DGESS-MEEVCC	10	10	5	5	5	35	0	10	25
Finalisation de SIGEST (Système d'information de Gestion)	SONABEL	25					25	25	0	0
Objectif opérationnel 3.1.2: Sécuriser l'entreposage de la production statistique		150	150	75	75	75	525	0	0	525
Assurer l'assistance technique nécessaire pour améliorer les réseaux existants au sein du SSN (INSD et structures sectorielles) et renforcer les capacités dans les TIC	INSD	50	50	25	25	25	175	0	0	175

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Apporter les solutions sécuritaires aux réseaux existants au sein du SSN (INSD et structures sectorielles), afin de garantir l'intégrité, la confidentialité et la traçabilité des données	INSD	100	100	50	50	50	350	0	0	350
Objectif opérationnel 3.1.3 : Définir et mettre en place un processus de validation et publication des données en toute indépendance aux niveaux de l'INSD et des structures sectorielles.		158	153	153	153	153	768	288	0	480
Actualiser la politique de diffusion de l'INSD et l'étendre à l'ensemble du SSN	INSD	5					5	0	0	5
Arrêter et publier le calendrier de diffusion des produits du SSN tenant compte des délais de disponibilité des versions électronique et papier	Secrétariat du CNS	3	3	3	3	3	15	15	0	0
Mettre en places un comité scientifique de validation des publications au niveau de l'INSD et de chaque structure sectorielle	Structures productrices	pm								
Assurer le bon fonctionnement, en toute indépendance, des comités scientifiques de validation des publications ainsi que le respect du calendrier et des modalités de diffusion	INSD +structures sectorielles	pm								
Valider et diffuser les résultats prévisionnels et définitifs de l'EPA (sessions du CPSA)	MAAH	50	50	50	50	50	250	250	0	0
Valider et diffuser des notes et autres publications infra annuelles (IPI, indice du chiffre d'affaires, indices de prix de ventes, indices et statistiques du commerce extérieur, etc.)	INSD + structures sectorielles concernées	20	20	20	20	20	100	13	0	88
Valider et diffuser les annuaires statistiques	Structures productrices	30	30	30	30	30	150	13	0	138
Valider et diffuser les tableaux de bords produits	Structures productrices	30	30	30	30	30	150	0	0	150
Valider et diffuser les comptes nationaux, les comptes de l'agriculture, de la santé, de l'environnement et la matrice de comptabilité sociales et autres comptes	Structures productrices	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Valider et diffuser les publications relatives aux recensements et enquêtes d'envergure nationale	INSD + structures sectorielles concernées	pm								
Valider et diffuser les autres publications annuelles et infra annuelles du SSN	INSD+structures sectorielles	10	10	10	10	10	50	0	0	50

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif opérationnel 3.1.4 : réduire les délais de diffusion des principales productions statistiques du SSN		5	5	5	5	5	25	0	0	25
Mettre en application et respecter les protocoles d'accords de partage d'information entre services statistiques, administrations et organismes.	Secrétariat du CNS/INSD		pm							
Diminuer les délais de collecte et traitement des données à grâce à la généralisation progressive de la technologie de collecte mobile des données	INSD + structures sectorielles			pm						
Assurer la diffusion des publications par mail dès la validation	INSD + structures sectorielles	pm								
Evaluer la mise en œuvre de la politique de diffusion	Secrétariat du CNS	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Objectif opérationnel 3.1.5 : Développer les modules statistiques des sites web des départements ministériels et améliorer la mise à jour régulière des publications statistiques.		40	40	40	15	15	150	0	0	150
Appuyer la création et le développement des modules statistiques des sites web des départements ministériels	Secrétariat du CNS	25	25	25	0	0	75	0	0	75
Assurer l'entretien et la mise à jour des sites web du SSN	Secrétariat du CNS	15	15	15	15	15	75	0	0	75
Objectif opérationnel 3.1.6 : Améliorer l'accessibilité aux bases de données selon le type d'utilisateur et dans le respect de la loi.		50	40	40	25	25	180	0	0	180
Etablir et publier la liste des bases de données, métadonnées et micro données accessibles y compris les conditions d'accès et de cession	INSD	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Mettre en place les bases de données et métadonnées diffusables et accessibles sur le site internet de l'INSD	INSD	15	5	5	5	5	35	0	0	35
Centraliser et coordonner l'assistance aux utilisateurs, en collaboration avec les services techniques	INSD	pm								
Mettre à la disposition des utilisateurs les données, métadonnées et micro-données en respectant les règles d'anonymats et de confidentialité	INSD	5	5	5	5	5	25	0	0	25

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Appuyer la mise en place de la plate-forme Open Data à l'INSD et dans différents structures clé (MARHASA, DGESS/Sante, DGESS/éducation, etc..) du SSN,	INSD + structures sectorielles	25	25	25	10	10	95	0	0	95
Objectif stratégique 3.2 : Améliorer la communication interne et externe		186	179	174	174	174	887	0	0	887
Objectif opérationnel 3.2.1 : Développer une stratégie de communication interne et externe au sein du SSN.		120	115	110	110	110	565	0	0	565
Actualiser la stratégie de communication du SSN	Secrétariat du CNS	5					5	0	0	5
Adopter une stratégie de communication et de sensibilisation sur les statistiques du secteur rural	DGESS-MAAH	10					10	0	0	10
Adopter un plan de communication pour les résultats de chaque opération de grande envergure (RGPH, RGA, EDS, ECIVM, etc..)	INSD +structures concernées	pm								
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les statistiques environnementales	DGESS-MEEVCC		10	5	5	5	25	0	0	25
Optimiser la diffusion de l'information statistique via les sites Internet du CNS, de l'INSD et des ministères et structures, et assurer leur rôle de vitrine du SSN	Secrétariat du CNS + structures productrices	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Optimiser l'utilisation des canaux de médiatiques (journaux, presse en ligne, radio, télévisions, etc.)pour diffuser les publications périodiques (journalière, hebdomadaire...)	INSD + structures productrices	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Mettre en place d'autres supports de communication (plaquettes, dépliants, documents)	Structures du SSN	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Organiser des points de presse sur des produits statistiques	Secrétariat du CNS	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Elaborer et diffuser des communiqués de presses sur les publications statistiques	Secrétariat du CNS	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Organiser des ateliers de dissémination des résultats	Structures productrices	50	50	50	50	50	250	0	0	250
Créer un organe de liaison du SSN (publication des données statistiques, écho sur les activités statistiques)	Secrétariat du CNS	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Associer l'image du SSN aux manifestations d'intérêt national (Fespaco, SIAO, SNC, etc.) avec pour objectif de s'ouvrir au grand public	Secrétariat du CNS	10	10	10	10	10	50	0	0	50

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif opérationnel 3.2.2 : sensibiliser les responsables politiques, administratifs et privés de l'importance stratégique des données statistiques		45	45	45	45	45	225	0	0	225
Organiser de sessions de sensibilisation et d'information à l'intention de responsables politiques aux niveaux central, régional et communal	INSD	20	20	20	20	20	100	0	0	100
Organiser des sessions de sensibilisation et d'information à l'intention des responsables administratifs et privés	INSD	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Organiser des sessions de sensibilisation et de retour de l'information vers les ménages et populations cibles des enquêtes et recensements dans les régions	INSD	15	15	15	15	15	75	0	0	75
Objectif opérationnel 3.2.3 : Développer une culture de communication des statistiques aux responsables, aux médias de masse et au grand public		21	19	19	19	19	97	0	0	97
Actualiser et publier la liste des publications disponibles selon le format et classifier le public cible en groupe d'utilisateurs	INSD	6	4	4	4	4	22	0	0	22
Appuyer les structures productrices du SSN à organiser la diffusion via un logiciel de diffusion d'email de masse	INSD	10	10	10	10	10	50	0	0	50
Augmenter le nombre d'abonnés au système d'alerte pour toute nouvelle publication réalisée	INSD+ structures sectorielles productrices	pm								
Systématiser la diffusion des produits du SSN au public cible via le système d'abonnement électronique des utilisateurs (E-mailing list) et augmenter le nombre d'abonnés	INSD + structures sectorielles productrices	pm								
Mettre en place un réseau de journalistes partenaires du SSN aux fins de l'utilisation efficiente des données statistiques dans les productions de presse.	INSD		pm							
Organiser des ateliers de formation visant, à terme, à asseoir un rapport de collaboration entre producteurs et journalistes partenaires du SSN	INSD	5	5	5	5	5	25	0	0	25

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Assurer un accès permanent (aux heures de services) du public au centre de documentation de l'INSD ainsi que des services de photocopie et recherche documentaire sur le site web	INSD	pm								
Créer des centres de documentation et des salles de lecture dans les DR-INSD	INSD	pm								
Proposer et publier la liste des services ou des produits que l'INSD peut fournir sur commande et prendre des dispositions internes pour répondre aux demandes ad hoc des utilisateurs	INSD	pm								
Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données et la culture statistique		1370	1459	1419	1519	1384	6986	4675	0	2311
Objectif opérationnel 3.3.1 : Renforcer le suivi statistique des politiques et programmes sectoriels.		1173	1142	1140	1130	1115	5450	4360	0	1090
Réaliser une étude d'inventaire des politiques, stratégies et programmes de développement aux niveaux national, sectoriel, régional et communale	Secrétariat du CNS		10				10	0	0	10
Appuyer la mise en place d'indicateurs de suivi statistique de stratégies et programmes de développement	INSD+DGESS		25	25	15	15	80	0	0	80
Appuyer la mise en place d'indicateurs de suivi statistique des budget-programmes des départements ministériels	INSD+DGESS		50	15	15	0	80	0	0	80
Réaliser le suivi-évaluation du PNDES à l'échelle régionale	Toutes les DREP	325	325	325	325	325	1625	1625	0	0
Réaliser le suivi-évaluation du PNDES	PNDES+INSD+DGESS	500	500	500	500	500	2500	2500	0	0
Appuyer le suivi et l'évaluation des stratégies et programmes de développement aux niveaux national, sectoriel, régional et communal	INSD+DGESS+DGEP+DREP	100	100	100	100	100	500	0	0	500
Elaborer les bilans trimestriels de mise en œuvre des projets et programmes prioritaires	DGEP-DCEI	8	8	8	8	8	40	40	0	0
Elaborer les bilans du Programmes d'investissements publics (PIP)	DGEP-DCEI	6	6	6	6	6	30	30	0	0
Elaborer des notes techniques de budget économique	DGEP-DPAM	33	33	33	33	33	165	165	0	0

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
inventaire des engagements et initiatives internationaux	DGEP-DSEP	11					11	0	0	11
Évaluation de l'impact de la mise en œuvre du plan d'actions national de lutte contre les pires formes de travail des enfants	DGEP-DSEP	50					50	0	0	50
Etude d'impact des transferts privés sur la situation socioéconomique nationale	DGEP-DSEP	15					15	0	0	15
Évaluation de l'impact de la mise en œuvre des politiques publiques créatrices d'emploi sur la période 2000-2010 au Burkina Faso	DGEP-DSEP	50					50	0	0	50
Etude sur le suivi du climat social au Burkina Faso	DGEP-DSEP	75	75	75	75	75	375	0	0	375
Elaborer les rapports de suivi-évaluation environnemental des projets de l'ONEA	ONEA	pm								
assurer le suivi-évaluation des budgets-programmes	Toutes les DGESS			50	50	50	150	0	0	150
Mettre en place une base documentaire sur les politiques stratégies et programme existants aux niveaux national, sectoriel, régionale et communale	Secrétariat du CNS		10	3	3	3	19	0	0	19
Assurer le suivi-supervision des activités des correspondants statistiques	DGESS-MFSNF	11	11	11	11	11	55	0	55	
Objectif opérationnel 3.3.2 : Renforcer l'exploitation des données à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées.		112	231	161	266	146	1001	315	0	686
Nouer partenariats pluridisciplinaires avec les cadres d'autres structures pour l'analyse approfondie données d'enquêtes statistiques	INSD + structures productrices	pm								
Développer des thèmes d'analyses approfondies en partenariat avec les institutions de recherche	INSD + structures productrices	pm								
Réaliser des analyses approfondies des données d'enquête et recensement en équipes pluridisciplinaires	INSD + structures productrices			50	50	50	150	0	0	150
Réaliser la monographie de la province des Balé	DREP Boucle du Mouhoun	4					4	0	0	4
Réaliser la monographie de la province des Banwa	DREP Boucle du Mouhoun	3					3	0	0	3
Élaborer la monographie régionale	DREP CASCADES		5				5	0	0	5
Actualiser/valider la monographie de la région	DREP Centre Sud	4	4	4	4	4	20	0	0	20

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Élaborer/actualiser /valider des monographies des provinces de la région	DREP Centre Sud	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Élaborer/actualiser /valider des monographies des communes	DREP Centre Sud	3	4	4	4	4	19	0	0	19
Réaliser une étude sur les systèmes de finances décentralisées (SFD)	DREP Boucle du Mouhoun	0	5				5	0	0	5
Exploiter les données du RGPH et des enquêtes auprès des ménages pour des analyses approfondies au profit du MUH	DGESS/MUH	10	10	15			35	0	0	35
Élaborer les Profils régionaux de pauvreté des régions	Toutes les DR-INSD		60		60		120	0	0	120
Rapports régionaux sur l'emploi et le secteur informel	Toutes les DR-INSD		60		60		120	0	0	120
Analyse thématique sur la Santé maternelle et infantile des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest	DR-INSD/Haut Bassin	18	18	18	18	18	90	0	0	90
Élaborer le rapport annuel sur l'économie du Burkina Faso	DPAM-DGEP	13	13	13	13	13	65	65	0	0
Elaborer des notes techniques de budget économique	DPAM-DGEP	33	33	33	33	33	165	165	0	0
Élaborer des cartes thématiques d'analyse des phénomènes et faits économiques et sociaux (pauvreté, infrastructures, hydraulique, aménagement du territoire, santé, éducation, etc.)	INSD + structures productrices	15	15	15	15	15	75	0	0	75
Objectif opérationnel 3.3.3 : Promouvoir la recherche appliquée pour une meilleure utilisation des statistiques.		0	1	23	23	23	70	0	0	70
Créer un centre de recherche du SSN en statistique et démographie au sein de l'INSD	INSD	pm					0			0
Établir des partenariats et signer des accords de coopération avec les centres de recherche et universitaires	INSD	pm								
Former les cadres chargés de promouvoir les activités de recherche et ceux désirant conduire des activités de recherche	INSD+ISSP		1	1	1	1	4	0	0	4

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Offrir des opportunités aux cadres supérieurs du SSN, à travers des bourses de formation, de mener une thèse ou toute autre formation de troisième cycle visant à faire de la recherche en statistique, en économie ou en démographie.	INSD+ISSP			12	12	12	36	0	0	36
Faire des publications dans le cadre des partenariats avec les universités et centres de recherche	INSD+ISSP			10	10	10	30	0	0	30
Objectif opérationnel 3.3.4 : Promouvoir la culture statistique (y compris la formation des utilisateurs et l'enseignement de la statistique dans les établissements scolaires).		85	85	95	100	100	465	0	0	465
Développer des modules formation de base en statistique pour les écoles de formation des cadres des secteurs où l'activité statistique est suffisamment intense (ENSP, ENEP, CAP/Matourkou, ENSS, etc.).	INSD+DGESS concernées			10	10	10	30	0	0	30
Appuyer la mise en œuvre des modules de formation de base en statistique dans les écoles de formation des cadres et assurer le suivi	INSD +DGESS concernées				5	5	10	0	0	10
Organiser des formations à l'endroit des utilisateurs des données (acteurs du système non statisticiens, élèves et étudiants)	Secrétariat du CNS	50	50	50	50	50	250	0	0	250
Organiser les journées africaines de la statistique (JAS)	Secrétariat du CNS	15	15	15	15	15	75	0	0	75
Organiser une Journée des statistiques de l'éducation	MENA	20	20	20	20	20	100	0	0	100
Total axe 3		1913	2300	1915	2015	1878	9858	4962	200	4696

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes		12	0	0	0	0	12	0	0	12
Objectif opérationnel 4.1.1 : Améliorer le plan de carrière des statisticiens du SSN		6	0	0	0	0	6	0	0	6
Elaborer/actualiser et adopter un plan de gestion centralisée et de carrière du personnel statisticien du SSN	INSD	6					6	0	0	6
Mettre en œuvre le plan de gestion centralisée et de carrière du personnel statisticien du SSN	INSD	pm								
Assurer le suivi de l'emploi des cadres statisticiens moyens dans les structures du SSN et apporter l'appui technique à leur intégration réussie dans les structures du SSN	INSD	pm								
Plaidoyer auprès du Ministère en charge de la Fonction publique pour la reconnaissance de la licence professionnelle de statistiques sociales de l'ISSP comme passerelle pour la promotion verticale des cadres moyens (AD et AT)	Secrétariat du CNS	pm								
Objectif opérationnel 4.1.2 : Améliorer la motivation salariale du personnel		6	0	0	0	0	6	0	0	6
Elaborer une nouvelle de grille salariale pour le personnel statisticien de l'INSD	INSD	pm								
Négocier et adopter la grille salariale du personnel statisticien de l'INSD	INSD	pm								
Elaborer le statut particulier du statisticien	INSD	6					6	0	0	6
Négocier et adopter le statut particulier du statisticien	INSD	pm								
Objectif stratégique 4.2 : Renforcer les capacités humaines du SSN		494	722	872	962	1008	4057	1550	0	2507
Objectif opérationnel 4.2.1 : Renforcer la formation continue et diplômante au profit du SSN.		453	661	791	921	967	3792	1330	0	2462
Mettre en œuvre le programme de formation continue et diplômante du personnel du système statistique national	Secrétariat du CNS	pm								
Rechercher des sources de financement pour les formations diplômantes	Secrétariat du CNS	pm								
Former les ISE, les démographes et les ITS dans les écoles africaines de statistiques et de démographie	INSD	123	246	391	496	542	1798	0	0	1798
Organiser des sessions de formation à l'intention des candidats aux concours d'entrée dans les écoles internationales	Secrétariat du CNS + structures sectorielles	pm					0	0	0	0

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Actualiser les curricula pour la formation des cadres moyens à l'ENAREF et renforcer les capacités management de la filière.	INSD		15				15	0	0	15
Plaidoyer auprès des autorités en vue d'augmenter les capacités de recrutement et de formation des cadres moyens à l'ENAREF	INSD + structures productrices	pm								
Former les cadres moyens à l'ENAREF	Secrétariat du CNS+ structures productrices	250	250	250	250	250	1250	1250	0	0
Plaidoyer pour le recrutement par voie de concours professionnel et la formation à l'ISSP des AD du SSN	INSD	pm								
Recrutement par voie de concours professionnel et formation à l'ISSP des AD	INSD+ISSP		20	20	20	20	80	80	0	0
Développer des modules de formation dans les différents domaines identifiés par le plan de formation	Secrétariat du CNS	30	30	30	30	30	150	0	0	150
Organiser des séries de sessions de formation continue au niveau national avec des modules répétitifs et former les agents du SSN	Secrétariat du CNS	50	100	100	125	125	500	0	0	500
Former les agents de la direction des statistiques sectorielles	DGESS-MFSNF		6				6	6		6
Former des acteurs des statistiques au niveau décentralisé	DGESS-MFSNF		21				21		0	21
Objectif opérationnel 4.2.2 : Soutenir l'expansion, au niveau national, des filières de formation des cadres supérieurs statisticiens et démographes		0	20	40	0	0	60	40	0	20
Soutenir le projet de développement d'une filière de formation en licence de statistique à partir du niveau baccalauréat à l'ISSP	INSD+ISSP		10	10			20	20	0	0
Soutenir le projet de développement d'un master en statistique et économie et d'un master en démographie à l'Université de Ouagadougou	INSD+ISSP+UO		10	10			20	20	0	0
Réaliser une étude sur l'opportunité et les modalités de réalisation d'un projet création de l'école de formation des cadres statisticiens SSN	INSD			20			20	0	0	20
Objectif opérationnel 4.2.3 : Renforcer les structures statistiques du SSN en ressources humaines		41	41	41	41	41	205	180	0	25
Doter l'INSD des autorisations nécessaires et d'une subvention suffisante lui permettant de recruter, gérer et mettre à la disposition du SSN les compétences nécessaires.	MINEFID/Conseil d'administration de l'INSD	24	24	24	24	24	120	120	0	0
Plaidoyer pour l'intégration systématiquement, en tant que stagiaires fonctionnaires, des admis aux concours d'entrée dans les écoles africaines de statistiques et démographie, à l'instar des écoles de formation professionnelle de l'Etat	Secrétariat du CNS	pm								

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Planifier le recrutement, par l'INSD et la fonction publique, de 74 ISE, 14 Démographes et 65 ITS sur 5 ans (soit 15 ISE, 3 démographes, 13 ITS par an)	INSD	pm								
Planifier l'intégration dans la fonction publique de 130 AD et 125 AT formés à l'ENAREF, sur 5 ans (soit 26 AD et 25 AT par an)	INSD	pm								
Assurer une assistance technique aux structures statistiques sectorielles	INSD	5	5	5	5	5	25	0	0	25
Recruter des cadres non statisticiens d'autres spécialités (informaticiens, économistes, communicateurs, archivistes, etc.)	INSD	12	12	12	12	12	60	60	0	0
Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités financières et assurer un financement pérenne des activités du SSN.		15	15	0	0	0	30	10	0	20
Objectif opérationnel 4.3.1 : Mettre en place le Fonds de développement de la statistique et un contrat plan avec l'autorité de tutelle		5	5	0	0	0	10	10	0	0
Faire adopter les textes portant institution du Fonds de développement de la statistique	INSD	pm								
Assurer l'opérationnalisation et le fonctionnement du Fonds	Secrétariat du CNS	pm								
Plaidoyer de haut niveau pour la mobilisation des ressources financières du Fonds	INSD	5	5				10	10	0	0
Signer un contrat plan avec l'autorité de tutelle, en vue de la mise en œuvre du SDS 2016-2020.	INSD	pm								
Assurer une centralisation des ressources externes des PTF selon l'esprit de la déclaration de Paris	Secrétariat du CNS	pm								
Objectif opérationnel 4.3.2 : Assurer des lignes budgétaires conséquentes, distinctes et sécurisées dédiées aux activités statistiques des départements ministériels.		10	10	0	0	0	20	0	0	20
Réaliser une campagne de sensibilisation des autorités à assurer un financement suffisant des activités statistiques sectorielles	Secrétariat du CNS +INSD+DGESS	10	10				20	0	0	20
Assurer systématiquement des lignes budgétaires distinctes affectées à la production statistique dans les départements ministériels	DGESS	pm								
Assurer des dotations budgétaires progressives en rapport avec la charge de travail	DGESS	pm								
Assurer des dispositions souples d'utilisation des ressources financières en adéquation avec les exigences en matière d'activités statistiques	DGESS	pm								
Objectif stratégique 4.4 : Renforcer les capacités matérielles		25	640	560	355	125	1705	450	0	1255

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif opérationnel 4.4.1 : Renforcer les structures du SSN en ressources matérielles modernes		25	490	410	205	125	1255	0	0	1255
Doter chaque nouvelle DSS/DGESS d'un kit minimum de production, archivage et diffusion des données : 4 ordinateurs, un serveur de stockage, 2 imprimantes-scanners- photocopieuses, 1 vidéo projecteur, 1 véhicule de collecte	DGESS		125	125			250	0	0	250
Doter la DSS/DGESS/MAAH d'un kit informatique (20 kits ordinateur + onduleur + accessoires) pour le traitement du RGA	MAAH	pm								
Doter l'INSD et les autres structures sectorielles de matériel informatique et d'archivage numérique moderne	INSD		100	100	100	100	400	0	0	400
Doter l'INSD et les structures sectorielles de logiciels de traitement statistique, logiciels d'archivage, logiciels de cartographie	INSD		50	50	50	0	150	0	0	150
Acquérir les appareils pour la collecte mobile des données (tablettes, smartphones, GPS, ...) pour le RGPH	INSD	pm								
Assurer à la fin du RGPH que l'INSD mette à la disposition du RGA les kits de collecte mobile composés de tablette et de GPS pour le RGA	INSD	pm								
Acquérir 32 véhicules pour renforcer les capacités logistiques de l'INSD dans le cadre du RGPH 2016	INSD	pm								
Acquérir Cinq (5) véhicules pour renforcer les capacités logistiques de la DSS/DGESS/MAAH dans le cadre du RGA	MAAH	pm								
Equiper les autres structures sectorielles en matériel roulant	Structures sectorielles		100	100			200	0	0	200
Equiper les structures du SSN en mobilier de bureau (INSD, Structures sectorielles et régionales)	INSD+ structures sectorielles		30		30		60	0	0	60
Equiper l'imprimerie de l'INSD pour la reproduction des publications du SSN	INSD	25	25	25	25	25	125	0	0	125
Equiper et accroître les capacités de la reprographie des structures sectorielles (dupli copieurs, photocopieuses, etc.)	Structures sectorielles		50				50	0	0	50
Créer, équiper et moderniser les centres de documentation statistiques à l'INSD aux niveaux central et régional	INSD		10	10			20	0	0	20
Objectif opérationnel 4.4.2 : Améliorer le cadre de travail des structures du SSN (y compris les locaux)		0	150	150	150	0	450	450	0	0
Construire où réhabiliter les bâtiments des DR-INSD et ceux des services statistiques sectoriels	INSD+DGESS		150	150	150		450	450	0	0

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Mettre à la disposition du RGA des locaux adéquats, tant à Ouagadougou que dans chacune des régions (une salle de réunion, une salle d'archives, aménagement d'une salle serveur, etc.)	MAAH	pm								
Doter le Secrétariat du CNS de locaux adéquats pour sa mission	Secrétariat du CNS	pm								
Doter les DGESS de locaux et bureaux plus appropriés aux activités de production statistique	DGESS	pm								
Total axe 4		546	1377	1432	1317	1133	5804	2010	0	3794

Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif stratégique 5.1 : Renforcer des liens entre le SDS et le PNDES		40	35	25	25	25	150	125	0	25
Objectif opérationnel 5.1.1 : Améliorer le dialogue avec le SP-PNDES et renforcer la place des structures et organes du CNS.		25	25	25	25	25	125	125	0	0
Animer le dialogue entre le SP-PNDES, l'INSD et le Secrétariat du CNS	INSD+ SP-PNDES	pm								
Intégrer structures et organes du CNS (INSD, DGESS, DREP, commissions spécialisées) dans les instances de suivi du PNDES et clarifier leur responsabilité.	INSD+ SP-PNDES	pm								
Effectuer un plaidoyer auprès des autorités du MINEFID, dans le cadre de la POSEF, autour du programme statistique minimum ainsi que de l'agenda de production et de diffusion des principales statistiques relatives aux indicateurs de suivi du PNDES.	INSD+ SP-PNDES	pm								
Animer le suivi statistique participatif du PNDES, de l'agenda des ODD post 2015, des stratégies sectorielles et des programmes régionaux de développement.	Secrétariat du CNS+ SP-PNDES +INSD	25	25	25	25	25	125	125	0	0
Élaborer et adopter l'arrêté portant organisation des revues du PNDES	SP-PNDES	pm								
Objectif opérationnel 5.1.2 : Assurer une meilleure intégration de l'information statistique dans le PNDES.		5	5	25	10	10	55	0	0	55
Harmoniser les agendas de production et demande de statistique pour les besoins du PNDES	SP-PNDES +INSD	pm								
Mettre en œuvre le programme statistique minimum pour le suivi statistique du PNDES, des stratégies sectorielles, de l'agenda ODD post 2015 et des programmes régionaux de développement (cf. axe 2)	Structures du SSN	pm								
Mettre en place une base de données sur les indicateurs des politiques publiques de développement (PNDES, ODD, sectorielles, régionales).	INSD			15			15	0	0	15
Diffuser la base de données de suivi des indicateurs du développement sur des sites dédiés au niveau du PNDES, du CNS et de l'INSD	Secrétariat du CNS+ SP-PNDES+INSD			5	5	5	15	0	0	15

Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Plaidoyer auprès de la primature pour prendre en compte les besoins de financement des DSS dans le cadre de la collecte des données spécifiques au suivi du PNDES.	Secrétariat du CNS+ DGESS	pm								
Mettre à la disposition de chaque DSS les dotations budgétaires prévues pour la production des statistiques pour le suivi-du PNDES et des budgets-programmes	SP-PNDES+ DGESS	pm								
Total Axe 5		50	40	50	35	35	210	125	0	85

Annexe 3 : Processus d'élaboration du SDS 2016-2020

Le Gouvernement, avec l'appui du Par-Gs financé par l'Union européenne, a entamé l'élaboration d'un troisième SDS dont les travaux se sont déroulés durant l'année 2015 afin qu'il entre en vigueur en 2016.

L'exercice a été initié en octobre 2014 à travers une mission d'appui du Par-Gs qui a abouti à l'adoption d'une feuille de route par le CNS au cours de sa session de décembre 2014. Planifié ainsi dans ladite feuille de route, le processus est conduit en quatre étapes que sont : (1) des activités préparatoires ; (2) le diagnostic du SSN et le bilan du SDS 2011-2015 ; (3) la définition d'une vision et des stratégies du SDS 2016-2020 ; et (4) l'élaboration d'un plan d'actions.

Au niveau de la première étape, l'élaboration du rapport diagnostic a été conduite par l'INSD, assurant le secrétariat du CNS. Il a été appuyé par un consultant mis à disposition par le Volet statistiques du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs). Le rapport est basé sur les résultats des travaux préparatoires menés par l'INSD, l'analyse des bilans d'étapes élaborés par le CNS et des analyses de documents complémentaires. Des interviews ont également été menées auprès de responsables du SSN et de PTF.

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du SDS 2016-2020, l'INSD a réalisé une enquête sur l'état des lieux du SSN et une enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles. Les rapports statistiques nationaux (RSN) 2011, 2012, 2013 et le RSN provisoire de 2014 ainsi que le bilan de mise en œuvre du SDS sur la période 2011-2013 élaboré par le CNS ont été exploités. Ces rapports ont permis de faire le point des activités réalisées et des difficultés de mise en œuvre du SDS.

Des entretiens ont été menés par le consultant auprès des responsables de l'INSD et d'un échantillon de structures sectorielles et de partenaires techniques et financiers. L'objectif de ces entretiens était de collecter des informations complémentaires mais aussi de recueillir les attentes, les défis et les points de vue sur les orientations du SSN.

Une restitution du rapport diagnostic du SSN et du bilan du SDS 2011-2015 a été réalisée le mardi 26 mai 2015. Elle a regroupé une soixantaine de participants venant des structures du SSN. Les amendements et les suggestions faits lors de cet atelier ont permis d'enrichir le rapport. Le rapport final a été adopté par le CNS en sa session ordinaire de juillet 2015.

Pour ce qui est de la deuxième étape, l'élaboration du rapport sur la vision et les orientations stratégiques du SDS 2016-2020 a été conduite par l'INSD qui assure les attributions de secrétariat du CNS, avec l'appui d'un consultant commis par le Volet statistique du Par-Gs. Le rapport se base sur les résultats des analyses documentaires ainsi que des entretiens auprès de quelques structures clés productrices et utilisatrices de données statistiques et de quelques représentants des partenaires techniques et financiers du SSN : INSD ; DGESS du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire ; DGESS du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation ; DGESS du Ministère de la santé ; DGESS du Ministère en charge de la justice ; DGESS du Ministère en charge des ressources animales ; DGESS du Ministère en charge du transport ; STN-SCADD ; UE ; Banque mondiale ; UNICEF.

Ces entretiens ont permis de collecter des informations complémentaires mais surtout de partager les préoccupations et attentes des uns et des autres concernant la performance du SSN, les défis et les orientations du SSN. Ils ont guidé le choix d'une vision concernant l'évolution souhaitable du SSN, des résultats prioritaires à obtenir dans les cinq années à venir ainsi que des options stratégiques.

En outre, le rapport diagnostic a été le document de référence pour la définition de la vision et la formulation de la stratégie nationale de développement de la statistique pour la période 2016-2020.

Elles ont suivi les étapes suivantes:

- Une capitalisation de l'analyse des principaux problèmes dégagés dans le rapport diagnostique du SSN, de manière à identifier le problème central du SSN et les principales causes ;
- La proposition d'une vision souhaitée pour le SSN au regard de ses faiblesses actuelles et des défis à relever ;
- La rédaction de la Vision : un texte résumé sous forme de slogan mobilisateur ;
- L'analyse des défis à relever au cours de la prochaine période en termes de solutions aux causes des faiblesses du SSN ;
- La formulation d'un objectif global du SSN, en liaison (forme positive) avec le problème principal du SSN et les principales causes.
- La définition des objectifs stratégiques et opérationnels devant contribuer à la réalisation de l'objectif global, ce qui a permis de dégager les axes stratégiques d'intervention.

L'étude sur la vision et les orientations stratégiques du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2016-2020 a été examinée et validée le 16 juillet 2015, au cours d'un atelier qui s'est tenu dans la salle de réunion de l'Autorité du Liptako-Gourma à Ouagadougou. Le rapport final a été adopté par le Conseil national de la statistique (CNS) en sa session extraordinaire du 6 novembre 2015.

Concernant la troisième étape, la formulation du plan d'actions s'est faite, en partant de la vision et des orientations stratégiques. Cette étape a fourni l'opportunité au SSN de définir ses priorités sur la période 2016-2020. Elle a permis aux structures du SSN de déterminer par objectif opérationnel leurs activités statistiques sur la période 2016-2020. Les cadres de l'INSD ont assisté les structures du SSN dans la programmation des activités et assuré la compilation des informations reçues. En s'appuyant sur ces travaux, l'assistance du consultant national commis par le Par-Gs a permis de compléter l'identification des opérations statistiques, d'organiser et approfondir les actions, et d'élaborer un rapport septembre 2015.

Enfin, le projet de SDS 2016-2020 et son plan d'action ont été élaborés avec l'assistance du consultant, prenant en compte les mécanismes de mobilisation des ressources ainsi que le dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation de mise en œuvre du SDS. Le rapport a été examiné et amendé par la plupart des structures productrices du SSN, lors d'un atelier tenu le 5 novembre 2015 dans la salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie à Ouagadougou. Le document a été soumis à l'examen du CNS le 18 décembre 2015 et transmis au Conseil des Ministres par le Président du CNS pour adoption.

Annexe 4 : Bilan de la mise en œuvre du SDS 2011-2015

Le bilan de la mise en œuvre du plan d'actions 2011-2015 du SDS porte sur les résultats physiques par axe et objectif stratégique ainsi que sur le bilan financier global et le suivi-évaluation.

La synthèse du niveau de réalisation physique du plan d'actions initial du SDS 2011-2015 faite par l'étude diagnostique indique, fin 2014, un taux d'exécution de 35% en ce qui concerne les activités entièrement réalisées contre 47% de non réalisation.

Les difficultés majeures évoquées par les structures du SSN concernent l'absence de financement et le manque de ressources humaines et matérielles. Cependant, environ 10% des fonds mobilisés par les structures du SSN ont servi à financer des activités statistiques qui ne sont initialement prévues ni dans le SDS, ni planifiées dans les PSN. Ceci indique une insuffisance de la planification des activités du SSN.

Axe 1 : Consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel

Le SDS 2011-2015 a prévu d'évaluer et d'améliorer la législation relative aux activités statistiques, d'institutionnaliser les recensements et enquêtes de grande envergure, d'améliorer le fonctionnement de l'INSD et du CNS, de renforcer le dispositif statistique aux niveaux sectoriel et régional ainsi que de renforcer les institutions de formation et de perfectionnement des agents du SSN.

Fin 2014, 30,2% des activités initialement prévues au niveau de cet axe étaient entièrement réalisées et 11,3% partiellement. Ces taux laissent apparaître donc une performance mitigée voire peu satisfaisante par endroit, avec 58,5% d'activités non réalisées.

Les acquis au cours de la période concernent le renforcement du cadre légal par l'adoption et la vulgarisation de la Charte africaine de la statistique, ce qui contribue à l'harmonisation des textes législatifs et réglementaires avec les engagements extérieurs du Burkina Faso. En outre, les prestations de serment des statisticiens non assermentés ont été organisées comme prévues et ce, conformément à la loi statistique. C'est ainsi que sur la période 2011-2014, 65 statisticiens non assermentés ont prêté serment au professionnalisme et à l'intégrité y compris le respect du secret statistique.

Au niveau institutionnel, une avancée significative a été enregistrée avec la création des DSS au sein des départements ministériels. Au niveau organisationnel, des résultats significatifs ont été obtenus en ce qui concerne le développement des outils statistiques, le management des activités statistiques et la coordination : définition de systèmes d'information statistiques permanents dans un certain nombre de secteurs (emploi, culture, sport, sécurité, etc.) ; progrès dans la vulgarisation et généralisation de l'utilisation des outils techniques de la coordination (concepts et définitions, métadonnées, méthodologies des grandes enquêtes, base de données, etc.) ; mise en place d'un dispositif national de suivi et d'évaluation de la SCADD ; mise en place de dispositifs de coordination sectorielle de la statistique dans un certain nombre de départements ministériels dont celui de la santé ; animation du CNS à travers la tenue régulière de ses sessions ainsi que celles des commissions spécialisées ; production régulière et annuelle d'un PSN et d'un RSN ; mécanismes de partage des données administratives inter et intra domaines en place progressivement, incluant des protocoles d'accords entre structures et des réseaux de correspondants statistiques au niveau des régions et au niveau du CNS.

Cependant, la mise en œuvre du plan d'actions 2011-2016 a connu des insuffisances, voire parfois une régression par endroits. Les textes régissant les activités statistiques et le fonctionnement du CNS n'ont pas été évalués et adaptés à l'évolution de l'environnement du SSN y compris la prise en compte des DSS ; le fonctionnement de l'INSD n'a pas connu les améliorations escomptées, un audit institutionnel et organisationnel étant cours, en vue de l'adoption de statuts plus incitatifs et adaptés à ses missions ;

le processus d'institutionnalisation des recensements et enquêtes de grande envergure et celui de mise en place d'un fonds de développement de la statistique n'ont pas encore abouti ; l'INSD n'a pas bénéficié d'un contrat plan signé avec le Gouvernement comme prévu; l'effort de déconcentration des activités statistiques engagé depuis 2005 au niveau de l'INSD n'a pu se poursuivre .

En outre, une réforme institutionnelle au sein du Ministère de l'économie et des finances (MEF) a placé la fonction de coordination du SSN au niveau de l'INSD qui s'approprie les attributions du SP-CNS supprimé. Cette nouvelle structuration du CNS est moins fonctionnelle car la coordination politico-administrative qui incombait au SP-CNS est distincte de la coordination technique qui revient à l'INSD. Ainsi la coordination se trouve affaiblie du point de vue de l'indépendance, de l'ancrage institutionnel, du dialogue avec les hautes autorités et les PTF, de la disponibilité des ressources humaines pour l'animation et la gestion des questions transversales telles que la qualité des données, les ressources humaines, matérielles et financières du SSN ainsi que le management et la programmation des activités statistiques. Ceci justifie en partie l'absence d'un cadre de concertation avec le secteur privé dont l'importance dans les activités statistiques prend de l'ampleur en termes de demande et de production (cas des instituts de sondages) et de formation. De la même manière, le cadre de partenariat regroupant tous les PTF du SSN n'a pu être mis en place.

Axe 2 : Amélioration de la production et de l'analyse des données statistiques

Ce pilier du SDS est centré sur le renforcement de la production statistique et l'amélioration de la qualité des données et la promotion de l'analyse des données et la recherche. Les objectifs opérationnels poursuivis sont : assurer la régularité des opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins ; améliorer la production statistique courante en assurant une meilleure couverture thématique et géographique ; généraliser l'application de la démarche qualité ; assurer une évaluation régulière de la satisfaction des utilisateurs ; renforcer l'exploitation des données à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées ; développer la recherche appliquée au sein du SSN et en partenariat avec des instituts et centres de recherche.

Le bilan de la mise en œuvre du plan d'actions du SDS au niveau de cet axe indique un taux d'exécution de 41%, en ce qui concerne les activités entièrement réalisées contre 45% de non réalisations.

Le bilan de la production de statistiques courantes est relativement satisfaisant en termes de régularité annuelle et infra-annuelle et de diversification. Il n'en est pas de même pour ce qui est des données d'enquêtes et recensements où les performances sont mitigées, la plupart des opérations prévues n'ayant pu être réalisées.

Le plan d'actions du SDS porte sur 32 opérations d'enquêtes et de recensements initialement planifiées par l'INSD et les structures sectorielles dont 7 enquêtes à périodicité annuelle et 22 enquêtes ponctuelles.

Au niveau des enquêtes à périodicité annuelle, le bilan indique la réalisation de 4 enquêtes au cours de la période 2011-2014. Il s'agit de l'enquête permanente agricole permettant d'évaluer le volume de la production agricole et contribuer à l'élaboration de la situation alimentaire et nutritionnelle (en 2011, 2012, 2013 et 2014) ; l'enquête sur la nutrition qui permet de caractériser l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans (en 2012, 2013, et 2014) ; l'enquête annuelle sur le maraîchage (en 2011) et l'enquête légère sur les conditions de vie des ménages rebaptisée enquête multisectorielle continue (EMC en 2014).

S'agissant des enquêtes ponctuelles, le bilan est de 4 opérations réalisées : l'inventaire forestier (de 2012 à 2013), l'enquête sur le paludisme (en 2014), l'EICVM pris en compte dans l'EMC (en 2014) et l'enquête SARA¹⁰ qui vise à évaluer la disponibilité des services de santé et leurs capacités

¹⁰ *Service availability and readiness assessment*

opérationnelles (en 2012 et 2014). Ce faible bilan est compensé par une importante production à travers des opérations ponctuelles non initialement inscrites dans le SDS.

D'importants résultats ont été obtenus en matière de renforcement de la production de statistiques courantes. La synthèse selon les thématiques se présente comme suit :

Statistiques générales. A un rythme annuel, l'annuaire statistique national a été régulièrement produit par l'INSD et rassemble une gamme variée de statistiques pertinentes issues de diverses sources et secteurs d'activités, permettant ainsi de suivre l'évolution des principaux indicateurs statistiques. Il en a été de même pour le tableau de bord de la gouvernance et le tableau de bord social qui sont élaborés chaque année par l'INSD. Les Directions régionales de l'INSD ont poursuivi et étendu la production des annuaires statistiques régionaux qui couvrent désormais 10 régions sur 13. Seules les régions du Centre, du Centre-Ouest et du Plateau Central restent encore à couvrir. Les DREP ont initié en 2012 et 2013 des tableaux de bord socio-économiques régionaux qui, pour le moment, couvrent les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Sud, de l'Est, du Sahel et du Sud-Ouest. Elles ont également actualisé les profils des provinces et élaboré des monographies provinciales et régionales.

Statistiques démographiques et sociales. Au niveau sectoriel, des annuaires statistiques ont été régulièrement produits dans les domaines du travail et de la sécurité sociale, de la santé, de l'éducation de base, de l'éducation non formelle, du préscolaire, des enseignements secondaire et supérieur, de l'emploi et de la formation professionnelle, de la justice, de l'action sociale, de la défense nationale, de la culture et du tourisme. Des tableaux de bord statistiques sont également produits dans ces domaines par les ministères concernés. En outre, certaines productions courantes ont été régulières à l'image du bulletin d'épidémiologie et d'information sanitaire, des comptes nationaux de la santé, de la Carte éducative et de l'évaluation des acquis scolaires. D'autres ont été nouvellement initiées, comme l'annuaire des statistiques de l'habitat et de l'urbanisme de 2012 réalisé suite à la mise en place d'un système d'information statistique du secteur.

En revanche, des productions initialement planifiées n'ont pas connu de réalisation au cours de la période 2011-2014. Il s'agit notamment de l'annuaire statistique de l'état civil, de l'annuaire du Ministère des affaires étrangères et de la coopération régionale (MAECR), du tableau de bord du travail et de la sécurité sociale, du tableau de bord du Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN), de l'annuaire de la sécurité, du tableau de bord de la sécurité, du tableau de bord de la culture et du tourisme et de l'annuaire des statistiques des sports et loisirs.

Statistiques économiques. La production est régulière et suffisamment diversifiée dans le domaine. Les comptes économiques de la nation sont disponibles pour les années 2010, 2011 et 2012 ; l'Instrument automatisé de prévision (IAP) a été régulièrement mis à jour ; l'annuaire des statistiques de l'économie et des finances ainsi que les rapports annuels sur l'économie ont été régulièrement produits. Les statistiques économiques et financières (prévisions macroéconomiques, comptes nationaux, TOFE, balance des paiements, balance générale du trésor, position extérieure globale, commerce extérieur, IHPC, aide extérieure, marché boursier, etc.) ainsi que diverses autres statistiques sur la production agricole, le commerce extérieur, le transport, le tourisme et l'industrie, les mines et l'énergie ont également été produites au cours de la période.

D'autres domaines n'ont pu être couverts comme prévus. Il s'agit des permis de conduire et des immatriculations de véhicules ; de l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises ; des coûts et délais de transports de marchandises ; des comptes satellites, du tableau des ressources et emplois (TRE) et de la matrice de comptabilité sociale (MCS) de l'agriculture ; des prix des intrants agricoles ; de l'indice du chiffre d'affaires et de l'indice des prix des ventes industrielles.

Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement. La production dans le domaine de l'environnement est encore irrégulière. Seuls un annuaire et un tableau de bord statistique ont été produits respectivement en 2010 et 2011. L'INSD a réalisé un document d'analyse sur les gaz à effet de

serre en 2013. Les annuaires statistiques de l'eau potable et de l'assainissement ont été réalisés pour les années 2010, 2011 et 2012 ainsi que les rapports de bilans semestriels et annuels de l'eau potable et de l'assainissement. La mise à jour de la base de données sur l'assainissement des eaux usées et excréta a été poursuivie par la Direction générale de l'assainissement, des eaux usées et des excréta (DGAEUE) ainsi que celle de la base de données de l'Inventaire national des ouvrages hydrauliques par la Direction générale des ressources en eau (DGRE). L'annuaire statistique du secteur des mines et de l'énergie a été initié et produit pour l'année 2012.

D'autres activités programmées n'ont pas été réalisées. Il s'agit : des comptes des ressources naturelles et de l'environnement ; de l'enquête nationale sur l'approvisionnement en bois de chauffe et ses impacts sur l'environnement ; de l'annuaire des statistiques météorologiques ; et de l'actualisation du rapport d'analyse sur les gaz à effet de serre en 2014.

La démarche qualité a été appliquée à de nombreuses productions statistiques sectorielles ainsi qu'à l'Indice harmonisé des prix à la consommation et aux comptes de la nation produits par l'INSD. Plusieurs rapports qualité ont été produits avec l'appui du Par-Gs, sur l'élaboration des annuaires statistiques des ministères en charge de la justice, de l'éducation nationale, de la santé, de l'action sociale, des enseignements secondaire et supérieur ; sur le système d'information sur les marchés (SIM) du bétail, l'enquête permanente agricole, du SIM céréales, l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) et les comptes nationaux. Toutefois, l'objectif reste la systématisation à toutes les opérations statistiques et l'élaboration d'un rapport de synthèse sur la qualité des statistiques au niveau du SSN. L'évaluation de la satisfaction des utilisateurs n'a pu être systématisée à un rythme annuel comme souhaité. Deux enquêtes ont pu être réalisées en 2013 et 2015 par l'INSD, sans qu'on ne sache quelles améliorations elles ont apportées au niveau des outils de collecte. Pour ce qui est des évaluations externes prévues, elles n'ont pas eu lieu.

Des résultats significatifs ont été obtenus en matière d'exploitation des données et de diversification des analyses thématiques, temporelles et spatiales : revues nationales, sectorielles et régionales de la SCADD sur la base de matrices de performance ; rapports de suivi de la SCADD et des politiques sectorielles ; plusieurs rapports d'analyse d'enquête (EDS IV, SARA, une douzaine de rapports thématiques issus du RGA 2006-2010) ; travaux de recherche menés par les institutions de recherche ou les étudiants ; etc. Les rapports d'analyse thématique (emploi, gouvernance, accès au crédit, etc.) des données de l'EICVM ainsi que le profil de la pauvreté n'ont pas été publiés officiellement.

Axe 3 : Amélioration de l'archivage, la diffusion et l'utilisation des données

Cet axe concourt à assurer une informatisation globale du SSN notamment l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'archivage et la diffusion des données, et valoriser l'information statistique à travers son utilisation. Cet axe est décliné à travers les objectifs stratégiques suivants : réviser et mettre en œuvre la stratégie d'informatisation du SSN ; renforcer la diffusion des données et la communication ; promouvoir l'utilisation des données statistiques.

L'étude diagnostique révèle que seulement 20% du plan d'actions relatif à cet axe a pu être entièrement réalisé. Les progrès enregistrés au niveau de l'informatisation du SSN concernent l'organisation de bases de données et métadonnées à l'INSD et dans certaines structures sectorielles. Il s'agit notamment de : IMIS, DEV-Info, NADA et Faso Stat, des bases de données et plateformes de partage de statistique en place à l'INSD ; ENDOS-BF, un entrepôt des données sanitaires accessible en ligne pour la gestion intégrée de l'information sanitaire ; du géo-référencement des parcelles des ménages échantillons de l'EPA dans la région du Centre et la mise à jour des indicateurs de la plateforme CountrySTAT pour la diffusion des statistiques agricoles et alimentaires au ministère en charge de l'agriculture. Cependant, d'autres activités importantes, en l'occurrence l'opérationnalisation du Schéma directeur informatique (SDI) et l'harmonisation des bases de données n'ont pu être réalisées.

Les moyens utilisés pour rendre disponibles l'information aux utilisateurs se sont diversifiés. Outre les sites web de l'INSD (www.insd.bf) et du CNS (www.cns.bf), d'autres sites sont en place au sein des structures sectorielles où des publications statistiques peuvent être postées. Ainsi, les productions courantes de l'INSD font l'objet de publication systématique sur son site web et des avis de publication sont régulièrement envoyés par email pour alerter les utilisateurs. Le site du CNS centralise l'ensemble des annuaires, tableaux de bord et autres productions statistiques relevant de toutes les structures SSN ainsi que des bases de données sectorielles. Des bases de données accessibles en ligne sont aussi développées par l'INSD et d'autres structures, à l'image de CountryStat pour les statistiques agricoles et ENDOS-BF pour les statistiques sanitaires.

Cependant d'importants efforts restent à faire afin de rendre l'information accessible à tous les utilisateurs. Certains outils ont été mis en place au niveau de l'INSD avec l'appui du Par-Gs, notamment une politique de diffusion, une stratégie de communication et une charte graphique des publications. Mais il importe pour l'ensemble du SSN de disposer d'une politique de diffusion globale ; d'une base centralisée de données ; d'un catalogue des produits diffusés ; d'un processus fonctionnel de validation des publications et d'un calendrier de diffusion des produits. Par ailleurs, la communication en relation avec les médias (radio, télévision, journaux et autres supports) n'a pas beaucoup progressé, les points et communiqués de presse sur les activités statistiques étant restés rares.

Pour ce qui est de la promotion de l'utilisation des données, la production statistique est surtout valorisée à travers le dispositif de suivi de la SCADD et des politiques sectorielles. Par ailleurs, de nombreuses activités de formation des utilisateurs ont été menées avec l'appui du Par-Gs, donnant lieu notamment à la formation de plus de 1100 utilisateurs des statistiques, dans les domaines de la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, la justice, les transports, le genre, la décentralisation, la comptabilité nationale, l'environnement, l'emploi, la pauvreté, les entreprises, la démographie et les bases de données. Mais les actions de sensibilisation restent insuffisantes en direction des autorités, des acteurs du développement, de la presse, du grand public, etc.

Axe 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières

Les objectifs stratégiques qui composent cet axe sont les suivants : améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes ; renforcer les capacités humaines du SSN ; renforcer les capacités financières et matérielles.

Il ressort du rapport diagnostic que les résultats autour de cet axe sont largement en deçà des attentes. Fin 2014, le taux d'activités entièrement réalisées était de 36% contre 47% de non réalisations.

Au niveau de la gestion des ressources humaines statisticiennes, pour l'essentiel, on n'observe aucune avancée significative concernant l'adoption d'un nouveau statut pour le personnel statisticien, la gestion centralisée du personnel statisticien du SSN, la mise en place d'un système de motivation et de rétention du personnel statisticien dans le SSN.

En ce qui concerne le renforcement des capacités humaines du SSN, la formation des cadres statisticiens s'est poursuivie, mais à un rythme réduit du fait de l'insuffisance de financement des bourses d'études. Le recrutement des élèves AT a connu un gel au cours de la période et celui des AD a connu une baisse pour tenir compte de la capacité d'intégration de ce personnel dans les structures du SSN. Les résultats obtenus au cours de la période 2011-2014 portent sur la formation initiale des cadres moyens à l'ENAREF avec 60 AD ainsi que celle des cadres supérieurs composés de 23 ISE, 11 ITS et des démographes¹¹. L'Ecole nationale de santé publique a formé des attachés de santé en épidémiologie, des infirmiers et des sages-femmes spécialisés dans la surveillance des épidémies et la gestion des statistiques sanitaires, au rythme de plus de 20 par an depuis 2011.

¹¹ L'effectif des démographes formés au cours de la période n'est pas disponible

Depuis la rentrée académique 2014/2015, le Gouvernement s'est engagé à octroyer chaque année 20 bourses de formation des cadres supérieurs afin de combler le manque de personnel pour l'animation des services statistiques. Dans la même dynamique, les recrutements des élèves AT a repris en 2014/2015 avec une trentaine en formation à l'ENAREF et l'effectif des AD en première année de formation a plus que doublé pour se situer à 36 étudiants. Ces mesures ont contribué à accroître substantiellement les effectifs dans les écoles de statistique.

Tableau 5 : Évolution des effectifs de cadres statisticiens sortis des écoles de formation par emploi

Emploi	Effectifs des sorties				Effectifs des sorties attendues		
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Démographe	-	-	-	-	-	-	-
ISE	7	6	4	6	10	12	11
ITS	2	2	5	2	4	7	5
AD	17	24	10	9	14	38	-
AT	10	0	0	0	26	-	-
AS Épidémiologie	23	22	21	23	22	22	22

Source : Programme de formation du personnel statisticien, INSD, 2015

Peu de formations continues ont été organisées par les structures du SSN. Selon le rapport de mission pour l'élaboration d'un programme de formation du personnel statisticien (INSD, 2015), 16 structures sur 42 du SSN ont organisé des formations continues entre 2013 et 2014. Ces formations ont trait le plus souvent à l'utilisation de logiciels tels que Excel, SPSS, STATA, IMIS, Word, CPRO, ArcGis et ASTRA. Elles ont porté dans une moindre mesure sur les techniques de collecte des données, l'évaluation de la qualité des données et la réalisation des publications statistiques (annuaires, tableaux de bord, bulletins, etc.).

Le renforcement des structures du SSN en personnel statisticien n'a pas été à la hauteur des attentes. Cela est lié aux mesures de suspension des recrutements à l'INSD prises en 2012, dans l'attente des nouvelles orientations issues de l'audit institutionnel et organisationnel en cours. Par conséquent, les effectifs de l'INSD ont connu une baisse constante au cours de la période passant de 217 agents en 2011 à 187 en 2014.

Au niveau des ressources financières, les textes relatifs à création d'un Fonds de développement de la statistique (FDS) élaborés et soumis à l'adoption du Gouvernement, sont toujours en cours d'examen. Les ressources matérielles, en l'occurrence les équipements informatiques, ont connu une amélioration significative grâce à de nombreuses acquisitions dans le cadre des appuis des PTF. Par contre, la plupart des investissements planifiés sur le plan des infrastructures ne sont pas encore réalisés.

Financement de la mise en œuvre du SDS

Au cours de la période 2011-2015, les prévisions concernant le coût de réalisation des activités retenues par le SDS se chiffrent à **33,63 milliards de FCFA**. Ce budget devait être financé à parts égales par l'Etat et les partenaires selon le plan de financement prévu. Les estimations de l'étude diagnostique donnent des taux de mobilisation des financements de 26% en 2012, 66,3% en 2013 et 75,1% en 2014. Toutes choses qui reflètent les efforts faits par les acteurs pour une planification plus réaliste des activités. Il ressort également que le taux d'exécution des financements mobilisés est assez

satisfaisant puisqu'il s'établit à 78% en 2013 et 72% en 2014¹². Les financements hors PSN sont significatifs. Ils sont de l'ordre 622,7 millions de FCFA en 2013 et 575,8 millions de FCFA en 2014, soit en moyenne plus de 10% des fonds mobilisés pour la mise en œuvre des PSN.

Tableau 6 : Quelques indicateurs de financement des PSN de 2011 à 2014

Indicateurs	2011	2012	2013	2014
Montant planifié dans le PSN (Milliards de FCFA)	8 145,1	5 864,16	10 138,7	5 879,05
Montant mobilisé (Milliards de FCFA)	nd	1 514,21	6 721,98	4 414,94
Taux de mobilisation (%)	"	25,8	66,3	75,1
Taux d'exécution financière (%)	"	nd	78,5	71,7
Coût des activités hors PSN (Millions de FCFA)	"	"	622,7	575,8
Contribution de l'Etat aux activités du PSN (%)	"	81%	48,3%	49,3%
% de financement de l'Etat pour les activités hors PSN	"	14,7%	nd	36,8%

Source : Rapport diagnostic, INSD, 2015

En 2012, la part de l'Etat dans le financement des activités du SSN était de l'ordre de 81%, liée à la très faible mobilisation des financements des PTF. Elle est restée plus modeste par la suite à raison de 48,3% en 2013 et 49,3% en 2014. L'enquête sur l'état des lieux du SSN révèle que 40% des structures du SSN estiment qu'elles n'ont pas reçu d'allocations du budget national pour la mise en œuvre des activités statistiques. Ceci traduit l'effort financier qui doit être fait pour que les services statistiques puissent réaliser des programmes d'activités fiables. Au niveau des PTF, deux programmes de renforcement de la statistique ont fourni une assistance technique et financière importante dans la mise en œuvre du SDS. Il s'agit de la phase actuelle du projet de coopération statistique entre Statistique Suède et l'INSD couvrant la période 2012-2015 et financée à hauteur de 2,81 milliards de FCFA. Puis, du Volet statistiques du Par-Gs financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 1,85 milliards de FCFA sur la période de 2013 à 2015.

Suivi-évaluation du SDS 2011-2015

Le bilan de la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation concerne : 4 RSN (2011, 2012, 2013, 2014) ; un rapport bilan à mi-parcours (2011-2014) ; deux enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs (2013 et 2015) ; et une enquête sur l'état des lieux du système statistique national (2015). Ces activités ont été réalisées par la Direction de la coordination statistique, de la formation de la recherche (DCSFR) de l'INSD avec l'appui du Par-Gs.

Parmi les difficultés mentionnées comme ayant entravé le suivi-évaluation, il y a : l'insuffisance des ressources humaines au sein de la DCSFR ; l'absence d'une équipe dédiée spécifiquement au suivi-évaluation du SDS ; la non informatisation du SDS qui ne permet pas d'assurer un meilleur suivi ; les difficultés de classification des activités statistiques en l'absence d'une définition claire et d'une nomenclature ; le difficile suivi financier des activités des structures sectorielles, celles-ci n'ayant pas toujours un budget distinct.

Le RSN est une compilation des fiches de bilans d'activités statistiques envoyés par les correspondants du CNS ainsi que des rapports d'activités statistiques des différentes structures. Les marges d'amélioration à faire concernent la qualité du reporting, car le RSN, tout comme le rapport du bilan à mi-parcours, n'est pas assez analytique pour permettre une évaluation des performances du SSN. Ils se focalisent sur les réalisations sans référence aux indicateurs de résultats figurant dans le SDS. Il convient de relever aussi la difficulté méthodologique liée à la conceptualisation d'une enquête d'évaluation des capacités statistiques.

¹² Résultats est à prendre avec précautions compte tenu des faiblesses relevées dans le suivi.